



LA MÉTÉO: NEIGE.  
MINIMUM: -14°, MAXIMUM: -10°.  
DEMAIN: QUELQUES CHUTES DE NEIGE. DÉTAILS PAGE A 2

GREICHE ET SCAFF  
OPTOMETRISTES  
24 SUCCURSALES  
À MONTRÉAL 336-5330

MONTRÉAL, SAMEDI 19 JANVIER 1985, 101<sup>e</sup> ANNÉE, N° 90, 188 PAGES, 13 CAHIERS

1\$

## AUX PROCHAINES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

# Le PQ peut battre le PLQ si Johnson fait face à Bourassa

(Tous droits réservés)

Dirigé par Pierre-Marc Johnson, le PQ peut battre les libéraux de Robert Bourassa, lors des prochaines élections. C'est ce que révèle le sondage CROP-LA

LOUIS FALARDEAU  
et PIERRE GRAVEL

PRESSE réalisé entre le 10 et le 14 janvier auprès de 1 005 électeurs.

Quarante-sept p. cent des personnes interrogées ont en effet répondu qu'elles voteraient pour le Parti québécois s'il était dirigé par M. Johnson. Quarante-six p.

cent appuieraient le Parti libéral de Robert Bourassa dans cette hypothèse et 5 p. cent l'Union nationale de Jean-Marc Béliveau.

Ces données indiquent que les deux grands partis seraient nez à nez. Mais, compte tenu de la marge d'erreur, qui est de 3 p. cent dans ce type de sondage, et du fait que les libéraux, en raison de l'appui massif qu'ils recueillent dans les circonscriptions anglophones, ont besoin d'un plus grand pourcentage de voix que leurs adversaires pour obtenir le même nombre de sièges, on peut penser qu'un PQ dirigé par Pierre-Marc Johnson battrait le PLQ de M. Bourassa.

«Ce n'est pas une prédiction risquée», commente le politologue Vincent Lemieux, professeur à l'université Laval et spécialiste de l'analyse des sondages.

Il fait valoir que deux spécialistes, MM. André Bernard et Louis Massicotte, ont étudié chacun de son côté l'effet que peut avoir la force des libéraux dans les circonscriptions anglophones et qu'ils en sont venus à la conclusion qu'il leur fallait pour cette raison une avance de cinq points pour obtenir autant de sièges que les péquistes.

M. Lemieux note également qu'il s'agit d'une question hypothétique et que le résultat pourrait être différent si M. Johnson devenait effectivement le chef du PQ.

Le sondage révèle également que l'écart entre le PLQ et le PQ dans les intentions de vote s'est considérablement rétréci au cours des derniers mois. À la question classique demandant «S'il y avait des élections provinciales aujourd'hui, pour quel parti politique voteriez-vous?», 53 p. cent des électeurs choisissent le Parti libéral et 39 p. cent le PQ. L'Union nationale n'obtient plus que 7 p. cent des appuis.

L'écart n'est plus que de quatre points (avant répartition des indécis) quand on demande quel chef de parti est le plus apte à diriger le Québec. M. Bourassa est alors le choix de 41 p. cent des répondants, con-

voir **SONDAGE** en A 2

### Bourassa contre ses adversaires du PQ

Selon que le Parti québécois serait dirigé par René Lévesque, Pierre-Marc Johnson, Bernard Landry ou Jacques Parizeau, voici le score qu'obtiendrait le PQ contre un Parti libéral du Québec dirigé par Robert Bourassa lors d'une prochaine élection:

|                | PLQ | PQ  | UN | Autre | Inconnue |
|----------------|-----|-----|----|-------|----------|
| Lévesque ..... | 53% | 39% | 7% | 1%    | (17)%    |
| Johnson .....  | 46  | 47  | 5  | 1     | (21)     |
| Landry .....   | 58  | 32  | 8  | 1     | (29)     |
| Parizeau ..... | 56  | 32  | 9  | 3     | (25)     |

## La mise au rancart de l'indépendance plaît aux électeurs

Nos informations en pages A8, A9 et A10



FRANCINE LALONDE

«La critique ne me fait pas peur: elle me stimule plutôt», confie à Huguette Roberge la nouvelle ministre de la Condition féminine, dont la nomination à ce poste cette semaine est loin d'avoir fait l'unanimité.

page C1



FRANÇOIS BARBEAU

Mais qu'est-ce qui pousse ce vétéran costumier d'acteurs à se consacrer dorénavant à la mise en scène au théâtre? En fait, ses motifs sont multiples et il s'en est ouvert à Raymond Bernatchez.

page E1



ÉVA

Un rire d'enfant qui ne vieillit pas, des yeux qui veulent tout voir à la fois et des propos qui voyagent dans le temps: rien d'une entrevue littéraire, rapporte Jean Beaunoyer au retour d'une entrevue avec la chanteuse allemande «la plus canadienne».

page E1

### SOMMAIRE

Annonces classées ..... B 3, D 12  
à D 15, H 3 à H 12  
— Habitat ..... D 1 à D 11  
Bandes dessinées ..... X 19, X 20  
Bridge ..... X 18  
Carrières et profess. .... Y 1 à Y 8  
Z 1 à Z 11  
— Chasse et pêche ..... G 6  
Décès, naissances, etc. .... H 15  
Êtes-vous observateur? ..... H 3  
FEUILLETON ..... D 14  
«Génies en herbe» ..... X 19  
Horaires ..... E 10  
Horoscope ..... D 15  
Le monde ..... H 1  
Loteries - résultats ..... C 8  
Maisons d'enseign. .... C 5 à C 7  
Mots croisés ..... H 5, H 7  
«Mot mystère» ..... H 7  
Quoi faire ..... H 2  
Restaurants ..... F 7 à F 10  
Sciences ..... Z 12  
Télévision ..... F 6, F 7  
Timbres ..... X 18

SOUVERAINISTES  
19%

SEUL UN BOURASSA  
AU POUVOIR POURRAIT  
FAIRE REMONTER  
LE POURCENTAGE DES  
INDÉPENDANTISTES.



## PROGRAMMES SOCIAUX

# Le gouvernement Mulroney maintiendra le principe de l'universalité

OTTAWA — Le gouvernement conservateur maintiendra le caractère universel des allocations familiales et des pensions de vieillesse et des prestations de ces deux programmes

MAURICE JANNARD  
de notre bureau d'Ottawa

continueront d'être versées à tous les Canadiens qui y ont droit.

De plus, les économies qui seront réalisées dans les autres programmes sociaux ne serviront pas à réduire le déficit du gouvernement, mais plutôt à améliorer les bénéfices sociaux de ceux qui en ont le plus besoin.

Tels sont les engagements que le gouvernement de Brian Mulroney entend respecter lorsqu'il

procédera à la réforme des programmes sociaux. Ces décisions, qui marquent un recul par rapport aux positions prises antérieurement par certains ministres conservateurs, ont été dévoilées hier à la sortie d'une réunion du comité des priorités et de la planification, groupe restreint de ministres qui établit les politiques du gouvernement.

En conférence de presse, les ministres Robert de Cotret, président du Conseil du trésor, et Jake Epp, responsable de la Santé et du Bien-Être, ont indiqué aussi que le document de consultation sur la réforme sociale sera publié le 28 janvier.

Le ministre Epp a déclaré que le gouvernement avait rejeté l'idée d'imposer une taxe spéciale aux citoyens les mieux nantis

qui reçoivent les allocations familiales et les pensions de la vieillesse. «Jamais les bénéfices sociaux ne seront récupérés par les taxes», a affirmé M. Epp.

Le ministre de la Santé veut mettre fin, a-t-il dit, à certaines rumeurs. «Il y a eu des spéculations concernant un plan secret où nous aurions eu l'intention, tout en donnant d'une main les chèques d'allocations familiales, de les reprendre de l'autre main en surtaxant les prestations sociales.»

### Calmer les appréhensions

Pourtant, au cours du mois de décembre dernier, tant le ministre Epp que son collègue des Finances, Michael Wilson, ont laissé clairement entendre que le gouvernement s'apprêtait à

voir **PROGRAMMES** en A 2

## LES FEUX ONT CHANGÉ DE NATURE DEPUIS VINGT ANS Les pompiers de Montréal ne sont pas prêts à lutter contre les incendies chimiques

Tout porte à croire que les pompiers de Montréal ne sont ni suffisamment préparés, ni suffisamment équipés pour

GILLES NORMAND

combattre des incendies impliquant des produits chimiques toxiques, comme les biphényles polychlorés ou BPC.

C'est ce qu'indique une enquête éclair menée par LA PRESSE, à la suite de l'incendie enco-

re récent du laboratoire de l'IREQ, à Varennes, le 20 novembre, incendie qui a entraîné la fermeture des lieux pour trois à six mois, en raison d'une contamination aux BPC.

Cinq pompiers montréalais, qui ont dû se soumettre à une série d'examen médicaux, de

même que leurs quelque soixante collègues de la Rive-Sud, sauront, le 29 janvier, s'ils ont subi des séquelles des heures passées dans l'enceinte du laboratoire.

Interrogé sur les aptitudes du Service d'incendie de Montréal pour lutter contre des incendies impliquant des BPC, le respon-

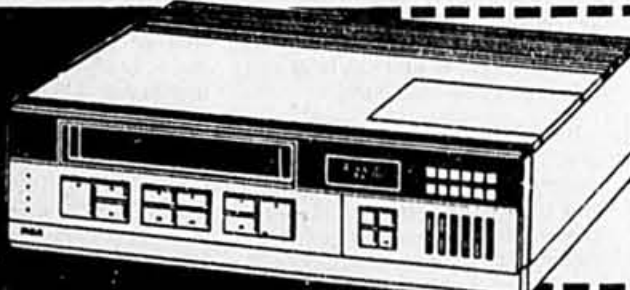
sable de la formation des hommes, M. Normand Lussier, s'est dit d'avis qu'on est en mesure de répondre adéquatement à toute alarme, dans une mesure de 100 p. cent, ce qui n'empêcherait personne, au lendemain d'une catastrophe, de lui reprocher cette affirmation. À titre d'exemple, il a ajouté que les pompiers étaient en mesure de faire face à la situation que causerait l'écrasement hypothétique d'un

voir **POMPIERS** en A 2

Cette semaine dans PLUS :  
comment venir à bout des BPC?

RCA

Défi 85  
LES PLUS BAS PRIX!  
UN SERVICE IMPECCABLE!



VKT 326  
\$599  
VKT 426  
\$699  
VKT 550  
\$999  
VKT 900  
\$1199

CEST LA  
SEMAINE  
RCA

Le petit magasin  
au grand prix  
Dumoulin  
388-4777  
SPEE  
A DEUX PAS DU METRO JARRY  
A DEUX PAS DE METROPOLITAIN



# AUJOURD'HUI...

## CHRONIQUES

**LYSIANE GAGNON:** Le congrès du PQ marque la mort d'un grand projet politique qui avait mobilisé les éléments les plus dynamiques de toute une génération.

page A 7

## PLEINS FEUX

**FLORIAN BERNARD:** En optant pour un futur métro sur fer, à Montréal, le gouvernement du Québec veut se donner une expertise dans le domaine et s'implanter ensuite sur le marché mondial du transport en commun.

page A 7

**JEAN LAPIERRE:** Les autorités italiennes sont de nouveau aux prises avec une vague de terrorisme.

page A 7

## VACANCES-VOYAGE

**MICHEL-G. TREMBLAY:** À l'occasion des vacances d'hiver dans les écoles, on peut songer à des expéditions de ski dans les États de New York et du Vermont.

page X 1

## SCIENCES

La présente sécheresse qui sévit en Afrique pourrait n'être qu'un signe avant-coureur d'une crise de l'eau qui pourrait affecter de nombreuses régions du globe d'ici une dizaine d'années.

page Z 12

## HABITAT

**ROBERT DUBOIS:** Quand on fait le choix d'un « pré-lart » ou de tuiles, il faut tenir compte, entre autres, de son budget et de l'entretien que l'on est prêt à fournir.

page D 1

## VIVRE AUJOURD'HUI

**LILIANNE LACROIX:** Chez les chômeurs de 40 ans et plus, nombreux sont ceux qui tiennent à cacher « leur échec. »

page C 1

## JARDINAGE

**FLORIAN BERNARD:** Membre de la famille des araliacées, la plante-ombrelle est un joli petit arbuste d'appartement.

page D 4

## CHEZ SOI

**LAURIER CLOUTIER:** Plus de 450 000 ménages pourraient devenir propriétaires en convertissant leurs immeubles locatifs en copropriété.

page D 1

## BRICOLAGE

**LOUIS THIVIERGE:** On trouve maintenant sur le marché de nouveaux panneaux de gypse prépeints qui ne nécessitent pas de tirage de joints.

page D 6

# DEMAIN

dans LA PRESSE

■ **CONGRÈS DU PQ:** Huit pages sur le congrès du Parti québécois, un événement couvert par 12 journalistes et photographes de LA PRESSE.

■ **LES FEMMES ET L'ALCOOL:** L'alcoolisme des femmes, c'est pas pareil. Les méthodes de traitement restent à découvrir, explique Huguette ROBERGE.

■ **GASTON LEPAGE:** Notre chroniqueur de théâtre, Raymond Bernatchez, a interviewé Gaston Lepage, l'un des comédiens de la pièce « Le Tourniquet », présentée par la Nouvelle compagnie théâtrale au Théâtre Denyse-Pelletier.

## la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Part de retour garanti.

| ABONNEMENT                                                              | 285-6911 | ANNONCES CLASSÉES                            |          |
|-------------------------------------------------------------------------|----------|----------------------------------------------|----------|
| Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h. |          | Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h      | 285-7111 |
|                                                                         |          | Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 | 285-7205 |
| <b>RÉDACTION</b>                                                        | 285-7070 | <b>GRANDES ANNONCES</b>                      |          |
| <b>PROMOTION</b>                                                        | 285-7100 | Détailants                                   | 285-7202 |
| <b>COMPTABILITÉ</b>                                                     |          | National, Télé-Presse                        | 285-7306 |
| Grandes annonces                                                        | 285-6892 | Vacances, voyages                            | 285-7265 |
| Annonces classées                                                       | 285-6900 | Carrières et professions, nominations        | 285-7320 |

La Quotidienne

à trois chiffres

103

à quatre chiffres

6456

## LA MÉTÉO

DATE: Samedi 19 juillet 1985  
AUJOURD'HUI: Min.: -14° Max.: -10°  
NEIGE

DEMAIN: NEIGE, PLUS FROID

| Québec           | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|------------------|------|------|-------------|
| Abitibi          | -25  | -18  | Neige       |
| Outaouais        | -14  | -10  | Neige       |
| Laurentides      | -14  | -10  | Neige       |
| Cantons de l'Est | -22  | -10  | Neige       |
| Mauricie         | -23  | -18  | Neige       |
| Québec           | -23  | -14  | Neige       |
| La-Saint-Jean    | -30  | -18  | Neige       |
| Rimouski         | -25  | -14  | Ensoleillé  |
| Gaspésie         | -22  | -10  | Neige       |
| Bas-Carleton     | -28  | -14  | Ensoleillé  |
| Sept-Îles        | -28  | -14  | Ensoleillé  |

| Canada        | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|---------------|------|------|-------------|
| Victoria      | -3   | 7    | Nuageux     |
| Edmonton      | -25  | -18  | Ciel clair  |
| Regina        | -35  | -25  | Ciel clair  |
| Winnipeg      | -38  | -27  | Ciel clair  |
| Toronto       | -11  | -10  | Ventoux     |
| Fredericton   | -20  | -8   | Nuageux     |
| Halifax       | -13  | -3   | Nuageux     |
| Charlottetown | -19  | 7    | Ensoleillé  |
| Saint-Jean    | -9   | -5   | Ensoleillé  |

## États-Unis

|          | Min. | Max. |              | Min. | Max. |
|----------|------|------|--------------|------|------|
| Boston   | -11  | -5   | N.-Orléans   | -1   | 13   |
| Buffalo  | -7   | -3   | Pittsburgh   | -7   | 0    |
| Chicago  | -22  | -20  | S. Francisco | 6    | 12   |
| Miami    | 14   | 21   | Washington   | 0    | 3    |
| New York | -4   | -3   | Dallas       | 1    | 13   |

## les capitales

|              | Min. | Max. |           | Min. | Max. |
|--------------|------|------|-----------|------|------|
| Amsterdam    | -12  | -6   | Madrid    | -3   | 4    |
| Athènes      | 3    | 8    | Moscou    | -11  | -2   |
| Acapulco     | 20   | 33   | Mexico    | 6    | 21   |
| Berlin       | -10  | -5   | Oslo      | -7   | -6   |
| Bruxelles    | -10  | -3   | Paris     | -5   | 0    |
| Buenos Aires | 21   | 31   | Rome      | -5   | 13   |
| Copenhague   | -9   | -3   | Séoul     | -10  | 3    |
| Genève       | -6   | -3   | Stockholm | -10  | -4   |
| Hong Kong    | 15   | 19   | Tokyo     | -2   | 5    |
| Le Caire     | 11   | 18   | Trinidad  | 20   | 31   |
| Lisbonne     | 10   | 16   | Vienne    | -9   | -3   |
| Londres      | -3   | 2    |           |      |      |

# Les employés de Melchers demandent l'intervention de l'évêque de Joliette

■ **BERTHIERVILLE** — Les ouvriers de la distillerie Melchers de Berthierville viennent de demander à l'évêque du diocèse de Joliette, Mgr René Audet, d'intervenir auprès du député fédéral et président du conseil du Trésor, Robert de Cotret, pour que leurs emplois soient protégés.

## ANDRÉ PÉPIN

Les ouvriers voulaient entreprendre une grève de la faim hier, dans l'église de Berthierville, mais, conseillés par l'évêque de leur diocèse, ils ont accepté de ne pas exercer ce moyen de pression, dans l'espoir que le gouvernement fédéral intervienne plus énergiquement dans le dossier. Ils souhaitent maintenant que Mgr Audet rencontre le ministre de Cotret pour que ce dernier s'implique plus à fond dans le dossier.

Réunis hier soir en assemblée générale, les ouvriers de Melchers ont manifesté l'espoir que leur évêque puisse rencontrer M. de Cotret pour le convaincre de

sauver les emplois menacés à Berthierville. Plus de la moitié des employés de Melchers ont déjà perdu leur emploi. Ils ont obtenu cette semaine que la compagnie Seagram leur conserve leur statut juridique d'employés, mais l'usine continue de fonctionner avec des effectifs très réduits.

Le comité de citoyens pour la sauvegarde des emplois à Melchers croit qu'une subvention de \$500 000 du gouvernement fédéral permettrait à tous les travailleurs de l'usine de retourner au travail cet hiver, en attendant que Seagram finalise une transaction avec des investisseurs intéressés à la relance de la distillerie. On sait que la Société des alcools est intéressée à se porter acquéreur des installations de la Melchers.

## Occupation

Dès le début de la semaine prochaine, les ouvriers de la Melchers, incapables pour l'instant de rencontrer le ministre Decret, occuperont les locaux du centre de la Main-d'oeuvre à Berthierville, pour forcer l'intervention du ministre.

Plus de 40 p. cent de la main-d'oeuvre de Berthierville est actuellement au chômage. La fermeture de Melchers, la grève à Marine Industrie de Sorel et le ralentissement de l'activité dans la plupart des petites industries locales créent une situation dramatique dans la région.

Le coordonnateur du comité des citoyens, Jean-Marc Ferland, un fonctionnaire du CLSC local, a précisé à LA PRESSE que près de la moitié des travailleurs de Melchers ont eu recours aux services médicaux publics depuis l'annonce de la fermeture de la distillerie.

# Formation d'un comité de relance à Wabasso

■ La réunion d'urgence qu'ont eue, hier après-midi, le maire Gilles Beaudoin, de Trois-Rivières, et les députés Pierre H. Vincent et Denis Vaugeois à propos du dossier Wabasso, a accouché de la mise sur pied d'un comité de relance tripartite auquel seront conviés aussi le syndicat et la compagnie.

La présidence du comité a été confiée au professeur Réal Fortin, l'actuel président de la So-

ciété du parc industriel de Bécancour.

Les trois élus ont donc convenu de cette action pour tenter l'impossible: faire redémarrer Wabasso s'il s'avère que l'entreprise peut encore être rentable.

Le député Pierre H. Vincent a déclaré hier, à l'issue de la réunion, qu'il ne faut pas prendre pour acquis que Wabasso est non rentable uniquement parce que ses dirigeants actuels refusent de continuer.



# Les plaisirs de l'hiver à l'Île Notre-Dame

L'hiver n'a pas que des rigueurs et rien ne pouvant freiner leur enthousiasme, deux adeptes du toboggan sont allés brûler, hier, la piste de l'Île Notre-Dame. D'autres braves, aux élans moins frénétiques, ont profité de ce beau vendredi ensoleillé pour louvoyer sur le Bassin olympique, planté d'arbres... saisonniers.

photos Bernard Braut, LA PRESSE

## POMPIERS

SUITE DE LA PAGE A 1

Boeing sur la Place Ville-Marie, mais que les règles du jeu pourraient facilement être déformées par un ensemble d'incidents imprévus, comme des explosions, ou l'existence de matières dangereuses inconnues ou de matières dont on ne soupçonnerait simplement pas la présence.

## Matières synthétiques

Rappelant que les feux ne sont plus de même nature qu'il y a cinquante ou même vingt ans, le responsable de la formation des pompiers précise qu'on trouve davantage de matières synthétiques qui compliquent le déroulement des incendies.

« De nos jours, on rencontre de faux murs, du faux bois, diverses matières plastiques, qui rendent la fumée beaucoup plus toxique », dit-il, reconnaissant que rien dans la formation des pompiers ne touchait spécifiquement aux produits chimiques comme les BPC, sauf peut-être pour les pompiers formés à l'école Saint-Maxime, à Laval, comme c'est le cas depuis sept ans. Il s'agit d'un cours de deux ans, accessible après le Secondaire V.

Antérieurement, les pompiers avaient leur propre école de formation — qu'on est présentement à restructurer — et ils y recevaient un enseignement intensif de quatre mois, portant

notamment sur l'extinction des feux, le maniement des outils et les opérations de sauvetage. On passait ensuite par une période de probation d'un an.

Si les pompiers montréalais furent invités, il y a quelques années, à suivre une série de séances d'information sur les matières dangereuses, on peut dire que la forte majorité n'ont pas donné suite à l'invitation, sans doute parce que ces 45 heures de cours devaient être suivies, volontairement, pendant leur temps libre.

Toutefois, estime M. Lussier, il faudra bien que dans l'avenir on insiste davantage sur les matières dangereuses, corrosives, chimiques et toxiques. « L'apparition constante de nouveaux produits nous impose une remise en question de nos méthodes », ajoute-t-il.

M. Lussier se demande même si on n'en viendra pas un jour à former diverses catégories de spécialistes pour intervenir dans certaines situations, alors que les pompiers seraient confinés à un rôle de généralistes. « Serait-ce plus avantageux, je ne le sais pas », dit-il, ajoutant que pour le moment, il avait pleine assurance d'être en mesure d'affronter toutes les situations.

## Formation inadéquate?

Quant aux pompiers qui ont accepté de répondre, rien de plus clair, rien de plus inquiétant également. Ceux-ci, une douzaine choisis au hasard, se sont tous dits inadéquatement formés pour affronter des incendies im-

pliquant des produits comme les BPC.

Exigeant l'anonymat, ils ont soutenu qu'on ne leur a jamais communiqué de directives précises sur les interventions là où il y aurait des matières dangereuses comme celles dont nous parlons. Plusieurs n'avaient jamais entendu parler des BPC avant l'incendie de l'IREQ.

Ces pompiers ne savent pas non plus qu'il est recommandé par Environnement Canada d'utiliser des extincteurs au gaz carbonique ou à poudre, au lieu de l'eau, pour éviter l'explosion et le débordement de transformateurs, ou la contamination de l'environnement par les eaux de ruissellement. Ils ne savent pas non plus qu'il est recommandé de restreindre le nombre d'intervenants au minimum, et de limiter leur intervention à des périodes de 15 minutes, afin de réduire les risques d'exposition aux BPC et à leurs dérivés. Il est à souhaiter que les officiers, eux, le sachent.

« Personnellement, si je dirigeais une équipe de pompiers sur un incendie où on apprendrait qu'il y a des BPC, je leur dirais: laissez tout brûler, n'entrez pas là-dedans », dit le président de l'Association des pompiers de Montréal, Yves L'Ecuyer.

Dans la région de Montréal, seuls les pompiers de l'aéroport de Dorval et ceux des raffineries de pétrole sont formés et équipés adéquatement (camion de gaz carbonique et de mousse) pour faire face à de telles situations.

## PROGRAMMES

SUITE DE LA PAGE A 1

recupérer par le régime fiscal certains bénéfices sociaux versés aux citoyens à revenus élevés.

Par ses déclarations d'hier, le gouvernement Mulroney veut calmer les appréhensions des partis d'opposition et celles du public, avant la reprise des travaux parlementaires, lundi prochain. Les trois engagements pris par le cabinet conservateur sont les suivants:

• respect du principe de l'universalité. « Le concept de l'universalité est la pierre angulaire de notre sécurité sociale », ont déclaré les ministres Epp et de Cotret. « L'universalité ne doit pas — et ne sera pas — remise en question »;

• il n'y aura pas de vérification de revenus (mean test, en anglais) pour déterminer l'accès à certains programmes sociaux. « Le crédit d'impôt pour enfant et le supplément de revenu garanti continueront à être déterminés en fonction du revenu imposable », ont dit les deux ministres;

• les économies qui pourront résulter des changements dans les programmes sociaux ne serviront pas à réduire le déficit.

## Réactions de l'opposition

Les deux partis d'opposition, libéral et néo-démocrate, se sont montrés satisfaits des engagements annoncés par le cabinet conservateur.

Le néo-démocrate Neil Young a affirmé que les promesses du ministre Epp concernant les allocations familiales et les pensions de vieillesse seront une bonne nouvelle pour les parents et les retraités. Ces derniers, a dit M. Young, étaient inquiets des projets du gouvernement.

Le critique libéral, Doug Frith, a dit que l'opposition a eu un impact sur l'attitude du gouvernement. « Je crois que nous avons gagné le premier round », a dit M. Frith. Sur un ton partisan, il a ajouté: « C'est une victoire pour l'opposition libérale ».

## SONDAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

tre 37 p. cent pour René Lévesque et 4 p. cent pour Jean-Marc Béliveau.

La même question hypothétique a été posée en prenant pour acquis que MM. Jacques Parizeau ou Bernard Landry était chefs du PQ. Les deux seraient beaucoup moins bonne figure que M. Lévesque face à Bourassa, puisqu'ils seraient battus respectivement par 56 à 32 et 58 à 32.

Les Québécois souhaitent toujours, mais par une marge plus faible qu'avant, que M. Lévesque cède sa place à un autre à la tête du PQ. Pierre-Marc Johnson est alors, et de loin, le grand favori pour lui succéder.

Les électeurs, conséquents avec leurs intentions de vote, estiment qu'il est de loin le meilleur chef pour affronter M. Bourassa. Trente-neuf p. cent le choisissent, contre seulement 23 p. cent pour René Lévesque, 13 p. cent pour Jacques Parizeau et 3 p. cent pour Bernard Landry.

Ils appuient par ailleurs à 70 p. cent la volonté de M. Lévesque de ne pas faire porter les prochaines élections « sur la question de l'indépendance du Québec ». Les péquistes sont les plus nombreux à être de son avis.

Ils souhaitent enfin que l'élection ait lieu cette année. Quarante-cinq p. cent disent avant l'été, 27 p. cent choisissent plutôt l'automne 85 et seulement 15 p. cent préféreraient que le gouvernement attende la fin de son mandat, au printemps 86.





Le général Ariel Sharon

téléphoto AP

## Le jury donne à nouveau raison au général Sharon

NEW YORK (Reuter) — Le jury new-yorkais appelé à se prononcer dans le procès en diffamation intenté par le général Ariel Sharon au magazine Time lui a donné gain de cause sur un deuxième point, hier.

Cette deuxième question portait sur la véracité ou l'inexactitude de l'article de Time sur le massacre des Palestiniens aux camps de Sabra et Shatilla, en 1982.

Mercrredi, le jury composé de quatre femmes et de deux hommes avait déjà estimé que Time s'était rendu coupable de diffamation envers le général Sharon en affirmant que celui-ci s'était entretenu avec les leaders des Phalanges chrétiennes de leur volonté de vengeance,

avant l'entrée de leurs troupes dans les deux camps.

Le général a nié toute responsabilité dans les massacres.

Le jury doit encore déterminer si Time savait si ses informations étaient fausses lorsqu'il les a publiées, ou s'il a délibérément déformé la vérité. Il se penchera sur cette question aujourd'hui.

Pour obtenir les \$50 millions de dommages et intérêts qu'il réclame, le général Sharon doit obtenir satisfaction sur ces trois points. Il considère cependant avoir déjà remporté une « victoire morale », pour laquelle le premier ministre israélien Menachem Begin lui a envoyé hier un message de félicitations.

## L'agent Beaulieu a été tué à l'aide de deux armes, dit un expert

L'agent Pierre Beaulieu, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, a été atteint de deux projectiles tirés par deux armes à feu différentes : son propre revolver et celui de son confrère, l'agent André Thibodeau, deux armes de service de calibre .38.

C'est ce qui se dégage du témoignage d'un expert en balistique, Gianfranco Cavallo, entendu hier au procès de Dennis Ernst Colic, 22 ans, présumé auteur du double meurtre du 6 octobre dernier, à Montréal-Nord.

Les deux projectiles ayant atteint le policier étaient mortels, selon le pathologiste entendu plus tôt. D'autre part, des témoins antérieurs ont aussi affirmé avoir vu Colic s'emparer, dans un corps à corps, de l'arme du policier Thibodeau, le témoignage de l'expert en balistique venant ainsi ajouter un autre maillon à la chaîne des présomptions.

Quant au revolver de l'agent assassiné, il aurait pu être arraché par Daniel Bélanger, 20 ans, le compagnon de Colic, peut-on déduire des versions données par des témoins oculaires de l'événement. Quoi qu'il en soit, les deux armes à feu Smith & Wesson ont été retrouvées à Woodstock, en Ontario.

Par ailleurs, l'étudiant Giovanni Delli Colli, seconde victime de la fusillade, a été touché de projectiles provenant de l'arme de l'agent Beaulieu, estime Gianfranco Cavallo.

En pathologie, on a déjà établi qu'il avait été atteint de quatre coups de feu : en balistique, on n'a retrouvé que trois fragments de ces projectiles. À ce sujet, Cavallo ajoute qu'un des coups de feu a été tiré à bout touchant.

Le procès se poursuit lundi en Cour d'assises, devant un jury présidé par le juge Claire Barrette-Joncas.

## Le « justicier du métro » de New York aurait aimé « avoir plus de balles »

NEW YORK (d'après UPI) — Des fuites de la confession, filmée sur vidéo, du « justicier » du métro de New York, Bernhard Goetz, font état de citations selon lesquelles le tireur était désolé « de n'avoir plus de balles » et indiquant qu'il aurait souhaité utiliser les clés de sa voiture pour faire sauter les yeux de l'une de ses victimes.

Ces fuites ont été publiées hier dans les éditions du Daily News et du Post de New York, au moment où le sénateur Alfonse D'Amato, républicain de l'État de New York, tempérait son appui à Goetz.

Goetz, qui s'était rendu à la police de Concord, au New Hampshire, la veille du jour de l'an, est cité dans les deux journaux et selon ces citations, il aurait déclaré à la police qu'il regrettait de

n'avoir pas fait plus mal à ses victimes.

« J'aurais continué à tirer si j'avais eu encore des balles », a dit Goetz à la police. Selon une autre citation, il aurait aussi déclaré : « J'aurais dû lui faire sauter les yeux avec les clés de ma voiture. »

Les sources citées dans les journaux ont dit que Goetz faisait alors référence à Troy Canty, 19 ans, l'un des quatre jeunes Noirs qui l'ont harcelé dans le métro de New York, le 22 décembre dernier, lui réclamant la somme de \$5.

Goetz, 37 ans, tira des coups de feu sur chacun des jeunes gens, aida une dame âgée à reprendre place sur son siège et s'enfuit dans le tunnel du métro. Depuis l'incident, l'une des quatre victimes demeure dans le coma.

Pour sa part, Me Joseph Kel-

ner, un éminent avocat de New York qui défend Goetz gratuitement, a déclaré jeudi devant le Comité sénatorial sur la justice, que son client « avait agi raisonnablement... Il a agi d'une manière qui est justifiable. Il était menacé et il était entouré de quatre personnes, ce qui représente une situation où sa vie était menacée. »

Les gestes de Goetz lui ont valu l'appui de nombreux New-Yorkais et les louanges se sont poursuivies jeudi lorsque le Sénateur D'Amato a déclaré, au cours de l'audience du comité sénatorial, qu'il avait également peur de se promener en métro.

Hier matin, le sénateur a cependant tempéré l'appui manifesté à Goetz au cours d'une émission télévisée durant laquelle il a déclaré avoir été cité hors contexte.

sait généralement avec un complice, devra répondre à pas moins de 123 accusations. Les suspects vidaient les tiroirs-caisses des salons de coiffure et détournaient les clientes. Cinquante-trois d'entre elles ont porté plainte à la police. L'homme arrêté à Lachine devra donc répondre à 53 accusations de vol à main armée, 53 autres de port d'arme illégal et 17 de complot.

### Filature dans la fourrure

Six individus qui venaient de commettre un vol qualifié au magasin de fourrures G.J. Papillon, sur la rue Laurier à Montréal, ont été capturés par la police hier après-midi. Ils n'ont eu le temps que de sauter dans une auto volée et rouler un coin de rue, avant que les policiers qui les avaient pris en filature ne les arrêtent. Ils n'ont offert aucune résistance...

## L'accusé dénonce la discrimination militaire

QUÉBEC — Si l'accusé du triple meurtre du 8 mai, à l'Assemblée nationale, accuse le Parti québécois de tous les torts dans sa politique linguistique, il n'en dénonce pas moins, dans les deux cassettes qu'il a enregistrées avant le drame, la discrimination constante exercée dans l'armée contre la langue française et ceux qui ont le malheur de la parler.

Denis Lortie y supplie l'aumônier du camp militaire de Valcartier, le lieutenant-colonel Melvin Arsenault — dont le prénom est, semble-t-il, plus significatif de l'appartenance que le nom lui-même —, de faire quelque chose pour que cesse cette

discrimination. En même temps, il lui demande pardon de lui adresser son message en français.

Les deux langues sont aussi importantes l'une que l'autre, dit-il, et les militaires anglais devraient, de leur côté, apprendre le français.

Mais il ne se limite pas à relever cette inégalité linguistique. Il parle aussi de celle qui frappe les femmes dans les forces militaires.

Il réproche le gaspillage éhonté qui se pratique partout et les rackets de toutes sortes qui fleurissent. On n'a pas besoin de 75 sortes de crayons dif-

férents et d'autant de variétés de papier, dit-il, pour assurer le fonctionnement des trois armes.

### Rapines?

Avouant quelques rapines qui lui ont peut-être fait rater une promotion, il rappelle que l'on s'approprie de tout et en quantité, dans les « forces », et qu'on s'empare même inutilement de choses dont on n'a aucun besoin et dont on ne saura vraiment que faire.

Il s'en prend même au manque de sécurité, qui lui a permis de prendre toutes les armes et toutes les munitions dont il s'est servi. Il ajoute qu'il aurait pu emporter également des explo-

sifs, du puissant plastique, et non plus uniquement semer la mort, mais créer la dévastation s'il l'avait voulu, après avoir fait sauter le refuge antinucléaire où il travaillait.

Il s'excuse encore une fois de ne pas avoir fait parvenir ce message en anglais au « père » apparemment anglophone et se redit désolé de ce qui va arriver.

« Mais je ne pouvais rater l'occasion, dit-il. C'est pour aider le Canada. »

En terminant, il supplie encore le lieutenant-colonel Arsenault : « Père, faites quelque chose. Je vous le demande. »

Les procédures criminelles intentées contre Me Léo-René Maranda, relativement à une affaire de stupéfiants, vont être considérablement retardées avant même que le criminaliste n'enregistre sa comparution officielle.

### MARIO ROY

Hier, Me Maranda s'est présenté devant le juge Benjamin Schechter, de la Cour des sessions, en compagnie de ses présumés complices, les sœurs Andrée et Manon Marquis. Mais il n'a même pas véritablement comparu, au sens de la loi, la défense ayant manifesté son intention de contester, devant la Cour supérieure, la validité des dénonciations déposées par la Gendarmerie royale du Canada.

Léo-René Maranda, 52 ans, Andrée Marquis, 35 ans, et sa sœur Manon, 29 ans, sont confrontés à

une triple dénonciation de possession de cocaïne et de haschisch dans le but d'en faire le trafic.

Souriant et apparemment fort calme, le prestigieux criminaliste a laissé aux avocats du trio, Mes Pearl Charnetsky et Pierre Poupart, le soin d'annoncer ces procédures préliminaires. La comparution a été remise au 1er février.

L'affaire Maranda va donc s'ouvrir par un débat en droit qui devrait être amorcé au cours des prochaines semaines. Ni du côté de la défense, ni du côté de la poursuite, assumée par Me Yvan Roy, on n'a voulu commenter la nature de cette contestation ou la situation créée par l'annonce de cette procédure.

### L'absence de juridiction?

Les observateurs croient que le criminaliste va plaider devant la Cour supérieure l'absence de juridiction du juge de paix Michel

Breton, signataire des sommations signifiées au trio. La question de la « définition de tâches » des juges de paix alimente la controverse depuis deux mois au Québec et ailleurs au pays.

Le 30 novembre dernier, le juge Jean-Guy Boillard, de la Cour supérieure, décidait que les chartes canadienne et québécoise des droits, ainsi que la notion d'indépendance de la magistrature, n'autorisent pas un juge de paix à accepter des dénonciations, à émettre des sommations de comparaitre et à signer des mandats.

Ironie du sort, le juge Boillard avait alors à se pencher précisément sur les prérogatives du juge de paix Michel Breton, qualifié strictement de fonctionnaire provincial par le juge de la Cour supérieure.

Mais déjà, le 7 décembre, la Cour d'appel autorisait le ministre public à en appeler du jugement Boillard, le litige se retrouvant ainsi au rôle du tribunal de

seconde instance. En Ontario cependant, la Cour d'appel, saisie d'un débat semblable, a décidé à l'unanimité que les juges de paix de cette province doivent être considérés comme indépendants dans l'exercice de leurs fonctions.

Pendant ce temps, le juge en chef Yves Mayrand, de la Cour des sessions, émettait une directive autorisant les juges de paix du Québec à exercer leurs pleines fonctions jusqu'à ce qu'un jugement final n'intervienne.

Le complexe débat en est là et il n'est pas farfelu de penser que l'affaire pourrait ultimement être portée devant la Cour suprême du Canada.

Si, effectivement, les avocats de Léo-René Maranda et des sœurs Marquis s'engagent dans cette voie, il est tout aussi possible de croire que les procédures pourraient considérablement s'allonger.

## Denis Lortie voulait détruire le PQ « pour le mal fait au français »

QUÉBEC — Déclarant aimer et respecter sa langue maternelle, le caporal Denis Lortie était d'avis que le Parti québécois devait être détruit, justement à cause du mal qu'il a fait au français depuis son arrivée au pouvoir.

### LÉOPOLD LIZOTTE

Cette déroutante affirmation, le jeune militaire la répète dans les deux cassettes qu'il avait enregistrées quelques heures avant son raid meurtrier sur l'Assemblée nationale, la première à l'intention de l'animateur radio-phonique André Arthur, la seconde pour l'aumônier du camp militaire de Valcartier.

Il soutient qu'il aurait pu s'attaquer tout aussi bien et avec autant de succès aux édifices du Parlement fédéral, à des ambassades et même au quartier gé-

ral de la Défense nationale. C'est à Québec toutefois qu'il voulait frapper parce que c'est là, selon lui, que l'on a fait le plus pour détruire le français.

Affirmant avoir bien mûri son projet, il déclare que plus rien ne peut désormais l'arrêter : ni la police, ni l'armée.

Il formule dans ces deux documents sonores de nombreuses dénonciations, mais c'est aux politiciens qu'il s'attaque le plus féroce, surtout aux partisans de l'indépendance. Il ironise à sa façon sur l'idée du Québec Libre, chère à Monsieur L... évêques. Mais il annonce que cette libération ne se produira jamais car, entre 10h et 11h le lendemain matin, tout aura été détruit. « Je vais vous arranger cela, dit-il. Le parti n'existera plus. »

### Le prix de l'électricité

Il reproche également au gou-

vernement en place l'exode des industries vers d'autres parties du pays, le fait que l'on paie notre électricité trois ou quatre fois plus cher qu'aux États-Unis (sic) et le fait aussi que les Québécois restent dans leur cocon et ne visitent pas les autres parties du Canada, où il y a des choses merveilleuses à voir. Même si on risque d'y rencontrer beaucoup d'incompréhension et des gens qui nous trouvent stupides...

Ce serait beaucoup plus enrichissant, dit-il, que d'aller « s'évacher » au soleil en donnant son argent aux Américains. Qu'y a-t-il de plus beau que l'Arctique, demande-t-il, même s'il y fait un peu froid ? Il s'en prend aussi aux ouvriers qui réclament des salaires impossibles et qui veulent vivre au-dessus de leurs moyens.

Puis il se lance dans une attaque générale contre les fléaux que sont la drogue, la cigarette et

la boisson, tout en répétant que le pire de tous les maux, ce sont les politiciens, ces bouffons qui rient dans le dos des gens. Et il lance un nouvel appel aux Québécois pour qu'ils regardent ailleurs, pour qu'ils visitent leur pays d'un bout à l'autre, comme lui l'a fait. C'est le seul moyen de sauver ce Canada où, il le concède, on nous hait.

Puis, en disant adieu à ceux qui l'écouteront, il reconnaît que certains vont peut-être le trouver « drôle ». Mais il supplie ceux qui auront à décider de son sort, s'il survit à son aventure, de ne pas dépenser des millions pour discuter de ce qui a pu le porter à faire ce qu'il a fait et pour se pencher sur les motifs qu'il a pu avoir.

Ce que, pourtant, on va faire au cours des jours qui viennent, si l'on s'en tient à la présence continue, dans la salle d'audience, de cinq psychiatres connus.

## Avec le Reér Obligations d'épargne, faites d'une pierre deux coups

Avez-vous des obligations d'épargne du Québec ou du Canada? En les déposant dans un Reér Obligations d'épargne de la Fiducie du Québec, vous faites d'une pierre deux coups.

Vos obligations du Québec continuent à vous rapporter 11 3/4 % et celles du Canada, 11 1/4 %; elles conservent tous leurs avantages mais en plus, vous réalisez des économies d'impôt appréciables.

**11 3/4** Taux d'intérêt que rapportent actuellement les obligations d'épargne du Québec en circulation.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec l'un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Chicoutimi (418) 549-5746  
1-800-463-9657  
Place du Royaume  
Laval (514) 668-5223  
1-800-361-3803  
1600, boul. Saint-Martin est  
Longueuil (514) 679-2810  
1-800-361-5058  
370, chemin Chambly  
Montréal (514) 286-3225  
1-800-361-2680  
Complexe Desjardins  
Québec (418) 653-6811  
1-800-463-4792  
1600, boul. Laurier, Sainte-Foy  
Sherbrooke (819) 566-5667  
1640, rue King ouest



**Fiducie du Québec**  
Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.



# Les syndicats fustigent Le Devoir qui a rabroué son éditorialiste

Les milieux syndicaux ont réagi avec vigueur à une mise au point publiée hier dans *Le Devoir*, dans laquelle la direction du quotidien rabroue publiquement son éditorialiste Jean-Claude Leclerc pour un article paru la veille.

Injustice, censure, déshonneur, autant de mots utilisés par le syndicat des journalistes du Devoir, la Fédération nationale des communications et la CSN pour qualifier la note écrite par le directeur Jean-Louis Roy et la rédactrice en chef Lise Bissonnette.

Dans cette note ces derniers s'excusent d'avoir laissé publier sans le relire un éditorial de M. Leclerc intitulé « Qui donc est inapte? », et dans lequel un paragraphe leur paraît contenir des accusations générales et gratuites.

Un désaveu de ce genre est rare dans le milieu de l'information, et, de dire le président du syndicat de la rédaction du Devoir, s'assimile à un geste insultant, injustifié et injuste. « On soupçonne la direction d'avoir cédé à des pressions des groupes mis en cause », d'expliquer ainsi Jean-Pierre Proulx.

Ce que nie formellement le directeur du journal. Les journalistes se réuniront en assemblée générale mercredi prochain pour discuter du cas tandis que le principal intéressé, M. Leclerc, « réfléchissait et consultait » hier. Le président de la CSN, M. Gerald Larose, a pour sa part qualifié la mise au point de geste de censure. De son côté le président de la Fédération nationale des communications (CSN), Maurice Am-

ram pense que nous voyons là « un journal à l'illustre tradition d'indépendance et de rigueur se mettre à genoux devant les pouvoirs économiques et politiques ».

« Pour la CSN, le monde est blanc ou noir », explique de son côté Jean-Louis Roy, qui ne s'attendait pas à une réaction aussi

virulente. Il ne s'inquiète toutefois pas de la réaction des lecteurs car, assure-t-il, ceux-ci comprendront que c'est un malheureux concours de circonstances qui a permis la publication de l'article concerné, et que leur quotidien continuera d'agir avec « discernement et vigilance ».

## Des propriétaires de taxi veulent le rejet du plan de rachat

Un groupe de propriétaires de taxi appelle au rejet du nouveau plan de rachat des permis de taxi, lors du vote de dimanche.

ANDRÉ NOËL

L'avocat du groupe, Me Serge Segal, a soutenu hier que le vote organisé par la Ligue de taxis de Montréal A-11 risquait d'être frauduleux.

La Chambre de commerce de Montréal avait surveillé le vote sur le premier plan de rachat, le 10 avril dernier, mais cette fois-ci, aucun observateur ne veillera au bon fonctionnement du vote, a dit Me Segal.

De plus, a-t-il souligné, certains proches des dirigeants de la Ligue agiraient comme scrutateurs. C'est le cas du fils du vice-président du comité de rachat, Léo Bélanger.

Les contestataires estiment que le plan de réduction des permis imposerait un fardeau trop lourd aux propriétaires, dont plusieurs ont déjà de la misère à joindre les deux bouts.

Les membres de la Ligue auront à choisir entre le rachat de 1 000 à 1 500 permis et le rachat de 1 500 à 2 000 permis.

Pour racheter 1 500 permis, les propriétaires de taxi qui veulent continuer à faire leur métier devraient déboursier \$1 000 par année pendant huit ans. Le rachat de 2 000 permis leur coûterait \$1 500 par année.

« C'est un coût exorbitant, a dit Me Segal. Plusieurs chauffeurs de taxi sont sous le seuil de la pauvreté. Comment pourraient-ils défrayer de \$1 000 à \$1 500 en plus de leurs dépenses actuelles? »

La Ligue de taxi fait valoir que l'élimination de 1 500 des 5 260 permis en circulation augmenterait les revenus de chacun d'environ 25 p. cent en répartissant les recettes parmi un plus petit nombre de chauffeurs.

Me Segal et les contestataires voudraient que la Ligue se batte pour obliger le gouvernement à subventionner le rachat des permis. Selon eux, ce sont les autorités publiques qui seraient responsables de la surabondance de taxis à Montréal car elles auraient émis trop de permis.

Le président du comité de rachat, Maurice Gobeil, n'est pas d'accord pour réclamer une aide du gouvernement.

« C'est à nous de voir à nos problèmes, a-t-il dit. Si le gouvernement dépensait l'argent des contribuables pour augmenter nos revenus, il serait ensuite obligé d'aider les dépanneurs à refaire leur devanture... ça n'aurait plus de fin. »

Bien qu'approuvé dans une proportion de 51 p. cent, le premier plan de rachat a échoué, seulement 1140 propriétaires s'étant portés volontaires pour céder leurs permis au prix de \$12 000 alors que l'objectif était de 2 000 permis.



Photo Armand Trattier, LA PRESSE

## Fête à l'école de la Petite Bourgogne

C'était fête hier après-midi à l'école de la Petite Bourgogne de la rue Des Seigneurs. Une soixantaine d'élèves de troisième, quatrième, cinquième et sixième années ont raconté leurs joies du jour de Noël tout en mangeant des fruits et des amandes. Cette petite heure d'échange avait été organisée par la directrice de l'école, Mme Francine Laurin, afin de souligner la participation de ces élèves au concours de contes de Noël que LA PRESSE a publié le samedi 22 décembre. Sur la photo, deux des cinq gagnants, Sophie Décarie et Marie-Claude Raymond se souviennent encore de leur étonnement heureux quand ils ont vu leurs contes imprimés dans le journal.

## EN BRIEF

### Victoire des victimes de la MIUF

Le Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec (BREF), dans un jugement rendu le 21 décembre dernier, donne raison aux victimes de la MIUF (mousse isolante d'urée formol) qui ont porté plainte pour demander une diminution de leur évaluation foncière et réduire ainsi le fardeau de la taxation. Le cas-type présenté impliquait Mme Giannina Cassol contre la Communauté urbaine de Montréal. Dans ce jugement, le BREF a réévalué la valeur inscrite au rôle de 1982 en la réduisant de 50,7 p. cent, estimant ainsi que la valeur du bâtiment avait passé de \$32 500 à \$16 500.

### Jeunes expulsés

Des jeunes qui venaient déposer leurs revendications à la permanence du Parti québécois à Montréal ont été expulsés par la police hier après-midi avant même d'avoir pu rencontrer un représentant du parti gouvernemental. Quelque 25 membres du Regroupement autonome des jeunes voulaient protester contre le Livre blanc sur la fiscalité et ses mesures qui diminueraient les prestations d'assurance-sociale à des groupes de jeunes chômeurs aptes au travail. Le PQ a une drôle de façon de commencer l'Année internationale de la jeunesse, a dit une porte-parole du RAJ, Dominique Ritchot. En plus d'insinuer que des jeunes sont fraudeurs et paresseux, ses dirigeants expulsent ceux qui veulent les rencontrer.

### Le cancer sera vaincu

Un chercheur de l'Université de l'Arizona, le Dr Stephen E. Jones, a prédit hier qu'il sera possible d'ici l'an 2000 de guérir 80 p. cent des cancers. Le Dr Thomas Tomasi, de l'Université du Nouveau-Mexique, a prédit pour sa part qu'éventuellement un vaccin sera mis au point pour prévenir la maladie.

### On s'attache aussi en C.-B.

À partir du 1er mars prochain, les parents qui n'attacheront pas leurs enfants de moins de six ans en automobile, en Colombie-Britannique, seront passibles d'une amende de \$100. Les tout jeunes enfants devront être fixés à un siège approuvé à cette fin, tandis que les autres, pesant plus de 18 kilos, devront utiliser la ceinture de sécurité conventionnelle.

### Récompense de \$150 000

La Commission de police de Toronto offre une récompense de \$150 000 à toute personne qui fournira des renseignements pouvant mener à l'arrestation et à la condamnation de l'individu responsable du meurtre de huit enfants au Toronto Hospital for Sick Children. C'est la plus importante récompense jamais offerte dans la Ville-Reine. Le *Toronto Sun* a offert de son côté une somme de \$100 000, mais à certaines conditions. Les meurtres ont eu lieu, on le sait, entre juillet 1980 et mars 1981.

### 5 ans de prison pour fraude

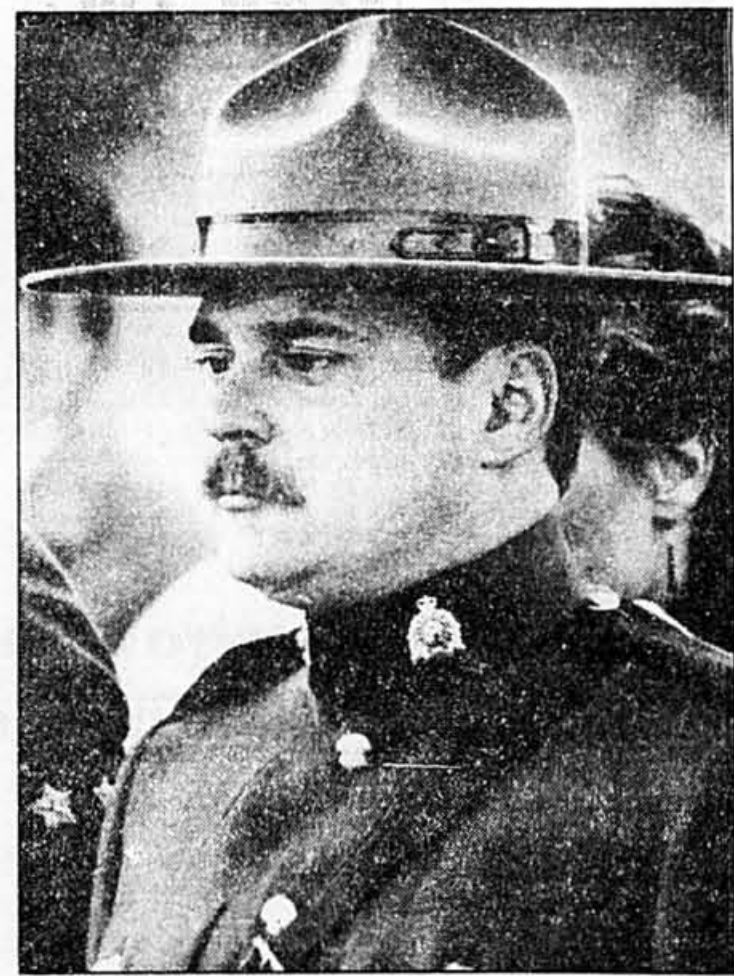
Un Montréalais de 51 ans, Jean Goulet, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement par le juge Jean Longtin, de la Cour supérieure du Québec, pour s'être frauduleusement approprié des chèques de pension de vieillesse s'élevant à plus de \$250 000. Goulet s'était procuré ces chèques en faisant de fausses déclarations. Il s'agit d'une des sentences les plus sévères jamais imposées dans un cas semblable.

### Happé par un train

Un jeune homme a perdu la vie hier quand sa voiture a été happée par un train de marchandises à un passage à niveau de Charlemagne, à l'est de Montréal. La victime est Mario Hamelin, 22 ans, un résident de Charlemagne. Selon la police, le jeune homme aurait été aveuglé par le soleil et n'aurait pas vu les signaux lumineux du passage à niveau.

### Un hélicoptère s'écrase

Un hélicoptère utilisé pour le tournage d'un épisode de la série télévisée « Airwolf », du réseau américain CBS, s'est écrasé au sol, hier, tuant une personne et en blessant une autre, ont fait savoir les pompiers du Los Angeles County. « Nous pouvons confirmer qu'il y a eu un décès et une personne blessée », a dit le pompier Jeff Myers. Hier, il a été impossible de connaître l'identité des victimes. La personne blessée, un homme, a été transporté à l'hôpital où l'on a déclaré que son état de santé était stable.



### Message d'ami

Une larme coule sur le menton d'un porteur, membre de la GRC, qui participait aux funérailles de son camarade, l'agent Allen Griesbrecht, abattu lors d'une fusillade survenue dimanche dernier à Vegreville, en Alberta. Les funérailles du policier ont eu lieu hier à Slave Lake, en Alberta, lieu de résidence de la veuve. photo CP

### Préférence pour la cuisine italienne

La cuisine étrangère que préfèrent les Américains est de loin la cuisine italienne, selon un sondage réalisé par l'Association nationale des restaurants. La pizza, les spaghettis ou l'osso bucco viennent en effet en tête des goûts des Américains, avec 36 p. cent des suffrages. Ils sont suivis par la cuisine chinoise (23 p. cent), puis la mexicaine (20 p. cent). La cuisine française vient très loin derrière, avec les faveurs de seulement 8 p. cent des Américains, et talonnée par les saucisses et autres plats germaniques (6 p. cent). Japonais et Grecs se trouvent ex-aequo en bas de liste, avec 2 p. cent des suffrages.

### France : greffe du fémur

Un homme de 57 ans, atteint d'un chondrosarcome (tumeur maligne cartilagineuse du fémur), a subi avec succès une greffe totale du fémur le 8 janvier dernier au centre orthopédique de l'hôpital de la Conception de Marseille, ce qui constitue une première mondiale d'après les médecins responsables. Selon le professeur Dominique Poltout, assistant du directeur du centre, le professeur André Trifaud, l'opération a consisté à remplacer le fémur par un greffon osseux conservé dans une banque de tissus et les articulations supérieures et inférieures par deux prothèses métalliques. Il s'agissait de pallier l'absence de surface articulaire et ainsi éviter des nécroses en utilisant des têtes cartilagineuses. La cicatrisation est déjà faite, a-t-il ajouté, précisant que, la flexion du genou du patient étant de 40 degrés, il devrait normalement marcher lundi. Une rééducation sera cependant nécessaire, puisque environ un tiers des muscles de la cuisse ont été enlevés avec la tumeur pour éviter toute récurrence tumorale locale. Ces tumeurs, qui ont une malignité localisée n'ont pas besoin de chimiothérapie ni de radiothérapie.



## « JE T'AIME GRAND-PÈRE »

« Quand j'étais petit, je demandais souvent à mon grand-père s'il allait mourir un jour. »

Il me répondait en riant. « Peut-être ». Longtemps plus tard, avant de me quitter pour de bon, il me dit : « Nous sommes devenus une belle paire d'amis et c'est seulement maintenant que je peux te dire que je ne mourrai pas tout à fait puisque tu me survis et que t'es un peu moi. Quand tu étais petit, je ne le savais pas encore... »

Depuis quatre générations, les familles québécoises font

confiance aux maisons funéraires Urgel Bourg. Nous avons appris que tous les comportements sont nobles devant la mort et qu'il nous faut respecter les moindres demandes de ceux qui font appel à nos services.

Nous avons 55 maisons funéraires et nous sommes également reconnus pour nos pré-arrangements funéraires.

Si vous désirez des renseignements, appelez-nous au 932-2225 ou postez ce coupon, sans obligation de votre part.

LES MAISONS FUNÉRAIRES

# URGEL BOURGIE

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur les pré-arrangements et autres services.

LP 19-01-85

Urgel Bourg Limitée

2630, rue Notre-Dame O.

Montréal (Québec)

H3J 1N8

(514) 932-2225

TEL :

# 45% DE RABAIS SUR NOS CUISINES EN MÉLAMINE



SAMEDI ET DIMANCHE 10 H À 5 H  
LUNDI À MERCREDI 9 H À 6 H  
JEUDI ET VENDREDI 9 H À 8 H

AUSI 25% DE RABAIS SUR LA PLUPART DES MODÈLES EN CHÊNE

RÉNOVATIONS L'ACADIE

Estimation gratuite à domicile

9725, BOUL. L'ACADIE  
337-0702

VENDEURS, REPRÉSENTANTS, CONSEILLERS GÉRANTS DE VENTE...



ROGER ST-HILAIRE, instructeur

VENTE STRATÉGIQUE

Vous apprendrez comment :

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- disposer de votre temps
- structurer votre territoire
- vendre votre personnalité
- vous motiver à vendre

QUÉBEC

Loews Le Concorde 14-15 février

MONTRÉAL

Holiday Inn Longueuil 7-8 février

SHERBROOKE

Le Baron 5-6 mars

CHICOUTIMI

Auberge des Gouverneurs 28-29 mars

Inscriptions en nombre limité

Inscrivez-vous maintenant

(418) 626-7498

# VOULEZ-VOUS FAIRE PARTIE DE L'ÉLITE DE LA VENTE?

GÉRANCE DE VENTE

Vous apprendrez comment :

- recruter des vendeurs à succès
- les entraîner et les former
- les motiver et les stimuler
- évaluer leurs performances
- structurer des territoires
- organiser des concours de vente
- rémunérer vos vendeurs
- organiser des réunions stimulantes
- établir des stratégies de vente
- choisir votre style de gestion
- disposer de votre temps

MONTRÉAL

Holiday Inn Longueuil 6-7 mai

QUÉBEC

Auberge des Gouverneurs

St-Foy 20-21-22 mai

Cours

Roger St-Hilaire



# Les pompiers de Montréal seraient trop peu nombreux

« Les 42 nouveaux pompiers de la ville de Montréal qui seront nommés ce soir et qui entreront en service lundi, ne suffisent pas à combler le quart des départs naturels au sein du Service de prévention des incendies de la ville. »

## RAYMOND GERVAIS

C'est du moins ce qu'a déclaré hier en conférence de presse, M. Jean-Guy Gagnon, directeur syndical auprès de l'Association des pompiers de Montréal.

L'Association des pompiers avait décidé de convoquer cette réunion d'information, afin de faire le point sur les différents incendies qu'on a connu au cours des dernières semaines. Contrairement à ce que le Service et la ville de Montréal voudraient laisser croire, il n'y aurait pas, selon le président de l'Association, M. Yves Lécuyer, suffisamment de pompiers pour assurer la protection des citoyens.

M. Lécuyer appuie cet énoncé sur la journée du 9 janvier dernier, où deux gros incendies en plus de plusieurs autres petits, ont tenu les pompiers en haleine toute la journée. D'après M. Lécuyer, il ne restait cette journée-là que 4 autopompes sur un total de 15 pour protéger le reste de la ville. « On manque tellement d'effectifs, que des équipes qui venaient de maîtriser l'incendie de cinq alertes rue Sauriol et Papi-neau, ont reçu l'ordre de se rendre Marquette et Laurier pour lutter contre un autre incendie qui faisait rage déjà depuis plus d'une heure », a déclaré M. Lécuyer.

Le président syndical a précisé que l'équipement envoyé en renfort n'avait pu servir parce que tout était gelé. « D'ailleurs, les hommes qui venaient de terminer de combattre un premier incendie ne pouvaient plus fournir le même effort lors du deuxième,

la moyenne d'âge des pompiers étant de 44 ans », a précisé M. Lécuyer.

Toujours d'après l'Association, la direction du Service jetterait de la poudre aux yeux des citoyens en affirmant qu'ils sont bien protégés. Il y avait en 1962, 2 600 pompiers à Montréal. En 1985 il y en a 1 800 dont 350 disponibles en tout temps pour lutter contre un incendie.

Le syndicat estime que le nombre des pompiers qui répondent à une première alerte n'est pas suffisant. Auparavant il y avait 22 hommes lors d'une première intervention, aujourd'hui, il n'y en a que 14, dont 4 officiers, 4 conducteurs, 2 fontainiers et 4 pompiers. « Les 8 hommes en moins sont des pompiers. Comme les conducteurs et les fontainiers demeurent à l'extérieur pour opérer les appareils, il ne reste que 8

hommes au lieu de 16 pour procéder au sauvetage ou à l'évacuation, arrêter la progression des flammes et pour procéder à la ventilation des lieux », de dire le président.

## Le directeur Legault

Le directeur du Service de prévention des incendies M. Raymond Legault, estime pour sa part que contrairement à ce qu'affirme le syndicat, les montrealais sont très bien protégés comparativement à d'autres grandes villes. « À Montréal, nous pouvons combattre quatre incendies majeurs en même temps. Il est également faux de prétendre qu'il n'y avait que quatre autopompes en réserve le 9 janvier dernier. Il y en avait 12. Les Montrealais sont donc très bien protégés », de conclure M. Legault.

## Casse-tête chinois... à la québécoise

Les amateurs québécois de casse-tête chinois, qui souhaitent depuis longtemps voir dans ces jeux de patience des paysages ou des images d'institutions bien de chez eux, seront bientôt comblés.

## FRANÇOIS FOREST

La société française Nathan, la multinationale de jeux et jouets la plus importante d'Europe avec le concepteur et manufacturier allemand Ravensburger, entend produire en effet des l'an prochain une série de puzzles de 1 000 morceaux représentant des scènes familières de la géographie, de l'histoire et, peut-être même, de l'architecture du Québec. Ces jeux seront offerts non seulement sur les marchés québécois et canadiens, mais également sur celui de l'Europe, nettement plus important quant au nombre d'adeptes de ce passe-temps.

**MAIGRIR**  
Une ÉQUIPE de diététistes, éducateurs physiques, animateurs, sous la responsabilité des docteurs, Jean-Guy Boileau M.D., M.S.C. (nutrition) et Pierre Lizotte M.D.  
**C'BON** DE MONTRÉAL  
276-2573

**École Notre-Dame-de-Fatima**  
(fondée en 1959)  
pensionnat externe mixte  
• cours élémentaire de la 1ère à la 6e année  
• enseignement individualisé  
• études suivies  
• pensionnat du lundi au vendredi (fin de semaine sur demande seulement)  
• service de garderie  
• activités sportives et socioculturelles  
• atmosphère familiale  
• nourriture saine et équilibrée  
1531, rue Fleury est  
Montréal  
H2C 1S5  
387-2839  
Permis de ministère de l'Éducation 749579

Qu'est-ce que  
**LA MÉDITATION SENSUELLE**  
ou, comment mieux utiliser votre cerveau.  
Vous le saurez en assistant à la soirée d'information gratuite qui aura lieu le dimanche 20 janvier et le mardi 22 janvier à 19 h 30 au  
10553, rue André-Jobin, Ahuntsic  
(entre Henri-Bourassa et Prieur, une rue à l'est d'Iberville).  
Pour d'autres renseignements: Jean-Denis Saint-Cyr  
C.P. 128, Succ. Bourassa, H2C 3E9

**INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1985**  
Pensionnat — Externat  
Garçons et filles

**Collège Bourget**  
Rigaud  
INSTITUTION PRIVÉE

dirigée par les Clercs de Saint-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 50 kilomètres de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.

Cours secondaire complet (avec ou sans latin)

Classes spéciales pour les élèves anglophones. Animation, pastorale et sports privilégiés. Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc. Transport organisé pour les fins de semaine.

**POUR INSCRIPTION EN 1re, en 2e ou en 3e SECONDAIRE**  
Veuillez vous présenter au COLLÈGE pour les tests d'admission avant 9h30.

**Le SAMEDI 12 janvier 1985 ou le SAMEDI 26 janvier 1985 ou le SAMEDI 16 mars 1985**

Pour renseignements en 1re, 2e et 3e secondaire, composez  
**(514) 451-5785**

Pour renseignements en 4e et 5e secondaire, composez  
**(514) 451-4716**

Après entente, des bourses d'études sont disponibles.

À Montréal,  
de plus en plus, les gens  
bouquinent le soir.  
Tôt ou tard...

**RENAUD-BRAY**  
Jusqu'à minuit!  
7 soirs par semaine!  
5219, ch. de la Côte-des-Neiges — Tél.: 342-1515

**Aéronautique I**  
Formation primaire

Sujets à l'étude  
— Historique de l'Aviation  
— Terminologie aéronautique  
— Cellules et systèmes  
— Aérodynamique  
— Théorie du vol  
— Moteurs  
— Instruments et avionique  
— Communications et radionavigation  
— Navigation aérienne  
— Exploitation des aéronefs  
— Planification des vols  
— Règlement de l'Air  
— Loi sur l'Aéronautique  
— Procédures et contrôle de la circulation aérienne  
— Météorologie  
— Espace

Session: H-85-101  
Durée: 80 heures  
Coût: 195 \$ (Étudiants 155 \$)  
Endroit: Palais du Commerce  
Horaire: Mercredi et jeudi de 13 h à 17 h ou de 19 h à 23 h  
Début: 23 janvier 85  
Fin: 14 mars 85

Prérequis: Aucun

Inscriptions et renseignements  
Mardi 22 janvier 85 de 8 h à 21 h  
Palais du Commerce (Métro Berri-de-Montigny)  
1600, rue Berri, suite 220  
Montréal, Qc H2L 4E4  
Téléphone: (514) 286-1722  
Académie Aéronautique

Activités connexes (visites):  
— Tours de contrôle  
— Stations météorologiques  
— Ateliers, usines, etc.  
Audio: suel; accès illimité

Responsable: Claude E. Genet

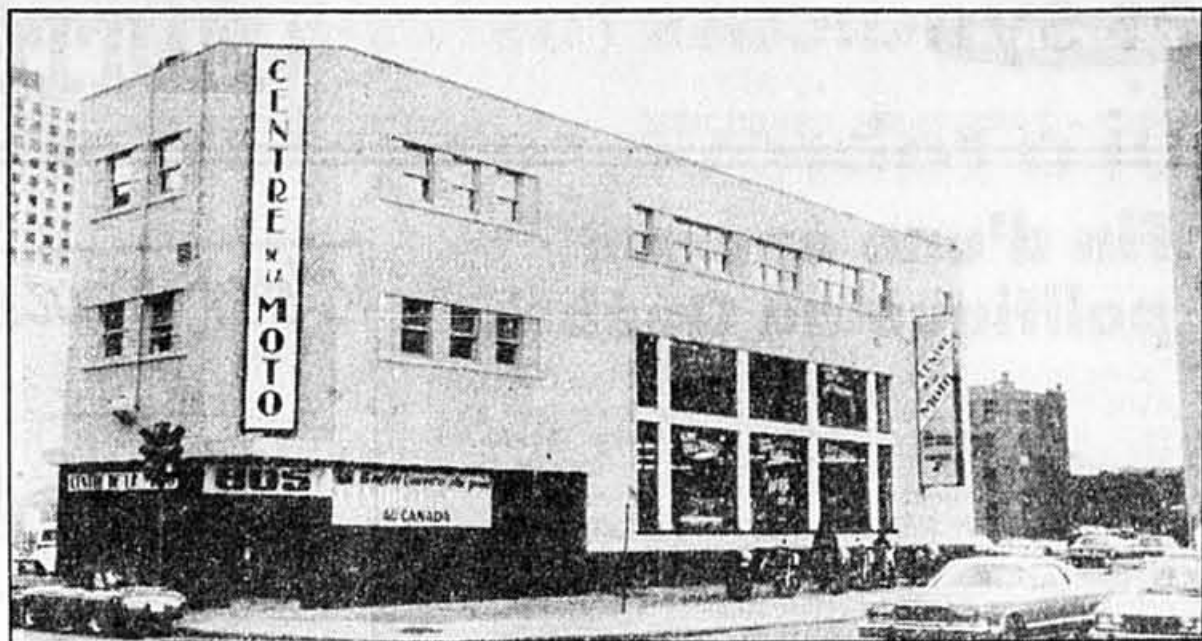


photo Michel Gravel, LA PRESSE

L'inspecteur de la ville n'aime pas le jaune « moto » de l'édifice où se trouvait naguère le Café provincial qui a contribué à faire la renommée des « Nuits de Montréal ».

## L'inspecteur juge que le jaune vif pollue la ville

Dans les années 60, le revêtement extérieur du Café provincial (coin St-Hubert-Dorchester) était constitué de brique de couleur ocre. Un an ou deux plus tard, elles furent peintes d'un gris charbon. En 1983, Mme Anne Hofer Tarte, propriétaire

## FRANÇOIS FOREST

du Centre de la Moto, peint cette institution québécoise en jaune. D'un jaune vif qui réussit à briser un fonctionnaire, M. Pierre Valade, inspecteur de la construction de la Ville de Montréal.

L'idée de Mme Tarte est de répéter par le jaune la marque d'un commerce de motos qu'elle administre à deux autres endroits en banlieue de Montréal. Mais il faut savoir que M. Valade, après 22 ans de métier est au fait de l'article 5108 d'un règlement de zonage conçu pour le quartier St-Jacques, et qui indique que cette couleur est hors-concours, en ce sens qu'elle n'est pas brun, ocre

ou rouge, qu'elle peut brusquer la vision des piétons et automobilistes qui empruntent le boulevard Dorchester d'est en ouest, ou d'ouest en est; bref que cette couleur pollue l'environnement et va à l'encontre d'un règlement voté par l'administration Lamarre-Drapeau, le 3 mai 1977.

Hier, les procureurs de la défense se sont entendus pour reconnaître que l'édifice était bien de couleur jaune. Mais ce fut bien là la seule concession qu'ils ont faite en Cour municipale. L'inspecteur Valade a bien reconnu qu'il avait déjà vu au cours de ses tournées d'inspection, des briques blanches, bleues, rouges, etc., mais jamais des jaunes; en même temps il admet avoir assisté dans les années 60 à la refonte du Café provincial dont les murs extérieurs avaient été enduits d'une peinture grise.

Si les procureurs se sont entendus sur la couleur de l'édifice, le juge Louis-Jacques Léger n'a pas été à même de pouvoir statuer

sur la cause, les avocats des deux parties ayant décidé de soumettre par écrit l'un, sa défense, l'autre sa jurisprudence. En fait, le juge Léger aura à réfléchir sur trois interrogations de la partie défenderesse: la Ville de Montréal a-t-elle le droit de réglementer à partir de sa Charte; la Ville peut-elle légiférer sur autre chose que l'architecture et la solidité des matériaux, enfin la Charte des Droits et Libertés ne peut-elle permettre à quelqu'un de peindre ou de dessiner à son gré un bâtiment qui lui appartient?

Le juge Léger devrait rendre son verdict à la mi-mars, mais entretemps, il se promet, après accord avec les procureurs, de se promener devant le building en question, histoire, imagine-t-on, de reconnaître de quel jaune cette bâtisse se déguise. En même temps, le magistrat sera à même de constater le bleu azuré peint sur des murs de briques d'un building avoisinant qui a vécu les grandes épopées du Café provincial.

## DÈS FÉVRIER Ville de Laval administrera la Société de transport de Laval

La Commission de transport de Laval (CTL) deviendra officiellement en février la Société de transport de Laval (STL), sous l'autorité exclusive de l'administration municipale lavalloise.

Le maire Claude Lefebvre

nommera lors de l'assemblée ordinaire de février les cinq élus municipaux qui constitueront le conseil d'administration de la STL.

## JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le maire avait d'abord envisagé nommer cinq conseillers qui ne font pas partie du comité exécutif. Mais, depuis quelques semaines, il se demande s'il ne devrait pas choisir au moins un membre du comité exécutif, qui aura comme tâche de faire le lien entre la STL et l'exécutif de la Ville. Les membres de ce comité se réunissent au moins deux fois par semaine; le maire pourrait ainsi plus facilement discuter des affaires de l'organisme chargé du transport en commun dans l'île Jésus et dans plusieurs autres municipalités plus au nord.

Une fois les cinq représentants de la Ville nommés au conseil d'administration de la STL, ils devront discuter des modalités de départ des deux commissaires actuellement en poste, MM. Yves Nichols et Gerald Côté. Quant à M. Lois Lachapelle, président et directeur général de la CTL, il va jusqu'à la fin de son mandat, dans deux ans, occuper le poste de directeur général de la STL.

Cette loi précise également que le mandat de chaque élu municipal

pal à la tête de la STL est de deux ans et qu'advenant une défaite électorale, il doit quitter son poste dès que son successeur est nommé. Donc, si jamais un des élus choisis le mois prochain pour faire partie du conseil d'administration était battu aux élections de novembre prochain, il devrait laisser son poste.

Toutes les assemblées des administrateurs de la nouvelle société seront publiques.

## Révision du transport

Une fois en poste, les dirigeants de la STL devront revoir tout le mode de transport en commun de l'île Jésus. Lors d'une consultation populaire, les usagers se sont montrés passablement satisfaits du service qui leur permet de se rendre à Montréal. Par contre, ils sont mécontents de celui qui est offert dans Laval pour les déplacements d'un secteur à l'autre.

S'ils le jugent à propos, les administrateurs de la STL pourront avoir recours à des minibus ou des voitures taxi pour assurer le service dans des quartiers moins peuplés.

De plus, les responsables de la STL devront entreprendre des négociations avec les municipalités actuellement desservies par la CTL. Les édiles des villes de banlieue de Laval peuvent, s'ils le désirent, mettre sur pied leur propre société de transport ou, encore, signer des ententes avec la STL.

## 40 ans de prison à un pédéraste

Un homme de 27 ans, James Rud, a été condamné à 40 ans d'emprisonnement, hier, à Shakopee, au Minnesota, pour avoir abusé sexuellement de nombreux enfants. C'était la peine maximale que le juge pouvait imposer.

Personnage central d'un réseau de pédérastes qui n'hésitaient pas à recourir à la violence, Rud a reconnu sa culpabilité à 10 chefs d'accusation. Il a admis avoir abusé d'une vingtaine d'enfants au cours d'une période de deux ans. Vingt-trois autres adultes et un adolescent feraient partie du réseau.

**Pierre Foglia** Notre chroniqueur, qui annonçait samedi dernier son départ pour « un monde sensiblement différent de celui où j'évolue », est toujours plongé dans son reportage sur la condition homosexuelle à Montréal. Sa chronique devrait vous revenir dans une semaine tout au plus.



## Fin d'une époque politique au Québec

C'est vraiment la fin d'une époque. Et le début incertain d'une ère nouvelle. Revoyons les faits majeurs des mois récents et les grandes conclusions de l'enquête CROP-LA PRESSE.

Pierre Trudeau vient à peine de prendre sa retraite. Brian Mulroney, presque plébiscité, transforme en quelques mois la perception du fédéralisme. Aujourd'hui, dans un Québec qui émerge de la crise, l'indépendance se meurt, la souveraineté-association agonise, les avantages de la fédération paraissent évidents aux trois quarts du Québec qui, différence oblige, veut toujours ses «pouvoirs spéciaux».

Et la cote du gouvernement péquiste, à 39% contre 53% au PLQ, n'a jamais été aussi forte depuis l'automne de 1982. L'optimisme renaît après la récession profonde: un Québécois sur deux pense que la situation générale va s'améliorer d'ici quelques mois. Et ce sondage confirme en tous points l'analyse de la situation politique que faisaient cet automne Pierre-Marc Johnson, René Lévesque et leurs alliés: 70% des Québécois et 80% des péquistes d'aujourd'hui pensent, comme le premier ministre, qu'il faut purger le discours politique de l'option souveraineté.

Fin d'une époque. Trudeau parti, le fédéralisme redevient acceptable et le Canada, plus accueillant. Quant à René Lévesque, il jouit d'un mouvement de respect, d'estime, d'admiration: 60% des citoyens croient qu'il s'acquitte bien de ses fonctions; il est plus fort que son parti dans l'opinion (45% contre 50% à Robert Bourassa). Mais 47% des électeurs souhaitent néanmoins que M. Lévesque démissionne et cède sa place. Paradoxe ou contradiction? Non, les Québécois pensent qu'il a bien travaillé depuis 25 ans dans l'action politique, que sa résistance décline et que le moment est venu pour lui de tirer sa révérence.

Ainsi s'explique la popularité croissante de Pierre-Marc Johnson que le sondage désigne manifestement à la succession de M. Lévesque. On le savait déjà en partie, c'est vrai. Mais ce qu'on ignorait et que CROP montre en pleine lumière, c'est qu'un Parti québécois dirigé par M. Johnson face au Parti libéral de Robert Bourassa pourrait gagner les prochaines élections. On ne peut pas en dire autant de M. Lévesque, ni de Bernard Landry et de Jacques Parizeau.

Pour le Parti libéral et son chef, ces conclusions annoncent une situation nouvelle. Si M. Johnson réussit à définir avec plus de netteté les orientations idéologiques et constitutionnelles qu'on lui prête et qu'il ne dément pas, s'il définit clairement ses perspectives pour un Québec solidaire du Canada, mais résolument autonomiste et nationaliste, il pourrait livrer aux libéraux une bataille dont le PQ sortirait vainqueur, un PQ amputé et renouvelé. Pour l'instant, il est douteux que la population comprenne bien les idées et les objectifs du ministre de la Justice. Mais celui-ci, par ses attitudes, par son style et son discours, rassure et séduit.

Et le Parti québécois, réuni en session extraordinaire au Palais des congrès aujourd'hui, que va-t-il devenir? Il est certain que les députés voteront à la majorité le texte que leur chef les invite à approuver quant à l'article premier et à la stratégie électorale. Mais comment le parti sortira-t-il de cette épreuve? Car on ne voit pas se dessiner un compromis entre la position des orthodoxes, qui entendent préserver cette fameuse «raison d'être» d'un parti fondé pour faire la souveraineté, et le point de vue des révisionnistes qui, plus que le silence sur l'option lors du prochain scrutin, pensent qu'il faut graduellement adapter le programme au nouveau contexte québécois.

Tel sera le début incertain d'une ère nouvelle. Il serait plus sain et plus naturel que les dissidents, mis en minorité, se rendent à l'évidence et renoncent à faire triompher leurs convictions dans un parti qui n'en veut plus. Plutôt que d'engager une lutte qui n'en finira plus, les convaincus de l'indépendance ou de la souveraineté-association devraient se regrouper dans une formation différente, parti ou mouvement suivant leurs objectifs à court et à long terme. Et le Parti québécois, ainsi délesté, se transformera peu à peu. Il envisagera aussi, après ce congrès difficile, le problème de son leadership.

Le PQ qui change, un nouveau parti qui naît, un congrès pour choisir le successeur de M. Lévesque. Toutes ces opérations seront-elles possibles avant les élections que la population souhaite pour le printemps? Pour conserver son avance d'aujourd'hui, Robert Bourassa doit revoir ses équations et tenter d'occuper toute la place qui lui revient.

Michel ROY

## Roland Bourget, chef de police

Le ministre de la Justice du Québec vient de nommer M. Roland Bourget directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Bien sûr, ce n'est pas le ministre qui a fait enquête sur le candidat pour savoir s'il était digne du poste: une recommandation de la CUM est suffisante pour motiver, ordinairement, la décision gouvernementale. La procédure est normale: le directeur rendra compte de son administration à la CUM et c'est la CUM qu'il devra servir. Aussi bien que ce soit elle qui le choisisse.

Le choix est-il bon?

Sur papier, il paraît excellent. Le nouveau chef est un policier de carrière, qui entrait au service de la police de Saint-Laurent à l'âge de 19 ans et qui devint sergent seulement quatre ans plus tard. Il est né en Gaspésie, a étudié au Nouveau-Brunswick, a poursuivi ses études en administration à l'Université de Montréal et a gravi tous les échelons de la profession. Il est respecté de tous les policiers et de la Fraternité; bref, il semble répondre à toutes les exigences de la tâche.

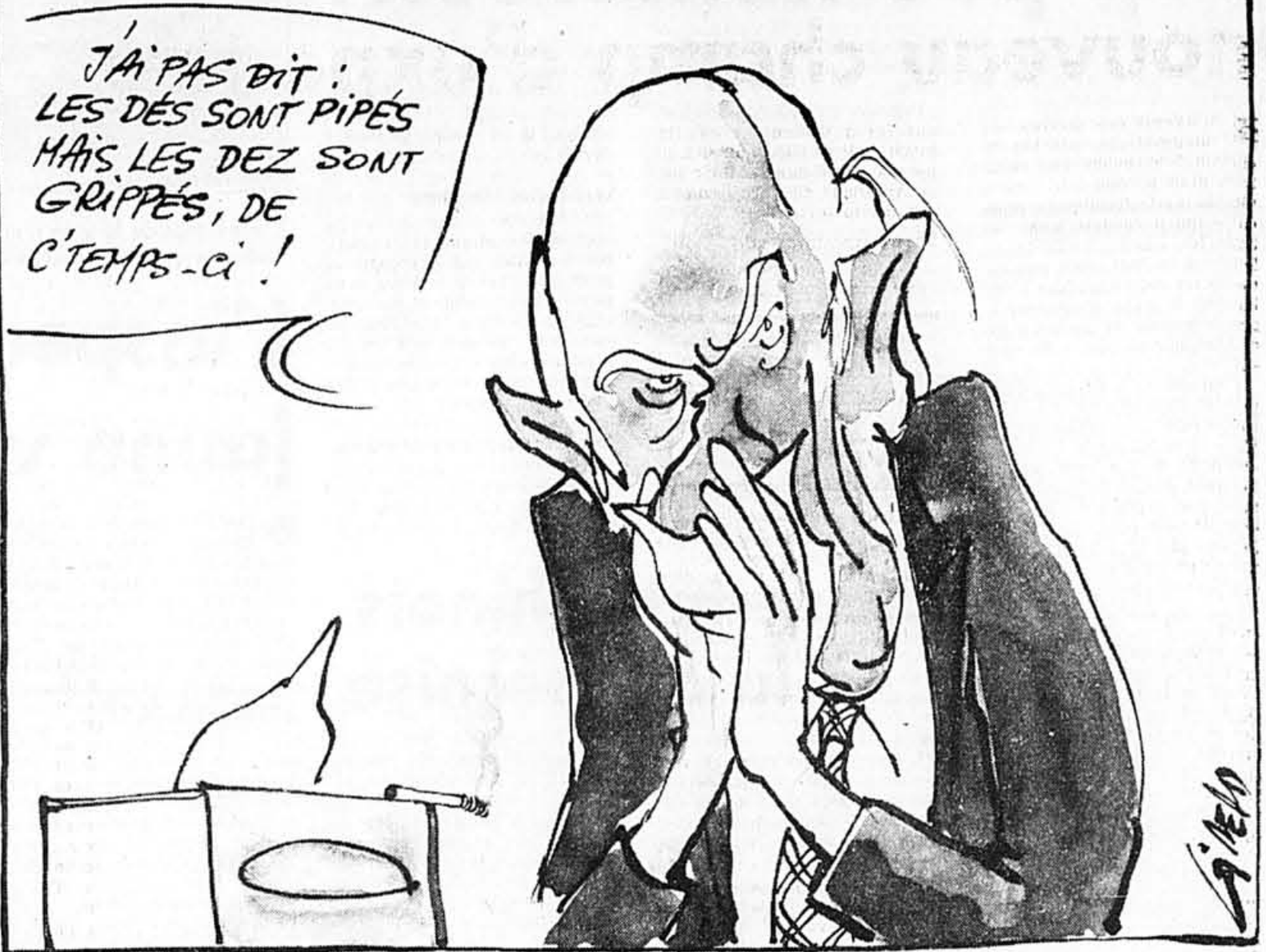
Mais la tâche ne sera pas facile. On sait où l'on devine les problèmes des policiers: taux de maladie, spécialement de dépression, très élevé; absentéisme excessif; insatisfaction chronique; évolution de la fonction et bouleversement fréquent des structures; et bientôt, dans quelques mois, négociation d'une nouvelle convention collective. Quand on se rappelle les offres qui ont été faites aux agents de la Sûreté du Québec et les réactions qu'elles ont provoquées, on se dit que des offres semblables pourront créer des remous sur le territoire de la CUM. Or, on peut s'attendre à ce que, si la rationalisation et la coordination existent quelque part au Québec, les offres soient fort semblables.

Il faudra au chef beaucoup d'autorité et de compréhension, beaucoup de fermeté et de souplesse, beaucoup d'ascendance et de simplicité pour protéger la population contre le chaos, tout en conservant un personnel heureux de son sort.

Un problème que ses prédécesseurs n'ont pas su éviter: la solitude du chef. Nos directeurs de police se sont transmis l'habitude de ne jamais communiquer avec la population et de se retirer dans les froids recoins du silence. Regrettable, vraiment, pour eux comme pour nous. Avec un peu plus de simplicité et de sincérité, le directeur de la police pourrait se rapprocher autant des citoyens que des policiers. Espérons que M. Bourget aura le goût et la préoccupation de communiquer avec ceux qu'il sert.

Jean-Guy DUBUC

## C'EST SEULEMENT UN RHUBE DE CERBEAU



(Droits réservés)



Marcel Adam

## Certaines données du sondage font réfléchir

Dans la première tranche du sondage CROP-LA PRESSE rendue publique hier, les Québécois donnent une réponse particulièrement intéressante lorsqu'on leur demande à qui ils feraient le plus confiance lors de négociations en vue de faire adhérer le Québec à l'accord constitutionnel de 1981.

D'abord il y a de quoi s'étonner qu'ils fassent un peu plus confiance au premier ministre Lévesque (51%) qu'à Robert Bourassa (48%) quand on sait que le premier a plus mal préservé les intérêts constitutionnels du Québec que le second. Mais le plus surprenant c'est que le premier ministre Mulroney jouit d'une cote de confiance beaucoup plus élevée que les deux premiers (63%).

Une grande majorité de Québécois semble croire que les origines québécoises de M. Mulroney justifient de lui faire davantage confiance qu'à M. Lévesque et à son successeur éventuel aux affaires, M. Bourassa. Ils paraissent oublier ou ne pas tenir compte du fait que le devoir d'État d'un premier ministre canadien est de veiller aux intérêts de l'ensemble du pays, sans acception de sa province d'origine.

M. Trudeau est aussi un Québécois, et francophone par-dessus le marché (alors que M.

Mulroney est anglophone), mais il a mécontenté beaucoup de Franco-Québécois avec sa réforme constitutionnelle conçue d'abord dans l'intérêt du pays et non en fonction des attentes de sa province. Pourrait-il en être autrement avec son successeur, fût-il d'un autre parti?

Cette grande confiance des Québécois en M. Mulroney a sans doute un rapport direct avec l'état de grâce dans lequel baigne encore, après plus de quatre mois au pouvoir, le nouveau premier ministre. Il n'a encore rien fait d'autre que de sourire et de distribuer à la ronde les bonnes paroles. Mais il ne rate aucune occasion de poser des gestes de réconciliation avec le gouvernement du Québec, de répéter que son objectif le plus cher est de faire adhérer dans l'honneur le Québec au Canada Bill. Une telle disposition d'esprit a conquis les Québécois. Il est compréhensif qu'à côté de cet homme nouveau, dont le lait et le miel qui coulent de ses lèvres témoignent de la bonne volonté, inspire plus confiance que des hommes qui, comme MM. Lévesque et Bourassa, ont un passé et qui ont estropié leur crédit dans leurs querelles avec Ottawa.

On peut aussi attribuer en

partie à cette lune de miel entre M. Mulroney et les Québécois que l'idée de souveraineté soit en chute libre, que le Québec soit redevenu résolument fédéraliste. Et y voir une autre preuve que la tentation isolationniste du Québec, ces dix ou quinze dernières années, tenait moins au système fédéral qu'à l'attitude arrogante, provocante, essentiellement antagonique du gouvernement libéral.

Ce style de gouvernement a exacerbé le sentiment nationaliste québécois, il a stimulé et revigoré l'idée indépendantiste, et induit une multitude de Québécois à rejeter le système fédéral pour le bien duquel disait agir ce gouvernement pour justifier sa conduite.

Il est compréhensible que les citoyens ordinaires en viennent à confondre un système constitutionnel avec un régime politique donné, à attribuer au premier les vices qu'ils détestent chez le second, et à ne plus voir d'autre solution que dans la séparation quand au surplus ce gouvernement paraît installé à demeure.

Le Parti québécois doit sa fortune à cette confusion qu'il a entretenue, exploitée et qui l'a bien servi jusqu'au jour où un changement de gouvernement, à Ottawa, a fait réaliser

à sa clientèle que le même système fédéral, sans rien changer à sa nature, permet un changement de gouvernement qui est, par rapport au précédent et quant au style, aussi différent que le sont le jour et la nuit. Et tout à coup voici que le gouvernement péquiste réalise à son tour que ce qui n'était pas possible hier le devient aujourd'hui, bref que le fédéralisme demeure un risque, certes, mais «un beau risque».

Alors on songe à ce qui serait arrivé si la majorité des Québécois avait cru le discours péquiste qui présentait comme intrinsèquement mauvais pour le Québec le système fédéral. Ils auraient pris l'énorme risque de l'indépendance pour découvrir, peu de temps après, qu'ils auraient pu en faire l'économie à la faveur d'un simple changement de gouvernement fédéral.

Je ne dis pas que le système fédéral actuel est parfait, ni que le Québec ne se porterait pas mieux de certaines réformes. Je dis que la crise que traverse le PQ est moins attribuable à l'échec référendaire de 1980 et au changement de gouvernement à Ottawa, qu'au fait qu'il vient tout juste de découvrir les réalités que la majorité des Québécois n'avait jamais, elle, perdues de vue.

### LECTURES

## L'échec de la gauche québécoise

Nul besoin d'être devin pour constater que le cœur des Québécois penche à droite. Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Louis Laberge, a lui-même donné sa bénédiction aux conservateurs de Brian Mulroney lundi de cette semaine, tandis que la présidente du Parti libéral du Québec, Louise Robic, admettait jeudi que, même chez les libéraux, le centre d'intérêt se déplace vers la droite.

### PIERRE VENNAT

En ceci, bien sûr, les Québécois ne sont pas différents des autres Nord-Américains. La gauche n'a jamais été en très bonne santé chez nos voisins du Sud, et, au Canada, il n'y a plus maintenant qu'un seul gouvernement néo-démocrate, celui du Manitoba, lequel serait davantage un gouvernement populiste à saveur sociale-démocrate qu'un véritable gouvernement de gauche.

Par ailleurs, même les orthodoxes déçus d'un Parti québécois

qu'ils considèrent comme déviant de plus en plus semblable à une néo-Union nationale, ne se précipitent pas aux portes du Mouvement socialiste de Marcel Pepin.

En un mot, le scénario du passé se répète: même dans un Québec sécularisé et avec des partis politiques où le nationalisme et même l'indépendantisme ont leurs lettres de noblesse, la gauche échoue quand même.

L'histoire de la gauche au Québec est mal connue. On a beaucoup plus écrit sur la droite, le duplisme, le nationalisme, que sur les ailes de la gauche ici. Quand Andrée Lévesque, politologue de l'Université d'Ottawa, a voulu rédiger une thèse sur la question, à l'université Duke, aux États-Unis, on lui a d'ailleurs suggéré d'en faire plutôt une sur la droite, «les sources étant plus nombreuses».

Andrée Lévesque a néanmoins persévéré à écrire sur la gauche, et cela donne un livre historique très intéressant sur les mouvements de gauche québécois entre 1929 et 1939.

Ceci dit, pour expliquer l'échec de la gauche au Québec durant la grande crise économique, Mme Lévesque avance des hypothèses qui, pour être probablement exactes, sont toutefois incomplètes.

Ainsi, ni le Parti communiste canadien, ni le CCF, ancêtre du NPD, n'auraient su prendre en considération le nationalisme canadien-français et l'influence du facteur linguistique dans la politique canadienne. Par ailleurs, l'hostilité systématique de l'Église à tout ce qui de près ou de loin pouvait être identifié au communisme aurait joué contre la gauche, sans compter l'attrait du fascisme et du corporatisme sur les élites canadiennes-françaises, et la répression policière sur la gauche.

Près d'un demi-siècle plus tard, ni les communistes, ni le Nouveau parti démocratique, ni le Mouvement socialiste de Marcel Pepin ne suscitent l'enthousiasme des Québécois.

S'il est vrai que le NPD est encore identifié aux Canadiens anglais, il n'en demeure pas moins que même avec un leader québécois

aussi charismatique que Robert Cliche, le parti n'aurait fait élire qui que ce soit.

Par ailleurs, il est évident qu'on ne saurait parler de l'influence du clergé pour expliquer le fait que le Mouvement socialiste de leaders aussi francophones et identifiés au mouvement syndical québécois que Marcel Pepin et Raymond LaLiberté ne réussit pas à prendre son envol.

Quant à la répression policière, le fascisme ou le corporatisme, ils ont disparu du firmament politique bien avant la gauche elle-même.

Reste l'hypothèse rarement étudiée: les Québécois ont des réactions politiques semblables à celles des Nord-Américains; et les Nord-Américains penchent, généralement, vers le centre. Quelques fois, comme c'est le cas actuellement, c'est le centre-droit. À d'autres époques, c'est le centre-gauche. Mais rarement au-delà. Virage à gauche interdit, Andrée Lévesque, *Boréal Express*, 186 pages.



## LE CHOIX DU MÉTRO SUR FER

# Québec voudrait occuper un nouveau champ d'expertise

■ L'avenir des métros sur pneumatiques semble incertain. Non seulement à Montréal, mais partout à travers le monde. Cette technologie française qui a conquis Montréal, dans les années soixante, se heurte à un mur. Sauf Mexico, toutes les autres grandes villes laissent le pneu. À son tour le gouvernement du Québec vient de trancher en faveur du « fer sur fer ».

Pourtant, cette décision d'implanter un métro sur fer sur la future ligne 7 — corridor de Pie IX — va entraîner des coûts additionnels de 6 p. cent, soit un montant global de \$123,1 millions par rapport à \$399 millions. D'autre part, ce métro sur fer sera plus bruyant que le métro sur pneumatiques. Pourquoi donc l'avoir choisi?

Tant du côté du gouvernement que de celui des spécialistes, notamment ceux de la firme Bombardier, on invoque une raison majeure: permettre au Québec de se donner une expertise et de s'implanter dans le marché mondial du transport en commun. Selon tous les spécialistes, le présent comme l'avenir appartiennent au métro sur fer. Même en Europe, la France n'a pas réussi en 20 ans à implanter son métro sur pneumatiques dans les grandes villes. En Allemagne comme en Angleterre, dans les pays scandinaves comme dans le Sud, on roule sur fer.

— A New-York comme à Washington et dans les grandes villes américaines, c'est le métro

sur fer qui occupe, seul, la place. Si le Québec veut se tailler une place dans ce marché, en Amérique du Nord, il doit à son tour favoriser le fer.

### Fer vs pneumatique

Le métro sur pneumatiques possède, certes, de nombreux



**FLORIAN BERNARD**

avantages. Il est plus silencieux et plus confortable. Mais il peut difficilement se passer de tunnels creusés. Chez Bombardier on estime, par exemple, qu'un métro sur pneumatiques ne pourrait pas résister aux difficiles conditions de nos hivers. La seule ville au monde où un métro sur pneus fonctionne bien à l'extérieur est Mexico, en raison du climat doux.

Le grand défaut du métro sur fer est le bruit qu'il engendre, non seulement pour les passagers, mais également pour les riverains. À Montréal, on réduira considérablement ce bruit en construisant des voies particulières sur dalles flottantes et en installant des coussinets en élastomère entre l'assise de béton et le fond de sol. Il s'agit d'une technologie allemande dite « Stedef » ou, plus familièrement, « Oeuf de Cologne ». L'utilisation de cette technique

sur plus de 65 p. cent de la voie permettra de ramener le niveau du bruit à environ 38 dB, ce qui correspond à la norme établie par Montréal.

C'est l'installation de ces dalles flottantes qui augmentera principalement le coût, au chapitre des immobilisations. Au plan de l'entretien annuel, les deux métros se comparent, avec une différence d'environ 1 p. cent seulement en faveur du système sur pneus.

### Deux conceptions de métro

La différence au niveau de la conception des bogies est très évidente. Le bogie pneumatique dispose de 12 roues au total, soit quatre pneus porteurs, quatre roues de guidage montées horizontalement et quatre roues de fer, nécessaires tant pour changer d'une voie à l'autre que pour des raisons de sécurité en cas de crevaisson. L'emploi de pneus exige en outre un différentiel, afin de minimiser l'usure du caoutchouc dans les courbes.

L'entretien d'un pneu, malgré sa simplicité, est plus onéreux. Sa durée de vie est garantie pour 240 000 km par rapport à une vie de plus de 800 000 km pour une roue de fer. De plus le prix d'un pneu est de \$700 par rapport à un prix de \$400 pour une roue de fer.

À l'inverse, les roues de fer doivent être remodelées périodiquement, ce qui nécessite l'achat de pièces d'équipement évaluées à plus de \$500 000.

Une étude réalisée pour le

compte du gouvernement du Québec concernant la future ligne numéro 7 démontre que les différences de coûts d'opération entre les deux systèmes s'élèvent à environ 1,8 p. cent du coût total d'opération prévu, en faveur d'un système pneumatique, soit \$303 100, ce qui est minime.

### 24,1 millions de plus pour le fer

Quant aux coûts d'immobilisation, le système sur fer coûtera environ 6 p. cent de plus qu'un système pneumatique, soit \$24,1 millions. Ces différences proviennent en grande partie de l'absence d'économies d'échelle reliées à l'exploitation de la ligne 7. En supposant que le parc de la CTCUM permette une utilisation du système fer semblable à celle qu'on attend du système pneumatique, plusieurs coûts d'immobilisation disparaîtraient, notamment celui de la construction d'un atelier spécial pour la ligne 7. De même certains contrats de sous-traitance, comme le pressage et l'alésage des roues pourraient être évités, car le parc serait suffisamment vaste pour permettre l'achat d'équipement spécialisé, ce qui réduirait d'autant les coûts d'opération.

L'étude conclut qu'une fois ce premier métro sur fer construit, d'autres métros éventuels sur fer coûteraient sensiblement le même prix — et probablement moins — que le système sur pneumatiques.



Lysiane Gagnon

## La mort d'un projet

■ Le congrès spécial du PQ, et son issue prévisible, marque bien plus qu'une étape dans la vie du parti: la fin d'une époque et la mort du grand projet politique qui avait mobilisé les éléments les plus dynamiques de toute une génération.

« Mort » est-il un trop gros mot, dans un contexte où les indépendantistes les plus optimistes se contentent de prédire que leur rêve se réalisera peut-être... mais dans deux, trois, quatre générations? Je tiens, quant à moi, pour « mort » ce qu'on croit ne jamais voir de son vivant. Qu'il y ait un jour résurrection n'est pas impossible, évidemment, mais c'est là, pour l'instant du moins, une question purement théorique.

Mais quand même. Il y a, dans la soudaineté avec laquelle les péquistes mettent au rancart l'option qui constituait la raison d'être de leur parti, quelque chose d'intraçable.

Jamais n'aura-t-on vu tant de gens changer d'idée si vite: il y a sept mois à peine, à son congrès de juin, le PQ — presque tout le parti, y compris ceux-là mêmes qui jugent aujourd'hui l'opération « suicidaire » et totalement folle, à commencer par le premier ministre Lévesque alors à la tête des « caribous » — le PQ donc réaffirmait son intention de faire de l'indépendance l'enjeu des prochaines élections.

Il aura suffi d'un prétexte commode — l'élection d'un gouvernement plus aimable à Ottawa — pour que l'on se rende à l'argument suprême des sondages, et que tous ces caribous se transforment en kangourous. (Selon le nouveau lexique péquiste, les souverainistes affirmés sont des « caribous », en souvenir des pauvres bêtes qui ont sombré dans la Canapipeau en crue, les autres étant quant à eux qualifiés de « kangourous » voulant cacher leur idéal dans leur poche.)

Oh bien sûr, on gardera l'idéal « à long terme », bien encastré dans le premier article du programme du parti, encadré comme on encadre la photo d'un mort à qui l'on jure fidélité éternelle et qu'on oublie ensuite au mur du salon. Il n'empêche que malgré ce double langage qu'il continuera à tenir (un langage pour les militants à qui l'on dira que cette volte-face mène par d'autres chemins à l'indépendance, et un langage pour l'électorat, à qui l'on dira que le PQ agira de bonne foi au sein du système fédéral), le PQ est en métamorphose profonde.

Ce qui disparaît aujourd'hui, ce n'est pas l'engagement théorique en faveur de la souveraineté, qui restera formulé dans le programme du parti. Mais les mots ne sont que des mots quand ils portent sur le très long terme, quand ils ne sont plus animés par le souffle du désir et de la volonté. Ce qui disparaît aujourd'hui, en effet, ce n'est pas l'idée en soi, c'est ce qui la portait, ce qui lui donnait vie.

Par ailleurs, la métamorphose du PQ n'est peut-être que l'aboutissement inéluctable d'un enterrement en cours depuis plusieurs années.

Le sondage CROP-LA PRESSE montre le recul saisissant de l'idée de souveraineté: seulement 4 p. cent souhaitent l'indépendance complète, alors qu'en juin 1979, et même auparavant (si l'on en juge par les élections de 1966), ce pourcentage tournait autour de 9 p. cent. Seulement 15 p. cent se disent en faveur de la souveraineté-association: presque deux fois moins qu'à la veille du référendum.

Plus encore, depuis deux ans environ, on assiste au renversement de la tendance traditionnelle selon laquelle on s'identifiait au gouvernement du Québec plutôt qu'à celui du Canada: en 1979, en 1980, de solides pluralités estimaient que c'était à Québec qu'on s'occupait le mieux de leurs intérêts; mais en février 1983, un autre sondage CROP montrait un renversement qui depuis s'est accentué. (Notons que ce renversement s'est effectué sous le régime Trudeau, et après le « coup de force » constitutionnel; il ne s'explique pas par la lune de miel avec le gouvernement Mulroney.)

Plus de gens qu'auparavant (75 p. cent, par rapport à 66 p. cent en 1979) estiment qu'il y a « surtout des avantages » à faire partie du Canada, et il y a même une majorité absolue (52 p. cent) à souhaiter que le Québec soit simplement « une province comme les autres ».

Ce changement d'attitude se répercute sur le plan linguistique: chez les répondants francophones, seulement 20 p. cent (et seulement 27 p. cent parmi les électeurs péquistes) tiennent à l'affichage unilingue français. Entre l'affichage bilingue où le français prédominerait (c'est la formule de l'ancienne loi 22) et l'affichage où les deux langues seraient sur un pied d'égalité, 34 p. cent choisissent cette dernière formule, seulement 28 p. cent tenant à la prédominance du français et les autres préférant laisser le libre choix aux commerçants.

Il est évident que l'idée d'indépendance a perdu du terrain sous le régime péquiste. Le paradoxe peut n'être qu'apparent et tenir au fait qu'en se faisant élire, en tant que parti francophone farouchement nationaliste, le PQ désamorçait en même temps ce noyau complexe d'aspirations et de frustrations qui constituait le moteur de l'idéologie indépendantiste... encore qu'il soit vraiment impossible de savoir ce qui se serait passé si le PQ avait choisi d'autres stratégies.

Il se peut que le résultat ait été le même, et que d'autres forces, plus profondes que celles qui originent de l'action politique, aient été à l'oeuvre dans la société. (On peut penser au contexte international, à l'élévation de la scolarité, à l'introduction d'idéologies et de courants sociaux reposant sur le pluralisme et sur d'autres solidarités, aux nouvelles préoccupations économiques, au « rejet de l'Etat », etc, autant de facteurs qui pourraient avoir diminué le nationalisme revendicateur fondé sur l'homogénéité ethnique et sur le concept de l'Etat-nation.)

Dans l'ensemble, le tableau que donne du Québec le sondage CROP-LA PRESSE, à l'heure même où son parti gouvernemental effectue lui-même, sur lui-même, une chirurgie sans précédent (qui à certains égards n'est pas sans évoquer l'auto-mutilation, car Dieu sait dans quel état le parti sortira de la salle d'opération), ce tableau donc est un tableau extrêmement serein: les Québécois semblent confiants dans l'avenir, confortablement installés dans un statu quo constitutionnel éclairé par la lune de miel avec le nouveau gouvernement conservateur (pour tout dire, c'est à M. Mulroney, bien avant MM. Lévesque et Bourassa, qu'on fait le plus confiance pour défendre les intérêts du Québec dans la négociation d'un accord constitutionnel!).

Tolérants, voire affectueux, envers les politiciens qui, comme M. Lévesque, les ont servis pendant tant d'années, les Québécois semblent toutefois vouloir un changement de gouvernement à Québec, de même qu'un renouvellement du leadership au PQ, et favoriser en Pierre-Marc Johnson un type d'homme qui ressemble, par la sobriété et l'attitude conciliante, bien plus à MM. Bourassa et Mulroney qu'à M. Lévesque, mais cela n'a pas l'allure d'une vague irréversible. Peut-être le renversement des libéraux à Ottawa a-t-il assouvi certaines volontés de changement?



L'assassinat d'un diplomate libyen à Rome dimanche dernier n'est qu'un élément de plus dans la liste des attentats qui font renaître le climat de peur, en Italie.

## L'accélération soudaine du terrorisme confond les autorités italiennes

■ Début décembre '84, le président du Conseil d'Italie (premier ministre), Bettino Craxi, lançait une mise en garde: « Des indices nous font craindre une reprise du terrorisme ». En fait, l'alarme du chef du gouvernement n'avait que le mérite de réunir une série d'actes isolés en un phénomène socio-politique cohérent et de confirmer la préoccupation croissante des autorités.

Le 21 janvier de l'année dernière, en effet, l'ambassadeur de Libye à Rome, Ammar Mustafa El Taggazy, était abattu par le même groupe qui a revendiqué l'assassinat dimanche du diplomate libyen Faraz Omar Mathyoun, (organisation d'opposants anti-khédafistes dénommée « Volcan »). Un mois plus tard, le général américain Leamon R. Hunt, responsable de la logistique de la force multinationale au Sinaï, tombait sous les balles des Brigades rouges. A la même époque, le vice-consul des Emirats arabes unis à Rome subissait le même sort dans un quartier cossu de la capitale. On apprenait en novembre qu'un commando de 17 membres de la JIHAD islamique se préparait à lancer une voiture bourrée d'explosifs contre l'ambassade des Etats-Unis à Rome. L'opération avait auparavant porté fruit, rappelons-le, à trois reprises à Beyrouth. La police italienne a cependant écarté le complot et mis les terroristes sous les verrous. Début

décembre, meurtre d'un représentant de l'Organisation de libération de la Palestine dans une petite rue bordant la chic Via Veneto. Dix jours plus tard, les Brigades rouges attaquent un fourgon blindé à Rome et une orfèvrerie à Bologne. Bilan: trois morts dont un agent de sécurité.



**JEAN LAPIERE**

à Rome

collaboration spéciale

Avant-veille de Noël, un wagon du rapide 904 Naples-Milan explose: 16 morts et près de 200 blessés. Plusieurs organisations terroristes revendiquent l'action. Finalement, mercredi dernier, un agent des services anti-terroristes de la police italienne meurt criblé de balles dans une cabine téléphonique — un meurtre signé Brigades rouges.

### « Top secret »

Pourquoi cette accélération soudaine après le ralentissement de l'activité terroriste des dernières années? C'est la question à 100 000 dollars! On sait toutefois que plus de deux mille présumés terroristes italiens ont été incarcérés au cours des dernières années — qu'ils y sont encore pour la plupart en atten-

te d'un jugement. Sur le plan idéologique donc, ce n'est peut-être pas la déconfiture du terrorisme comme l'absence de cadres dirigeants qui a ralenti leur activité. Leur réapparition confirmerait que le « cadavre », qu'on a peut-être enterré trop vite, se soit régénéré. L'explication de la recrudescence du terrorisme international — qu'il ne faut d'ailleurs pas trop rapidement isoler du terrorisme intérieur tant les liens entre les deux phénomènes furent nombreux au cours des années '70 — est plus vaste et complexe. Il tient assurément aux tensions qui agitent l'ensemble du bassin méditerranéen.

On sait cependant qu'un rapport ultra-confidentiel sur ces événements et les perspectives s'en dégageant occupe depuis un mois et demi les tables de travail du président du Conseil, du ministre de l'Intérieur et des principaux dirigeants de la police. On suppose que le président de la République et le chef du gouvernement s'en sont inspirés pour déclarer au lendemain de l'attentat sur le train de Naples que l'ordre du jour était venu de l'étranger.

Le gouvernement américain aurait par ailleurs informé Rome à plusieurs reprises de l'imminence d'actions armées en Europe — essentiellement en provenance des pays du Proche-Orient. On aurait été, selon des journaux italiens, jusqu'à proposer la constitution d'une force

multinationale anti-terroriste qui aurait pu mener des opérations préventives ou des représailles selon le cas. Rome s'y serait toujours refusé, invoquant le caractère strictement défensif de ses forces armées.

### Pourquoi l'Italie?

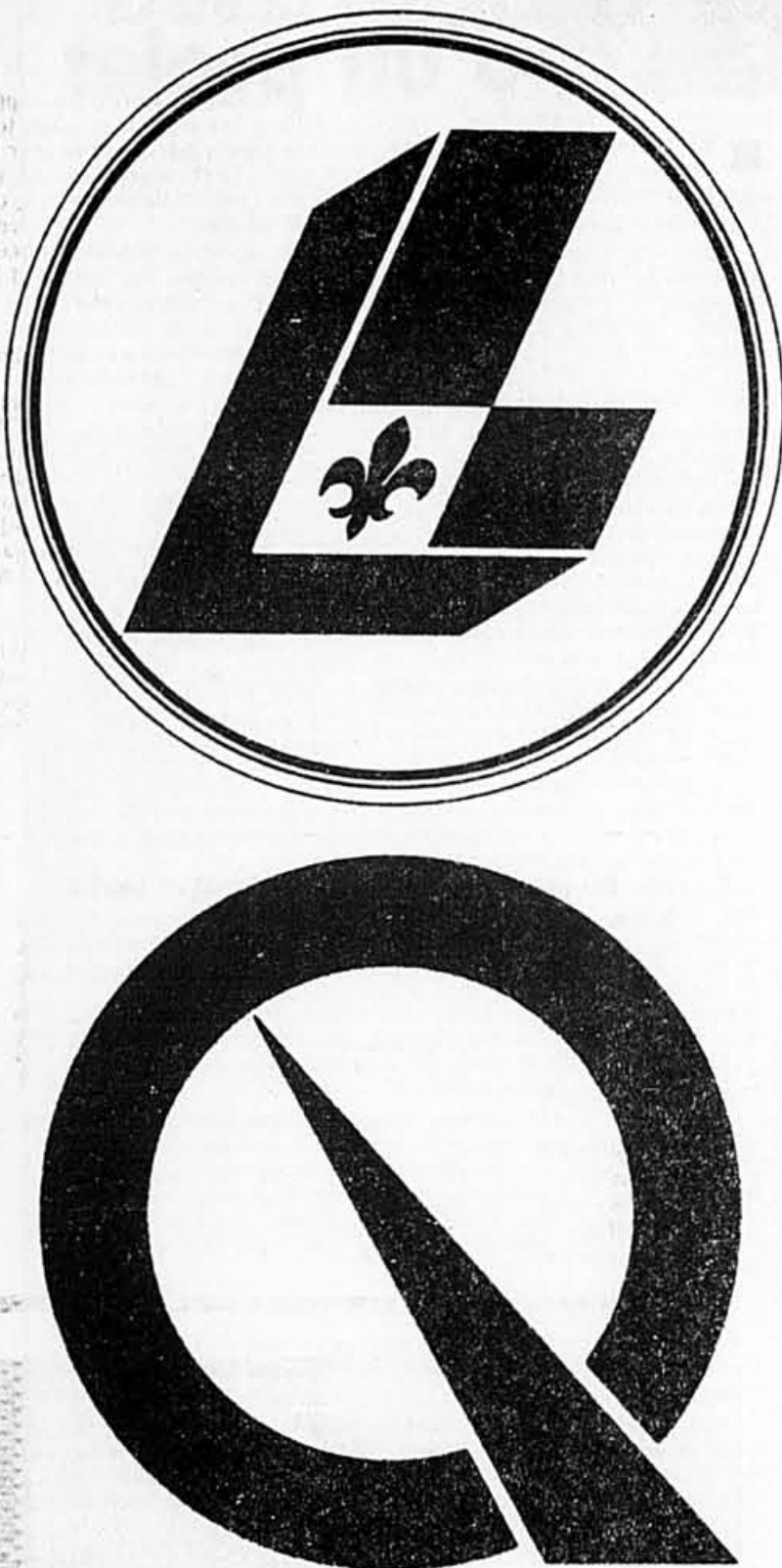
Pour résumer une situation fort compliquée, disons simplement que l'Italie occupe une position « privilégiée », pour le meilleur comme pour le pire. Point névralgique de l'OTAN tant en ce qui concerne le bloc de l'Est (des missiles Cruise sont en cours d'installation à Comiso, en Sicile) que pour toute la région méditerranéenne; sa politique internationale est faite d'ouverture et de dialogue; elle maintient des rapports constants avec les pays les plus intransigeants et les plus opposés (Syrie, Israël, Libye). La situation intérieure reflète cette politique: les ambassades fleurissent... souvent pour y mener des activités pas toujours conformes aux accords internationaux. En témoignent les nombreux règlements de compte des dernières années.

Chacun laissé un peu à lui-même fait donc ce qu'il peut pour assurer sa protection. Les milices policières privées sont nombreuses. Les mesures de sécurité des ambassades adoptent le rythme et sont à la mesure des menaces reçues. Ainsi l'entrée de l'ambassade canadienne à Rome a-t-elle été complètement blindée.



# SONDAGE CROP-LA PRESSE

## L'écart entre le PQ et le PLQ s'est dramatiquement rétréci



■ L'écart entre le Parti libéral et le Parti québécois, qui était de 40 points à certains moments l'année dernière, s'est dramatiquement rétréci au cours des derniers mois et n'est plus que de 14 points.

Un sondage réalisé par la maison CROP pour le compte de LA PRESSE révèle même que les deux formations politiques seraient nez à nez si le PQ était dirigé par Pierre-Marc Johnson.

Quarante-sept p. cent des Québécois répondent en effet qu'ils voteraient pour ce parti si M. Johnson en devenait le chef, alors que seulement 46 p. cent appuieraient encore le parti de Robert Bourassa dans ce contexte. L'Union nationale recueillerait 5 p. cent des voix.

Ces données signifient que le PQ serait probablement reporté au pouvoir dans ces conditions, car il est bien connu que les libéraux, en raison de leur grande force dans les circonscriptions anglophones, doivent distancer leurs adversaires par plusieurs points pour obtenir un plus grand nombre de sièges.

Si les élections avaient eu lieu entre le 10 et le 14 janvier dernier, avec M. Lévesque à la tête du PQ, les libéraux l'auraient emporté avec 53 p. cent des voix contre 39 p. cent à leurs adversaires péquistes.

### Une remontée importante

Il s'agit d'une remontée très importante pour la formation souverainiste qui a baissé jusqu'à 20 p. cent des intentions de vote l'année dernière et n'a jamais fait mieux que 31 p. cent depuis. La chute est par contre inquiétante pour les libéraux, qui avaient pris l'habitude d'approcher ou de dépasser les 60 p. cent d'appuis.

En mars 84, par exemple, un sondage CROP-LA PRESSE indiquait que l'écart entre les deux partis était passé de 40 à 30 points, les libéraux battant les péquistes par 61 p. cent à 31 p. cent. Le PQ avait ensuite repris sa dégringolade et, en septembre dernier, il ne recevait que 23 p. cent des intentions de vote contre 58 p. cent pour le PLQ.

### TEXTES

Louis Falardeau  
et Pierre Gravel

Ce dernier sondage, réalisé par la maison Sorecom, indiquait également que le remplacement de M. Lévesque par M. Johnson serait profitable au PQ. Mais ce dernier ne menaçait quand même pas les libéraux, qui l'emportaient facilement par 53 p. cent contre 30 p. cent.

Sa remontée tient sûrement en partie au changement d'orientation proposé par M. Lévesque. Même si ce n'est qu'aujourd'hui que les membres du PQ décideront s'ils acceptent de mettre en veilleuse leur option souverainiste, on peut penser que les électeurs ont déjà pris pour acquis que la volonté du chef prévaut.

Un sondage réalisé en novembre par la maison Sorecom pour le compte du journal Le Soleil indiquait clairement que l'appui au Parti québécois augmenterait sensiblement s'il choisissait l'orientation proposée par le premier ministre. Le PQ obtenait alors 40 p. cent des intentions de vote (plutôt que 31 p. cent) contre 49 p. cent pour le PLQ.

(Notons que les données publiées plus haut ont toutes été obtenues après répartition des indécis. Celles qui suivent ne tiennent

compte que de ceux qui ont indiqué des choix.)

### Johnson

Le fait que M. Johnson ferait bien meilleure figure que M. Lévesque et pourrait même battre les libéraux ne manquera pas d'inquiéter ces derniers et de donner plus de poids aux péquistes qui souhaitent que le premier ministre cède sa place au ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes.

Elles pourraient même, si elles se confirmaient et s'amplifiaient, menacer le leadership des chefs des deux grandes formations politiques québécoises.

Elles s'expliquent par le fait que 15 p. cent de ceux qui ont l'intention de voter libéral passeraient au PQ si M. Johnson en devenait le chef alors que seulement 7 p. cent des péquistes appuieraient alors le PLQ. L'union nationale ne conserverait dans cette hypothèse qu'un tiers de ses électeurs unionistes, 37 p. cent passant au PQ et 20 p. cent se disant indécis.

Et alors que le PQ ne bat le PLQ que chez les 25 à 34 ans (par 40 p. cent contre 39), il l'emporterait fortement dans cette tranche d'âge (par 45 à 32), mais aussi chez les 35 à 44 ans (42 à 34) si M. Johnson en était le chef.

Ce dernier ramènerait également au bercail certains des électeurs péquistes de 81 qui l'ont dé-

serté depuis. Ceux qui disent avoir voté pour ce parti lors des dernières élections voteraient en effet à 66 p. cent pour un PQ dirigé par lui. Ce pourcentage baisse à 61 lorsque M. Lévesque en est le chef.

### Parizeau

La même question a été posée en prenant pour acquis que le PQ était dirigé par MM. Jacques Parizeau et Bernard Landry. Les résultats obtenus ne manqueraient pas d'inquiéter ces deux hommes politiques dont les velléités de leadership sont, dans le premier cas fortement présumées, et dans l'autre avouées.

Le PQ de M. Parizeau serait battu par 56 p. cent à 32 p. cent par les libéraux de Robert Bourassa alors que celui de M. Landry subirait le même sort par 58 p. cent à 32 p. cent.

Si l'ex-ministre des Finances était chef, 14 p. cent des électeurs péquistes passeraient au PLQ et 8 p. cent des libéraux feraient le chemin inverse. Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur ne perdrait que 12 p. cent des péquistes mais ne gagnerait que 6 p. cent des libéraux. Dans les deux cas, 18 p. cent des unionistes passeraient au PQ.

Notons enfin que M. Johnson conserverait l'appui de 66 p. cent des électeurs qui disent avoir appuyé le PQ en 1981, alors que MM. Parizeau et Landry n'en garderaient respectivement que 46 et 44 p. cent.

### Le meilleur du PQ contre le PLQ de Bourassa

Question 18: Parmi les personnes suivantes, qui, selon vous, ferait la meilleure lutte à Robert Bourassa lors des prochaines élections provinciales?

|                            | L'opinion de la population en général | L'opinion de ceux qui votent PQ en 1985 | L'opinion de ceux qui votent PLQ en 1985 | L'opinion de ceux qui ont voté PQ en 1981 | L'opinion de ceux qui ont voté PLQ en 1981 |
|----------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Pierre-Marc Johnson        | 39%                                   | 38%                                     | 44%                                      | 44%                                       | 45%                                        |
| Bernard Landry             | 3                                     | 1                                       | 5                                        | 1                                         | 4                                          |
| René Lévesque              | 23                                    | 39                                      | 15                                       | 28                                        | 16                                         |
| Jacques Parizeau           | 13                                    | 13                                      | 14                                       | 14                                        | 16                                         |
| Aucun                      | 2                                     | —                                       | 3                                        | 1                                         | 2                                          |
| Indifférent                | 1                                     | 1                                       | 1                                        | 1                                         | 1                                          |
| Ne sait pas/pas de réponse | 18                                    | 7                                       | 17                                       | 9                                         | 15                                         |

### Non à l'élection sur l'indépendance

Question 15: Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord, tout à fait en désaccord avec la volonté de monsieur Lévesque de ne pas faire porter les prochaines élections provinciales sur la question de l'indépendance du Québec?

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| Tout à fait d'accord.....       | 46% |
| Plutôt d'accord.....            | 24% |
| Plutôt en désaccord.....        | 8%  |
| Tout à fait en désaccord.....   | 15% |
| Indifférent.....                | 2%  |
| Ne sait pas/pas de réponse..... | 7%  |

### Méthode du sondage

■ Ce sondage, exclusif à LA PRESSE, a été réalisé par Claude Gauthier, directeur de la recherche à CROP.

Les 1 005 entrevues téléphoniques, d'une durée moyenne de dix minutes, ont été effectuées du 10 au 14 janvier 1985, depuis les bureaux de CROP à Montréal.

Le questionnaire a été conçu par CROP et avait comme objectif d'évaluer le climat politique au Québec, à la veille du Congrès du PQ du 19 janvier et quelques mois après l'élection d'un gouvernement conservateur à Ottawa. Avant d'être remis aux enquêteurs, le questionnaire fut traduit en anglais, prétesté et soumis à l'approbation de LA PRESSE.

Parmi les 1 364 ménages éligibles, il fut possible de réaliser une entrevue avec l'individu choisi dans 1 005 cas, à partir d'une grille de sélection qui tient compte du nombre d'hommes et de femmes de 18 ans et plus dans le ménage, soit un taux de collaboration de 74 p. cent.

Une liste initiale de 1 500 numéros de téléphone avait été tirée, selon la méthode du hasard systématique, dans les annuaires téléphoniques couvrant l'ensemble du Québec. De cette première liste furent retirés 136 numéros pour diverses raisons comme, par exemple, l'interruption du service téléphonique ou l'impossibilité de compléter l'entrevue en français ou en anglais. L'échantillon véritable comprenait donc 1 364 ménages résidentiels éligibles.

Dans 359 cas, le questionnaire n'a pu être complété pour les motifs suivants: refus de l'individu choisi, 109; refus de permettre la sélection d'un répondant, 98; sans réponse après plusieurs essais, 84; absence ou maladie de la personne choisie, 57; questionnaires incomplets, 11.

Au moment du traitement informatique, les informations recueillies furent pondérées, sur la base des statistiques officielles de Statistique Canada pour 1981, en fonction du sexe, de la langue d'usage et de la région de provenance (Montréal, reste du Québec) des répondants.

La marge d'erreur purement statistique d'un sondage à cette nature est estimée à 3 p. cent, 19 fois sur 20.

■ La grande majorité des Québécois est d'accord avec le premier ministre Lévesque pour que les prochaines élections générales au Québec ne portent pas sur l'indépendance. Et un nombre sensiblement égal d'électeurs estiment qu'elles devraient être déclenchées d'ici l'automne prochain.

Le sondage CROP-LA PRESSE indique en effet que 70 p. cent des personnes interrogées appuient la position du chef du Parti québécois en ce qui a trait à la mise entre parenthèses de l'option souverainiste lors du prochain scrutin général. Seulement 23 p. cent se disent plutôt ou tout à fait en désaccord avec cette approche qui laisse indifférents 2 p. cent des répondants alors que 7 p. cent n'ont pas d'opinion à ce sujet.

Il est à noter que ce sont des électeurs qui ont l'intention de voter pour le PQ aux prochaines élections qui apportent l'appui le plus massif à M. Lévesque à ce propos (80 p. cent). Chez ceux qui ont voté pour son parti en 1981, l'accord avec M. Lévesque se situe à 75 p. cent. Comme s'ils craignaient intuitivement l'efficacité d'un tel repli stratégique, ce sont les électeurs libéraux, aussi bien en 1981 qu'en 1985, qui l'endossent le moins même si, là encore, la majorité l'appuie (68 p. cent).

Fait significatif, cette démarche du chef péquiste reçoit un aval éloquent (entre 57 et 80 p. cent) dans toutes les catégories de répondants quels que soient leur âge, leur langue, leur occupation, leur degré de scolarité ou leur allégeance politique. À l'inverse, selon la même ventilation des réponses, la thèse des orthodoxes qui ne sont pas d'accord avec ce virage du PQ ne reçoit

l'assentiment que de 14 à 27 p. cent des personnes interrogées.

### Des élections prochaines

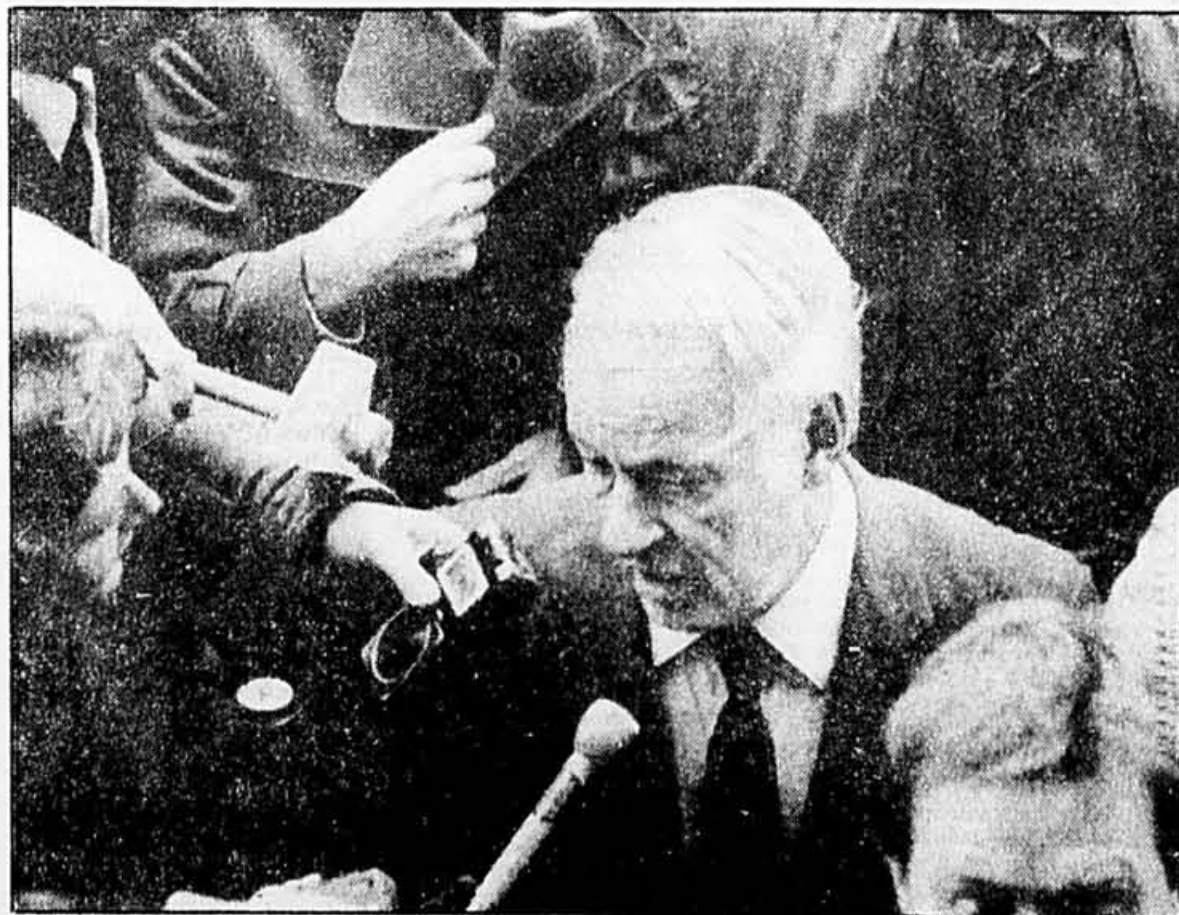
En ce qui a trait à la date des prochaines élections au Québec, 72 p. cent des répondants souhaitent qu'elles se déroulent d'ici l'automne prochain dont 45 p. cent qui voudraient qu'elles soient déclenchées avant l'été. Seulement 15 p. cent espèrent que le PQ, contrairement à la tradi-

tion des élections à tous les quatre ans, attende l'expiration de son mandat de cinq ans et n'en appelle au peuple qu'au printemps 1986.

Ce sont les électeurs libéraux qui sont les plus impatients (62 p. cent) d'aller voter d'ici l'été, leur appui à un report de l'échéance électorale diminuant au fur et à mesure où la date s'éloigne: 20 p. cent seraient d'accord pour des élections à l'automne et seulement 11 p. cent souhaitent atten-

dre jusqu'au printemps de l'an prochain.

Les péquistes, eux, semblent beaucoup moins pressés d'en finir puisque seulement 26 p. cent espèrent entrer en campagne électorale d'ici l'été contre 42 p. cent qui voudraient gagner quelques mois en reportant les élections à l'automne. Seulement 22 p. cent, par contre, prendraient le risque d'aller au bout du mandat actuel qui se termine théoriquement en mai 1986.



RADIO CITE VOUS PROPOSE

FM  
107.3

Le Paradis  
Beauté/Santé



Soyez parmi les 10 personnes chanceuses qui iront goûter au luxe d'un paradis de la beauté et de la santé au Bonaventure Spa de Fort Lauderdale.

Écoutez  
RADIO CITE  
et consultez  
la presse  
les mardi, jeudi  
et samedi

AIR CANADA  
BONAVENTURE  
HOTEL & SPA  
A Radisson Resort



# SONDAGE CROP-LA PRESSE

## LA MAJORITÉ SOUHAITE LE DÉPART DE RENÉ LÉVESQUE

# On croit que c'est Johnson, plus que Lévesque, qui ferait la meilleure lutte à Bourassa

■ Les Québécois croient que Pierre-Marc Johnson, bien plus que René Lévesque, « ferait la meilleure lutte à Robert Bourassa lors des prochaines élections provinciales ».

C'est ce que révèle le sondage CROP-LA PRESSE qui, pour la première fois, posait cette question aux électeurs québécois.

Leurs réponses indiquent que 39 p. cent estiment que M. Johnson est le mieux placé, alors que seulement 23 p. cent font porter leur choix sur le premier ministre.

Le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes est même aussi fort que tous ses « adversaires » réunis, puisque M. Parizeau reçoit 13 p. cent des mentions et M. Landry seulement 3 p. cent. Les autres personnes interrogées n'ont pas voulu choisir un des quatre noms proposés.

M. Lévesque bat encore son ministre — par 39 p. cent contre 38 p. cent — chez les personnes qui disent avoir l'intention de voter pour le PQ. Mais M. Johnson est

### TEXTES

Louis Falardeau  
et Pierre Gravel

de très loin le préféré des électeurs libéraux et unionistes.

Les personnes qui disent avoir voté pour le PQ en 81 sont également beaucoup plus favorables au ministre (44 p. cent) qu'au premier ministre (28 p. cent).

### Lévesque devrait démissionner

Les Québécois pensent par ailleurs que M. Lévesque devrait démissionner et laisser sa place à un nouveau chef avant les prochaines élections. Quarante-sept p. cent des personnes qui ont répondu au sondage sont de cet avis, alors que 39 p. cent pensent le contraire.

Ce souhait d'un départ de M. Lévesque a pu être influencé par sa récente hospitalisation. Mais il reste qu'un sondage CROP-LA PRESSE publié en mars 84 révé-

lait que les électeurs qui voulaient qu'il démissionne étaient plus nombreux (49 p. cent). Seulement 34 p. cent estimaient alors qu'il devait rester.

Ceux qui ont l'intention de voter pour le PQ sont très majoritaires à vouloir le garder comme chef (65 p. cent contre 29 p. cent), alors que les libéraux et les unionistes souhaitent qu'il quitte dans des proportions à peu près inverses. Fait à noter, ceux qui disent avoir voté pour le PQ en 81 sont très partagés à ce sujet, 51 p. cent voulant que M. Lévesque conserve la direction du parti alors que 41 p. cent sont d'avis contraire.

À la suite de cette question, et avant celle dont nous traitons au début du texte, les sondages ont demandé, sans suggérer aucun nom, qui, advenant le départ de M. Lévesque, « ferait le meilleur chef pour le Parti québécois ».

La grande majorité des répondants — 63 p. cent — n'ont tout simplement pas voulu donner de noms. Pierre-Marc Johnson est de très loin le favori de ceux qui font un choix. Vingt-six p. cent optent pour lui, contre 5 p. cent pour Jacques Parizeau et 1 p. cent pour Bernard Landry.

Plusieurs noms ont également été mentionnés par moins de 1 p. cent des répondants. MM. Charbon, Duhaime, Laurin, J.-Y. Morin, Léger, Pierre Bourgault et Jean-François Bertrand ont reçu plus d'une mention. Tout comme André Arthur et Jean Chretien d'ailleurs. Robert Bourassa a même été le choix de 1 p. cent des répondants.

Les électeurs péquistes sont les plus nombreux à répondre à cette question et 38 p. cent nomment M. Johnson, 7 p. cent M. Parizeau et 2 p. cent M. Landry.

### Une majorité souhaite que Lévesque parte

Question 16: En vue des prochaines élections provinciales au Québec, souhaitez-vous que René Lévesque reste chef du Parti québécois ou souhaitez-vous qu'il démissionne et cède sa place à un nouveau chef?

|                            | Janvier 1985 | Février 1984 | Chez les électeurs du PQ (1985) | Chez les électeurs du PLQ (1985) | Chez les électeurs de l'UN (1985) |
|----------------------------|--------------|--------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| Souhaite qu'il reste       | 39%          | 34%          | 65%                             | 28%                              | 24%                               |
| Souhaite qu'il démissionne | 47           | 49           | 29                              | 60                               | 68                                |
| Indifférent(e)             | 5            | 11           | 3                               | 7                                | 3                                 |
| Ne sait pas/pas de réponse | 8            | 6            | 3                               | 5                                | 5                                 |

### Qui pourrait remplacer René Lévesque?

Question 17: Advenant le départ de René Lévesque, qui, à votre avis, ferait le meilleur chef pour le Parti québécois?

N.B.: À cette question, 63 p. cent des répondants disent qu'ils ne sauraient pas. Chez ceux qui répondent spontanément, le score des successeurs potentiels est le suivant:

|                          |     |
|--------------------------|-----|
| Pierre-Marc Johnson..... | 26% |
| Jacques Parizeau .....   | 5   |
| Bernard Landry.....      | 1   |



## Dans l'estime des électeurs, Bourassa a une très légère avance sur René Lévesque

■ René Lévesque et Robert Bourassa jouissent à peu près également de l'estime populaire même si, mathématiquement, le chef libéral semble bénéficier d'une faible avance sur son rival.

Si on s'en tient aux personnes qui ont exprimé une opinion claire, en éliminant les indécis et ceux qui refusent de répondre, on constate en effet que M. Bourassa est jugé le plus apte à diriger le Québec par 50 p. cent des répondants comparativement à 45 p. cent qui préfèrent M. Lévesque. Rappelons que dans un sondage de ce type, la marge d'erreur est de 3 p. cent en plus ou en moins, ce qui pourrait accroître l'écart entre les deux hommes ou encore les placer nez à nez.

Encore une fois, comme dans tous les sondages antérieurs, le chef péquiste est plus populaire que son parti dont la cote de popularité s'établit à 39 p. cent. Dans le cas du leader libéral, c'est le contraire. Le PLQ jouit d'une plus grande popularité (53 p. cent) que son chef. Le chef unioniste Jean-Marc Béliveau est loin derrière ses rivaux (5 p. cent) et, lui aussi, moins populaire que son parti (7 p. cent).

D'un point de vue strictement partisan, c'est évidemment dans leur formation politique respective que les chefs reçoivent leurs appuis les plus importants, encore que 12 p. cent de ceux qui ont voté pour Claude Ryan en 1981 choisissent aujourd'hui René Lévesque alors que 72 p. cent de ces électeurs sont restés fidèles à leur parti malgré le changement de chef. René Lévesque, lui, a conservé l'estime de 65 p. cent de ceux qui ont voté pour le PQ en 1981 alors que 18 p. cent de ces derniers privilégient aujourd'hui Robert Bourassa. En ce qui a trait aux prochaines élections, 77 p. cent des électeurs libéraux préfèrent leur chef à son opposant alors qu'inversement 89 p. cent des péquistes se rangent derrière le leur.

Autre constante qu'on retrouve dans tous les sondages, c'est chez les non-francophones que M. Bourassa trouve le plus important support (56 p. cent) alors que

c'est chez les travailleurs syndiqués (33 p. cent) et les électeurs de 35 à 44 ans (36 p. cent) qu'il recueille le moins d'appuis. M. Lévesque, lui, a surtout ses assises chez les électeurs de 25 à 34 ans (43 p. cent), les hommes (42 p. cent), les francophones et les plus scolarisés (41 p. cent).

### Évaluer le rôle de Lévesque

La majorité des Québécois estime, par ailleurs, que M. Lévesque s'acquitte bien de sa tâche comme premier ministre et comme défenseur des intérêts du Québec face à Ottawa (60 p. cent), et comme chef du PQ (54 p. cent). Par contre, seulement 47 p. cent jugent qu'il contribue à améliorer la situation économique de ses concitoyens, contre 42 p. cent qui pensent le contraire.

Fait assez étonnant, les libéraux sont à peu près également

partagés dans leur jugement sur René Lévesque comme premier ministre. 49 p. cent de ceux qui ont voté libéral en 1981 estiment qu'il s'acquitte bien de sa tâche contre 48 p. cent qui croient le contraire. Chez ceux qui prévoient voter en faveur de M. Bourassa à la prochaine occasion, l'écart s'agrandit un peu mais 45 p. cent de ces derniers donnent une bonne note au premier ministre péquiste alors que seulement 51 p. cent le jugent mal.

En tant que chef du PQ, René Lévesque satisfait 69 p. cent de ceux qui l'ont élu en 1981 et 83 p. cent de ceux qui ont l'intention de voter pour son parti aux prochaines élections. Il a déçu 27 p. cent de ses électeurs passés et déçoit encore 16 p. cent de ceux qui s'apprêtent, malgré tout, à lui rester fidèles.

L'affaire de la perte du droit de

veto lors des dernières négociations constitutionnelles ne semble pas avoir sérieusement affecté la popularité de M. Lévesque puisqu'il a failli à la tâche à ce chapitre. Et pour l'avenir, la confiance règne puisqu'à ce titre, il a la confiance de 88 p. cent de ses militants contre 9 p. cent qui se disent déçus de lui à ce point de vue. Là encore, les libéraux d'hier et de demain se partagent à peu près également dans leur jugement sur le chef du gouvernement.

C'est sur le plan de l'amélioration de la situation économique des Québécois que le jugement des libéraux et des péquistes est le plus sévère pour M. Lévesque. 59 p. cent des libéraux ont de lui une opinion négative à ce propos alors qu'il a déçu 30 p. cent de ceux qui l'endossaient il y a bientôt quatre ans. Trois libéraux sur dix sont cependant satisfaits de sa performance en comparaison de huit sur dix chez ceux qui entendent l'appuyer au prochain scrutin.

Si la majorité des Québécois (57 p. cent) se disent peu ou pas du tout satisfaits du gouvernement actuel, face à 39 p. cent (exactement le même taux que celui des intentions de vote) qui sont d'avis contraire, l'opinion générale semble néanmoins évoluer en sa faveur.

Il y a un an, un sondage CROP-LA PRESSE indiquait un taux de satisfaction de seulement 33 p. cent. Par ailleurs, près de la moitié des Québécois (47 p. cent) estiment que ça va plutôt bien au Québec présentement comparativement à 42 p. cent seulement l'an dernier. Il reste encore cependant une majorité (51 p. cent) qui ne partagent pas cet avis et qui jugent que les choses ne vont pas très bien.

Par contre, un Québécois sur deux affiche un certain optimisme pour l'avenir immédiat (d'ici quelques mois) en regard de 23 p. cent qui ne s'attendent à aucun changement et 13 p. cent qui se disent franchement pessimistes.

### Le plus apte à diriger le Québec

|                            | janvier 1985 | février 1984 |
|----------------------------|--------------|--------------|
| Jean-Marc Béliveau         | 4%           | 3%           |
| Robert Bourassa            | 41           | 46           |
| René Lévesque              | 37           | 26           |
| Aucun                      | 6            | 10           |
| Indifférent                | 1            | 2            |
| Ne sait pas/pas de réponse | 11           | 13           |

### La performance de René Lévesque

Question 14: Personnellement diriez-vous que M. Lévesque s'acquitte très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal de sa tâche...

|                                                                              | Très bien | Plutôt bien | Plutôt mal | Très mal | NSP /PR |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------|------------|----------|---------|
| a) Comme premier ministre du Québec?                                         | 12%       | 48%         | 24%        | 9%       | 7%      |
| b) Comme chef du Parti québécois?                                            | 12        | 42          | 25         | 9        | 11      |
| c) Comme défenseur des intérêts du Québec vis-à-vis du gouvernement fédéral? | 16        | 44          | 20         | 7        | 13      |
| d) Pour améliorer la situation économique des Québécois?                     | 9         | 38          | 31         | 11       | 12      |



### Info-REER

Comment utiliser l'Info-REER

Le bulletin gratuit du Trust Général

### ÉPARGNE-RETRAITE



### TRUST GÉNÉRAL

NOS REER SUSCITENT BEAUCOUP D'INTÉRÊT

TOUT SUR LES REER DANS INFO-REER, LE BULLETIN GRATUIT DU TRUST GÉNÉRAL

TÉLÉPHONEZ-NOUS: Succursales:  
• Laval: Place du Carrefour, 682-3200  
• Ville Mont-Royal: Centre Rockland, Niveau 2, 341-1414  
• Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265  
• Mt/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-9383  
• St/University: 1100, University, 871-7200

Conseillers:  
Laval/Chomedey: 687-6780  
Mt/Abundis: 382-8000  
Longueuil: 651-9381  
St-Hubert: 462-1880 Granby: 378-8461

Institutions accréditées à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

11 1/4% 11% 10 5/8%

(5 ans)

(3 ans)

(2 ans)

Dépôts garantis: Int. an. • Min. 500\$ • Taux sujets à confirmation



# Les réactions au sondage CROP-LA PRESSE

## Les ministres souhaitent encore que Lévesque dirige le parti lors de la prochaine campagne

La majorité des ministres du gouvernement québécois soutiennent que René Lévesque doit diriger les troupes péquistes lors de la prochaine élection même si un sondage indique que, sous la gouverne de Pierre-Marc Johnson, le PQ battrait les libéraux de Robert Bourassa.

### RUDY LE COURS de la Presse Canadienne

Les ministres étaient interrogés à leur arrivée au Conseil national du PQ qui devait établir les procédures utilisées pendant le congrès extraordinaire d'aujourd'hui.

Chez les modérés, le principal intéressé, M. Johnson, s'est selon son habitude refusé à tout commentaire. Bousculé par une horde de journalistes, il s'est frayé un chemin sur le parquet loin de la presse.

Le ministre Yves Duhaime s'est quant à lui dit convaincu que M. Lévesque était encore l'homme de la situation et qu'il va même gagner les prochaines élections.

M. Bernard Landry, qui s'est rangé du côté de M. Lévesque durant la crise actuelle non sans avoir tenté de rapprocher les deux clans, a affirmé que « les questions de leadership se décident à l'intérieur du parti » et non parmi la population.

« Je souhaite que M. Lévesque reste car c'est l'homme le plus capable de traverser la période de flottement actuelle ».

Tout comme M. Duhaime, il a ajouté que les résultats d'un sondage ne signifient pas grand-chose puisqu'ils varient beaucoup d'une consultation à l'autre.

De son côté, M. Yves Bérubé s'est borné à réitérer son « allégeance indéfectible » à M. Lévesque tant qu'il voudra rester.

### Orthodoxes

Chez les orthodoxes, les commentateurs étaient plus mitigés et même teintés d'amertume.

« Que Pierre-Marc Johnson remporte l'élection; moi je n'y laisserai pas mon âme, a lancé Mme Denise LeBlanc-Bantey. C'est désenchantant dans la mesure où l'opportunisme paye. » Elle a ajouté qu'à long terme, cependant, il est très dangereux de jouer la carte électoraliste.

De son côté, l'ex-ministre Gilbert Paquette s'est montré sarcastique: « Je suis très heureux que la carrière de M. Johnson se présente sous des augures aussi favorables. » a-t-il lancé.

Il s'est dit toujours prêt à servir sous le leadership de M. Lévesque « à condition qu'il conserve le PQ comme instrument de la souveraineté ».

Il a ajouté que la baisse de popularité de l'option souverainiste s'expliquait par le fait que ses promoteurs n'en parlent plus.

Mme LeBlanc-Bantey va plus loin encore et croit que les modérés et surtout M. Lévesque « avaient entre les mains ce genre de renseignements au moment où tout ça a commencé ».

Quant à Mme Louise Harel, elle n'a eu que ce commentaire lapidaire au sujet de la baisse de popularité de l'option et de la montée des thèses des modérés: « Je sens un désenchantement politique national ».

M. Camille Laurin s'est refusé à toute déclaration.

Le premier ministre n'assistait pas au conseil national.



Sarcastique, l'ex-ministre Gilbert Paquette est heureux pour M. Pierre-Marc Johnson. Son ex-collègue Bernard Landry, lui, souhaite en tout cas que M. Lévesque reste à son poste.



## La popularité de René Lévesque n'inquiète pas Robert Bourassa

Intéressé à être surtout perçu par la population comme « l'homme qui redressera la situation économique du Québec », le chef libéral, Robert Bourassa, n'est nullement surpris, et

### PIERRE VENNAT

encore moins inquiet, d'être même légèrement en retrait de René Lévesque, loin derrière Brian Mulroney, comme celui le plus susceptible de régler les problèmes constitutionnels du Québec.

C'est ce qu'il a déclaré hier en commentant le sondage CROP-LA PRESSE qui situe à 48 p. cent le pourcentage des Québécois qui lui font confiance, s'il devenait premier ministre du Québec, pour négocier de bonne foi avec

le gouvernement Mulroney et à la satisfaction des Québécois, l'accord constitutionnel.

M. Lévesque, lui, recueille l'adhésion de 51 p. cent des Québécois pour ces négociations tandis que 63 p. cent des électeurs de la province ont confiance que Brian Mulroney peut amener le Québec à signer l'accord constitutionnel à la satisfaction de la majorité.

« J'ai toujours dit que la population était davantage intéressée par les questions économiques », de confier hier M. Bourassa, à la veille du conseil général de son parti qui se tiendra tout le week-end dans un hôtel de la métropole.

« C'est sur le redressement de

l'économie que j'ai mis tous mes efforts et c'est sur cet aspect là que me connaissent les Québécois. Ceci dit, il est bien évident que je n'hésiterais pas à négocier de bonne foi avec un gouvernement Mulroney et vous pouvez être certain que je n'aurais pas, moi, laissé tomber le droit de veto des Québécois que je vais sûrement essayer de récupérer ».

M. Bourassa est quelque peu surpris du très bas chiffre d'adhérents à la thèse souverainiste, disant que cela est même plus bas que les derniers sondages de son parti. Il attribue ce résultat davantage à l'amélioration des relations fédérales-provinciales qu'à la crise économique.

« Même si avec mon gouvernement la situation économique se rétablira, je ne crois pas que la thèse souverainiste remonte sensiblement. C'est beaucoup plus de mauvaises relations fédérales-provinciales que la prospérité économique qui favorise les idées souverainistes. Avec moi, il n'y aura pas de danger que les relations fédérales-provinciales se détériorent sensiblement ».

Le sondage révèle que seulement 19 p. cent des Québécois op- servateur en septembre a aussi marqué d'une certaine façon les résultats de ce sondage.

« L'immense popularité de M. Mulroney, affirme M. Landry, draine d'une façon importante les idées et les opinions des Québécois. »

Le sondage révèle que seule- ment 19 p. cent des Québécois op-

### SELON BRIAN MULRONEY

## Il est normal de promouvoir l'idée d'un Québec différent

OTTAWA — Le premier ministre conservateur, Brian Mulroney, a répété, hier, qu'il est tout à fait normal de promouvoir l'idée d'un Québec différent des autres provinces à l'intérieur du Canada.

### PIERRE APRIL de la Presse Canadienne

Interrogé à sa sortie d'une réunion du Comité des priorités et de la planification, le chef du gouvernement a consenti à interpréter le sondage publié dans le quotidien LA PRESSE et qui indique que plus en plus de Québécois lui font confiance dans son désir de ramener le Québec dans la Constitution.

« Je suis encouragé, a-t-il dit, comme Québécois, de voir qu'un

nombre historique de mes compatriotes accorde à un leader fédéral d'importantes responsabilités dans ce processus de réconciliation nationale ».

Pour le chef conservateur, visiblement touché par cette marque de confiance, il est maintenant devenu évident que les Québécois veulent à la fois une formule économique qui va permettre une relance indispensable « et d'autre part, ils cherchent à se tailler une place honorable au sein de la famille canadienne ».

« C'est un devoir impérieux de le faire, a ajouté M. Mulroney, et vous pouvez être assurés que nous allons nous efforcer de travailler loyalement à essayer avec acharnement de rencontrer ces exigences ».

Le premier ministre a ensuite insisté pour dire qu'il ne voyait

rien d'anormal dans toute cette logique québécoise et les résultats du dernier sondage. « Il m'apparaît tout à fait normal, a-t-il dit, parce que c'est un fait notoire de souligner que le Québec est différent des autres provinces, que cette richesse culturelle francophone soit reconnue et respectée partout ailleurs au Canada. »

M. Mulroney estime toujours que sa vision d'un fédéralisme « plus ouvert et coopérant » est celle qui fera vraiment progresser le dossier québécois. « Le fédéralisme, a-t-il confié, ne veut définitivement pas dire l'uniformité, mais il doit plutôt être une expression politique d'un Canada en mouvement qui respecte les régions, les aspirations de notre peuple ainsi que les qualités qui nous rendent si différents. »

## Landry attribue le recul de l'option à la crise interne

QUÉBEC (PC) — Le recul de l'option indépendantiste dans l'opinion publique reflète les effets de la récente crise au sein du Parti québécois, affirme le ministre du Commerce extérieur et des Relations internationales Bernard Landry.

Commentant les résultats du sondage CROP-LA PRESSE publiés hier, M. Landry a observé

que lorsque le Parti québécois se cherche, une partie des Québécois se cherchent aussi avec lui.

« Quand le Parti québécois se trouvera, dit-il, il y a de bonnes chances que les Québécois se retrouvent aussi. »

Selon lui, l'effet de « tremblement de terre » qu'a provoqué l'élection du gouvernement con-

servateur en septembre a aussi marqué d'une certaine façon les résultats de ce sondage.

« L'immense popularité de M. Mulroney, affirme M. Landry, draine d'une façon importante les idées et les opinions des Québécois. »

Le sondage révèle que seule- ment 19 p. cent des Québécois op-

tent maintenant pour l'indépendance du Québec ou la souveraineté associée avec le reste du Canada, alors que 40 p. cent d'entre eux appuyaient l'option lors du référendum de 1980.

M. Landry décèle dans ce sondage des éléments très positifs. Il constate notamment que la notion du peuple distinct progresse dans l'opinion publique et que

celle du Canadien-français régresse.

M. Landry constate par ailleurs avec grande satisfaction que les Québécois ont aussi sinon davantage confiance en René Lévesque qu'en Robert Bourassa pour négocier avec le gouvernement fédéral des pouvoirs accrus pour le Québec.

Pour sa part, le leader parlementaire du gouvernement,

Jean-François Bertrand, déclare qu'il est plus important de faire avancer la cause du Québec que l'option du parti.

Selon lui, ce sondage indique clairement que le Parti québécois a bien fait d'amorcer le débat l'automne dernier afin d'aller au fond des choses et de prendre une position claire qui réponde aux aspirations de la population.

### TRANSFERTS D'EFFECTIFS

## Chevrette force les CSS et les CLSC à s'entendre

Environ 700 avis de transfert vers les CLSC, effectifs au 1er avril prochain, ont déjà été adressés à des employés des

### HUGUETTE ROBERGE

centres de services sociaux hors Montréal. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Affaires sociales Guy Chevrette, précisant que cela représente 72 p. cent des transferts envisagés par le ministère.

Le nouveau ministre des Affaires sociales a réussi ce qui semblait encore récemment un tour

de force: réunir à la même table toutes les parties impliquées dans ce dossier complexe, représentants des conseils régionaux, des centres de services sociaux, des CLSC, des syndicats et des associations de cadres.

Dans toutes les régions (autres que celle de Montréal) il reste des écarts plus ou moins importants entre le nombre des transferts d'effectifs CSS-CLSC imposé par la méthode de calcul du ministère et celui qui correspondrait, selon les CSS, aux responsabilités transférées. Dans trois régions, soit la Montérégie, l'Estrie et le Saguenay-Lac Saint-

Jean, ces écarts sont plus considérables, alors que dans les autres, ils tournent autour de 10 p. cent.

### Des écarts à aplanir

Aussi le ministre a-t-il demandé à chacun des conseils régionaux de la santé et des services sociaux d'apprécier les ajustements nécessaires pour tenir compte des particularités de leur région et faire en sorte que les établissements concernés en viennent à un accord. Ils ont jusqu'au 15 février pour s'acquiescer de ce mandat. A défaut d'une entente, les CRSSS devront à cette

date faire rapport au ministre, en y incluant, au besoin, leurs recommandations.

En cas de mésentente, le ministre fera connaître sa décision sur les suites à donner, et ce dans les sept jours suivant la réception de ce rapport. M. Chevrette a indiqué qu'il ferait son choix entre les mesures suivantes:

■ ou bien il formera un comité provincial formé de quatre personnes provenant des conseils régionaux, des CSS, des CLSC et du ministère, mandaté pour analyser la situation dans la région et lui faire, dans un délai de deux semaines, des recommandations,

de façon qu'il puisse prendre une décision dans les sept jours suivant ce rapport;

■ ou il pourra, sur réception du rapport du conseil régional dès le 15 février, prendre immédiatement une décision et décaler les budgets en conséquence (des CSS vers les CLSC);

■ ou encore il pourra décaler les budgets selon la méthodologie imposée par le ministère pour les imputer dans les CLSC désignés ou en fiducie au conseil régional;

■ ou enfin il prendra toute autre mesure permise par la loi.

L'opération transferts d'effectifs CSS-CLSC dans la région de Montréal pose des problèmes très particuliers en raison des principes défendus par la communauté anglophone et la structure du système scolaire. M. Chevrette croit cependant que ces difficultés ne sont pas insurmontables. Il a amorcé des discussions avec le conseil régional et les trois CSS impliqués (Montréal métropolitain, Jui à la famille et Ville-Marie) et entend que l'échéance (1er avril) fixée pour l'opérationnalisation des transferts d'effectifs, et de budgets soit aussi respectée.

**VOTEZ**

POUR LA VOITURE VEDETTE DU

**salon de 85 de l'auto**

TIRAGE DE 100 BONS D'ESSENCE D'UNE VALEUR DE

**100\$**

Esso

UN VOYAGE À LA

**BARBADE**

Wardair

TOUS LES DÉTAILS PAGE G-6 (SPORT)

En collaboration avec: la presse ckoj97



# Le congrès du Parti québécois

## Les modérés gagnent la première manche: le vote sur l'option aura lieu à main levée

■ C'est par un vote serré que les modérés ont remporté hier la première manche d'un processus qui doit mener à une réorientation en profondeur du Parti québécois.

**PIERRE VENNAT  
et LOUIS FALARDEAU**

C'est en effet par 86 voix contre 62 que les membres du Conseil national ont décidé — à main levée — de ne pas se rendre à la demande des orthodoxes qui voulaient que ce soit par vote secret qu'on décide aujourd'hui si le parti doit mettre son option en veilleuse.

Le débat s'est déroulé dans une atmosphère très tendue, alors qu'applaudissements et huées saluaient plusieurs des interventions. C'est le ministre Guy Chevrette, le moins modéré des « modérés », qui a eu le plus à souffrir des interventions intempestives venant surtout de la galerie des observateurs.

Les mêmes arguments entendus depuis quelques semaines ont été longuement répétés.

« La décision que prendra le congrès est des plus importantes; elle doit être prise en toute liberté, sans subir l'influence des slates, du tordage de bras du paquetage et du monde qui nous regarde », a fait valoir Paul Bégin, un des leaders des orthodoxes.

### Librement

Il faut respecter les assemblées de circonscription et tenir compte du fait que nous sommes les délégués des membres, répondaient les modérés. Les gens libres s'expriment librement et ouvertement, a lancé le député Jean-Pierre Charbonneau.

M. Bégin, proposeur du vote secret, a surpris les observateurs en ne demandant ce mode de scrutin que pour un vote, celui, déterminant, sur l'article numéro un du parti.

Après le vote, l'ex-ministre Louise Harel a déclaré qu'il était possible que les orthodoxes reviennent à la charge ce matin pour demander le vote secret. Mais les statuts du parti ne permettent pas une telle remise en cause.

Le Conseil national d'hier soir n'avait pour but que de déterminer les règles de procédure qui auront cours lors du congrès.

C'est en l'absence du premier ministre René Lévesque et alors que planait la menace de plusieurs démissions de la part de militants orthodoxes qu'ont débuté hier soir, au Palais du congrès de Montréal, les assises extraordinaires du Parti québécois.

C'est parce qu'il n'aime pas les



Un policier de la SQ inspecte la salle où auront lieu les débats. Un chien dressé pour chercher les explosifs l'accompagne.

photo Bernard Brault, LA PRESSE

débats de procédure que M. Lévesque a décidé de ne pas assister à la première étape de ce qui devrait être la ratification de sa volonté de mettre en veilleuse l'option fondamentale de son parti.

### Dernière main

Mais c'est aussi parce qu'il

veut mettre la dernière main à ses interventions d'aujourd'hui et à son discours de clôture, et que ses collaborateurs veulent qu'il soit frais et dispos au congrès que M. Lévesque s'est abstenu. LA PRESSE a d'ailleurs appris qu'il a passé une bonne partie de la soirée d'hier avec les délégués de sa circonscription de Taillon.

Hier après-midi, quelques orthodoxes désabusés faisaient déjà leurs adieux aux journalistes et annonçaient leur départ prochain des rangs du parti.

Les orthodoxes se sont d'ailleurs réunis hier soir pour discuter de stratégie et une de leurs principales porte-paroles, l'ex-

ministre Denise Leblanc-Bantey, a reconnu que la côte serait difficile à remonter. Par ailleurs, elle estime encourageant pour son option que 20 p. cent de la population appuie encore la souveraineté-association, tel que le démontre la première tranche du sondage de LA PRESSE. Cela, pense-t-elle, pourrait

constituer une base excellente pour la création d'un nouveau parti indépendantiste.

Cependant, la députée des Îles-de-la-Madeleine ajoute aussitôt que pour sa part, il est encore trop tôt pour parler de la création d'un tel parti.

### Démissions

Mais certains orthodoxes parlent déjà de quitter le PQ. C'est notamment le cas de Mme Monique Cloutier, présidente de l'Association péquiste du comté de Jean-Talon « jusqu'à la clôture du congrès », qui a déclaré qu'elle n'attendrait sûrement pas une course au leadership pour quitter un parti qui devient « une nouvelle Union nationale ».

Il faut dire que certaines déclarations de l'aile modérée du parti, comme celle par exemple du ministre des Affaires sociales, Guy Chevrette, ne contribuaient guère à créer un rapprochement avec les orthodoxes.

Quelques heures avant le début du conseil national, M. Chevrette a émis une déclaration soulignant qu'il n'acceptera pas de compromis mi-chair, mi-poisson. Le ministre des Affaires sociales espérait également que ceux qui cherchent des compromis ne se serviraient pas de procédures « pour rendre le congrès ambigu ».

À son arrivée au Palais des congrès, M. Chevrette a renchéri, disant qu'en 1974, opposé à l'étapisme, il s'était rallié à la thèse majoritaire. « Que les autres fassent pareil aujourd'hui ».

### Sécurité stricte

Par ailleurs, la sécurité était très stricte hier soir au Palais des congrès.

Dans le hall de l'édifice, un policier de la SQ, au vu et su des congressistes, en civil mais l'arme ostensiblement à la hanche, tenait en laisse un chien policier. Interrogé, le policier admit que le chien était spécialisé dans la recherche d'explosifs.

« Nous, on n'est pas inquiets, mais j'ai reçu ordre d'être ici à tout hasard », a-t-il confié à LA PRESSE.

Ce matin, d'ailleurs, une délégation de policiers de la SQ doit manifester devant le Palais des congrès pour protester contre le décret gouvernemental régissant les conditions de travail des policiers et renversant la décision d'un tribunal d'arbitrage sur la question salariale.

Certains craignent hier qu'ils retardent la tenue du congrès ou même — ils en ont les moyens — qu'ils en empêchent totalement la tenue.

## Les modérés invitent les orthodoxes à militer dans d'autres mouvements indépendantistes

■ Dans un document qu'ils doivent rendre public aujourd'hui lors des délibérations du congrès du Parti québécois, en réponse au document publié cette semaine par les orthodoxes, les modérés invitent ceux-ci à aller militer dans d'autres mouvements indépendantistes s'ils préfèrent la pureté de l'opposition.

**CLAUDE-V. MARSOLAI**

« Cela serait d'autant plus souhaitable qu'il est mauvais pour la cause que le PQ s'arroge le monopole de la promotion de la souveraineté. Nous ne voulons pas transformer le PQ en un mini-parti idéologique, genre Parti communiste français, qui sait fort bien que son projet de société ne se réalisera jamais. »

Critiquant l'approche des orthodoxes qui veulent réaliser des pans entiers de souveraineté lors du scrutin, les modérés soutiennent qu'il s'agit en fait de réaliser la chose sans employer le mot. « Tout le monde le verra bien, personne n'en sera dupe. Nous serons de nouveau accusés de duplicité, de tromperie, de maquillage; de maintenir la confusion et l'équivoque; de tenter de réaliser l'indépendance par en arrière, hypocritement. »

« Ce sera donner à Bourassa, sur un plateau d'argent, l'occasion en or qu'il recherche: faire une campagne électorale antiséparatiste, ce que les libéraux n'ont pas réussi à faire en 1976 et 1981. Cela enlèvera toute crédibilité et tout sérieux à nos démarches entreprises avec le gouvernement fédéral pour rétablir nos droits, récupérer certains pouvoirs et réparer l'injustice de 1981. »

### Sans définition

Les modérés reprochent également aux orthodoxes de ne pas

avoir défini le concept d'une politique de plein emploi dont ils voudraient récupérer le champ de juridiction au Québec.

Pour eux, ce concept recouvre toute l'action économique et sociale d'un État, de la main-d'œuvre à l'assurance-chômage, des allocations de sécurité sociale au développement industriel, du commerce international aux taux d'intérêt, de la formation professionnelle à la recherche et au virage technologique.

« Bien sûr, nous désirons tous des pouvoirs accrus pour le Québec. Probablement que dans notre prochaine plate-forme électorale, nous réclamerons des choses dans le sens d'une autonomie accrue. Mais ces demandes doivent être, dans l'immédiat, conciliables avec un régime fédéral. Sinon, que l'on propose clairement aux Québécois et Québécoises de sortir de ce régime lors des prochaines élections. »

À la question de savoir si le PQ doit s'interdire de parler de souveraineté, les modérés rappellent que la parti a utilisé deux années de réflexion pour renouveler et adapter l'option; que l'on a tenu deux congrès nationaux sur l'option; que l'on a organisé trois colloques nationaux dans une perspective souverainiste, qu'un mémoire a été remis à la Commission MacDonald, qu'un document a été préparé en fonction du congrès de juin dernier et un manifeste par le conseil exécutif qui s'est révélé un coup d'épée dans l'eau.

« Pourquoi? Parce que le discours contenu ne correspond pas aux préoccupations actuelles. Avec la crise on ne veut pas de bouleversement politique ou de débat sur notre statut juridique. On veut la fin des chinages stériles. Les conservateurs l'ont compris. Et ils ont triomphé. À nous de nous ajuster avec lucidité. »



Dans l'ordre habituel, M. Camille Laurin s'entretenant avec une militante; M. Paul Bégin, un des leaders des orthodoxes; l'ex-ministre Claude Charron, lors de son arrivée au congrès; et le ministre de la Justice Pierre-Marc Johnson.





**6** jours seulement  
21 22 23 24 25 26 JANVIER

# VENTE

annuelle

## D'ENTREPÔT

Pour jeunes hommes et hommes de toutes tailles, 28 à 64

- courtes
- moyennes
- élancées
- corpulentes
- très corpulentes

Rabais jusqu'à **50%**

Venez profiter de rabais extraordinaires sur des complets, paletots, vestons sport, pantalons en flanelle ou en tricot lavables, blousons doublés, canadiennes, paletots, chandails, vestes, chemises sport et habillées, robes de chambre (P. A. T. G.), chapeaux, casquettes, gants, bas, souliers et bottes d'hiver.

# Bovet

A NOTRE ENTREPÔT DU  
4475, BOUL. MÉTROPOLITAIN SEULEMENT

## Le Dr Morgentaler souhaite voir moins d'avortements

■ EDMONTON (PC) — Le Dr Henry Morgentaler a déclaré, jeudi, qu'il souhaitait voir baisser, non augmenter, le nombre des avortements au Canada.

Il existe d'autres réponses aux grossesses non voulues, a-t-il noté devant quelque 700 personnes, à l'Université de l'Alberta, comme le contrôle des naissances et l'éducation sexuelle.

On ne favorise pas l'avortement pour le simple plaisir, pas plus qu'une intervention chirurgicale au cerveau ou une amygdalectomie, a ajouté le médecin. « Mais, si les gens ont besoin de soins médicaux, ils doivent les recevoir dans les meilleures conditions. »

Le Dr Morgentaler a par ailleurs affirmé que Dieu guidait ses mains quand il pratiquait des avortements.

« Dieu m'a dit d'aider les femmes », a-t-il répondu à un adversaire de l'avortement qui se trouvait dans l'assistance et qui lui demandait pourquoi il ne cessait pas de pratiquer des avortements.

« Dieu est tout-puissant. S'il l'avait voulu, il m'aurait arrêté. J'en suis venu à la conclusion que Dieu guidait ma main. »

Au cours de son allocution, plus tôt, le Dr Morgentaler s'était déclaré athée.

L'assistance a éclaté de rire quand un adversaire de l'avortement a demandé: « Comment pouvez-vous savoir si vous n'avez pas empêché un messie de naître? »



Le Dr Morgentaler à Edmonton. photo PC

### COURS D'AGENT DE VOYAGE

VOIR PAGE C-4

## MARDI DANS LA MODE

Les manteaux de printemps

par Ingrid Saumart.



la presse



Le réfugié Hernandez

photo PA

## Lazordo Hernandez se croyait à Cuba

■ ORLANDO, Floride (D'après UPI) — Accompagné de sa femme en colère, un réfugié cubain,

chômeur et ne sachant plus où aller, a détourné, hier, un avion de la Eastern Airlines en exigeant qu'on le transporte à Cuba, mais il a abandonné son projet lorsque les autorités lui ont fait croire que l'avion avait atterri à La Havane.

Lazordo Hernandez, 30 ans, de Passaic, dans le New Jersey, avait libéré les 132 personnes se trouvant à bord du vol 403 qui faisait navette entre Newark, New Jersey, et Miami, après que l'avion eut atterri sur une piste peu utilisée de l'aéroport international d'Orlando.

M. Hernandez avait juré de faire sauter l'avion avec un briquet et un journal roulé qui, disait-il, était un bâton de dynamite, mais il s'est plutôt débarrassé de ces objets et le copilote et un passager réussirent alors à le mener.

### PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:

PAVILLON DU NOUVEAU  
POINT DE VUE  
652-3981

Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Verdun au bord du fleuve à 20 km de Montréal.

• ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN



INDUSTRIES EMPIRE INC.  
(ENCANTEUR ET MARCHANDS D'ARTICLES RARES)

## VENTE AUX ENCHÈRES

IMPORTANTE VENTE DE SUCCESSION EN 5 SÉANCES

Comprenant la liquidation d'un logement de Park Avenue N.Y., la continuation de la succession de l'avocat J. Mahoney, collectionneur d'articles orientaux, la succession de ara Berberich, collection de pièces de monnaies d'un collectionneur d'Ontario, plusieurs consignateurs et/ou notre propre compte.



GALLÉ, DAUM NANCY, VERRE FRANÇAIS



FIGURINES ROYAL DOULTON PRINCE CHARLES et PRINCESSE DIANA



ROMEO VINCELETTE HUILE SUR TOILE

VISITE: Vendredi le 25 janvier 10 h — 21 h  
Samedi le 26 janvier 10 h — 17 h  
Dimanche le 27 janvier 10 h — 17 h  
Dimanche le 3 février 10 h — 13 h  
(Désolés pas d'enfants).

ENCAN: Lundi le 28 janvier 19 h  
Mardi le 29 janvier 19 h  
Mercredi le 30 janvier 19 h  
Jeudi le 31 janvier 19 h  
ENCAN DE MONNAIES: Samedi le 3 février 13 h

MEUBLES: Ensembles de salle à dîner Hepplewhite 10 mcx, ensemble de salle à dîner Art Deco avec chaises aux dossiers forme d'éventail, salle à dîner reine Anne 9 mcx, salle à dîner 9 mcx avec table réfectoire, ensemble de 6 chaises rembourrées, table de bibliothèque ciselée, tables de salle à dîner, vaisselier chinois Chippendale, vaisselier avec portes en verre biseauté, buffet marqueté, tables à volets, bureau tambour, chaises William et Mary aux dossiers tapissés, chaise longue rembourrée en soie, piano Wurlitzer, piano droit Steinway, commodes, bureau et vitrines marquetés et avec bronze.

PORCELAINES ET VERRE: Ensemble à dîner Thomas Haviland Limoges, lampe anglaise Imani, Gallé, Daum Nancy, verre français, figurines Royal Doulton du Prince Charles et Princesse Diana, importante collection de porcelaines orientales.

ARGENTERIE: Bougeoirs antiques en argent russe, paire de chandeliers plaqués-argent (5 pieds), couverts pour 12 en argent.

HORLOGE: Horloge Grande Sonnerie à répétition 5 minutes, horloge Lecoultré Atmos, horloge grand-père, superbe horloge de cheminée style Boule.

ARTICLES ORIENTAUX: Chaise d'impératrice antique ciselée, grande collection de ciselures en ivoire, jade serpentine et ambre, importante collection de Cloisonné, collection de porcelaines orientales variant de l'époque des dynasties Ming et Ching jusqu'à l'époque contemporaine, paire de vases de palais bleu sur blanc 60", porcelaines: Rose Medallion, Famille Noire, Canton, Imani.

BRONZES: Importante collection de bronzes américains et européens comprenant Art Deco, Art Nouveau et Classique, milieu de table Art Nouveau, bronzes viennois (sujet arabe), M.A. Suzor Côté.

BIJOUX: Bagues pour hommes et femmes sorties de diamants, colliers de perles cultivées et perles d'eau douce.

TAPIS: Superbe tapis Isfahan signé, tapis orientaux et de Perse, Mouri Bokhara, Indo-Bijar, Karachi, Jaipur, chinois et autres.

ART: Bernard De Houg, Marie Claire, S. Cosgrove, Henri Masson, A. Noeh, H. Simpkins, Alice Des Clayes, A. Arts, G. Marich, R.W. Burton, A. Mohr, Robert Genn, Michel Ciry, R. Dunlop, W. Hendricks, Lorne Bouchard, R. Vincilette, Paul Caron, G. Pfeiffer, Clarence Gagnon, Thomas Garside, Rita Briansky, Ernest Newman, Hal Ross Perigard, N.G. Norwell, Oscar De Lall, Paul Earle, W. Banting, A.H. Robinson, F. Johnson, A. Sapp, S. Borenstein, F.S. Coburn, W. Ablett, E. Riordon, R.W. Pilot, M. Tanobe, A. L'Archevêque.

MONNAIES RARES: Monnaies canadiennes 1908 en condition éprouvée en étui original, dollars canadiens en argent y compris le rare 1948, pièces en or des Bahamas, Canada, Isle Cook, France, Iran, Russie, Tchecoslovaquie, Terre-Neuve, États-Unis, importante pièces canadiennes en état non-circulé de la reine Victoria, roi Edward et roi George, ensembles, monnaies éprouvées, lots en nombre, monnaies étrangères et plus.

UNE PRIME DE 10% SERA PAYABLE SUR LE PRIX D'ACHAT SUR TOUS LES ARTICLES ACHETÉS DANS NOTRE VENTE AUX ENCHÈRES. Consignations toujours acceptées. Notre commission est de 15% jusqu'à 500\$ et 10% au dessus de 500\$. Minimum de 25\$ par lot, vendu ou pas vendu.

INDUSTRIES EMPIRE INC.  
SALLE D'ENCAN

5500 RUE PARÉ  
(ouest de Décarie)  
737-5343 737-6586

• ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN

## ÉPARGNE RETRAITE DES JARDINS



économies d'impôt  
rendement  
simplicité.

# 11%\*

3 ans. Intérêts versés annuellement.

Le Régime Enregistré d'Épargne-Retraite (REÉR) de votre caisse Desjardins est actuellement un des meilleurs placements sur le marché.

Pour vous prévaloir des avantages fiscaux d'un REÉR au moment de faire votre rapport d'impôt 1984, n'oubliez pas que la date limite de cotisation est le 1<sup>er</sup> mars 1985.

Venez vite vous renseigner auprès du personnel de votre caisse Desjardins.

\*Ce taux est sujet à changement sans préavis et est disponible dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.



desjardins  
Une ressource naturelle



## UN MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

CARRIER va introduire au début de février 1985 sa **PROMOTION SPÉCIALE DU PRINTEMPS**. Surveillez bien les journaux pour en apprendre tous les détails et pour voir quelles seront les économies réalisables lors de l'achat d'une thermopompe CARRIER pour votre résidence.

N'oubliez surtout pas que pour être admissible à la subvention du P.C.R.P. (800 \$) et du Bi-Énergie d'Hydro-Québec (650 \$), l'installation d'une thermopompe dans votre résidence doit être complétée et inspectée avant le 31 mars 1985.

Surveillez bien les journaux et n'attendez pas à la dernière minute pour agir.

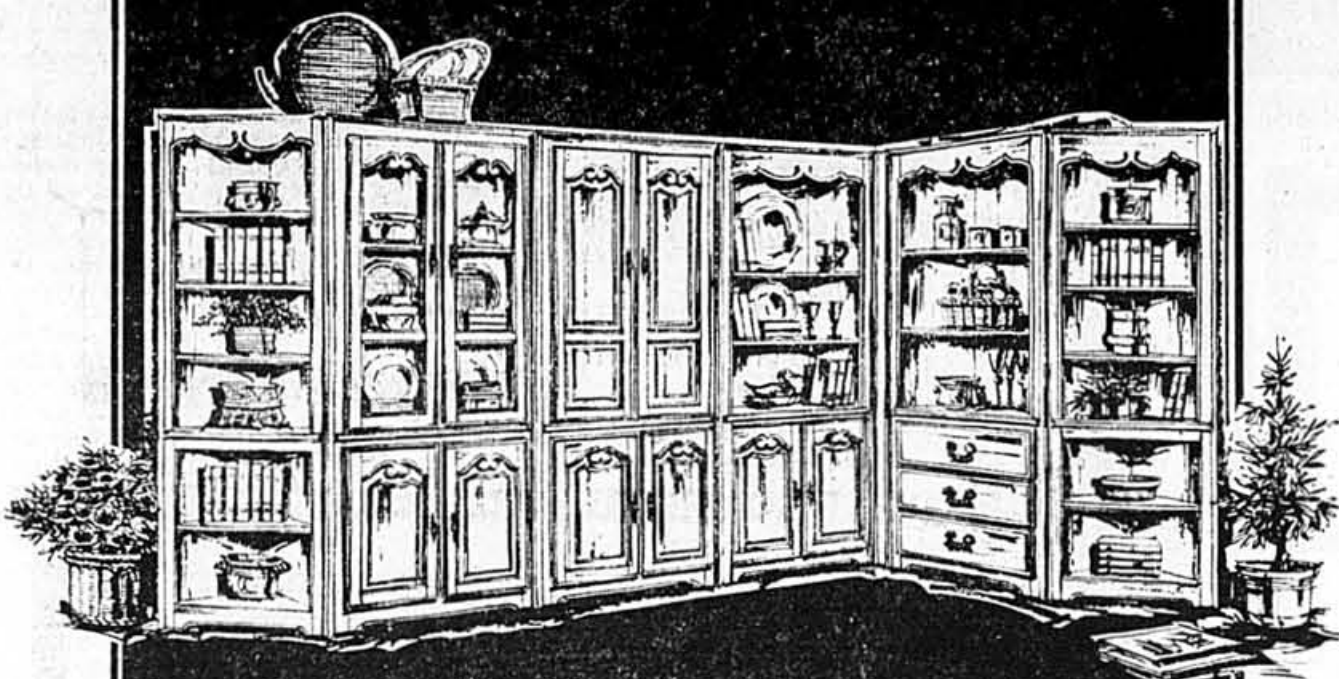
CARRIER EST





**CASAVANT**

vous offre des

**réductions  
de 15 à 20%****SUR TOUTE LA MARCHANDISE POUR LE MOIS DE JANVIER**

N'oubliez surtout pas que chez-nous vous pouvez toujours obtenir:

- Un service gratuit de planification de l'agencement de votre intérieur;
- Une livraison gratuite n'importe où au Québec;
- Une sélection complète de mobilier de salon qui peut être livré à votre domicile dans un délai de 4 à 6 semaines;
- Un choix de plus de 500 tissus «Design» permettant d'accommoder tous les décors et toutes les bourses;

**LA MAISON CASAVANT INC.**

Venez nous rendre visite au 206, Saint-Paul ouest, Vieux Montréal

Téléphone: 845-7118

**ENFIN!**

Le livre tant attendu...

*Revivez  
cent ans  
d'actualités*

LA PRESSE, en voulant faire partager à ses lecteurs les immenses richesses documentaires accumulées au cours de son existence, a publié durant son Année centenaire, sous le titre «Cent ans d'actualités», une page quotidienne consacrée au rappel des événements qui, à la même date, avaient fait l'actualité au cours des cent années précédentes.

Ce magnifique album de 25 cm x 38 cm rassemble les 307 pages qui ont été publiées entre le 21 octobre 1983 et le 20 octobre 1984, date officielle des cent ans de LA PRESSE, plus un index chronologique et un index thématique des événements.

**GRAND  
FORMAT  
25 cm x 38 cm**

Également disponible:

**ÉDITION CARTONNÉE  
DE LUXE**  
personnalisée en  
lettres d'or au prix de  
**49,95\***  
Quantité limitée,  
commandes  
téléphoniques seulement.  
\* Prix unique. Pas de réduction sur cette édition.

**100 ans d'actualités  
1884-1984**
**EN  
VENTE  
PARTOUT**
**OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(E)S DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION**
**COMMANDEZ  
PAR TÉLÉPHONE**  
Service rapide et efficace  
**285-6984**

Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTER-CARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 16h. Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

**BON DE COMMANDE 501**  
Veuillez me faire parvenir ( ) exemplaire(s) de «Cent ans d'actualités», au prix de 24,95\$ chacun, plus 1\$ de frais de poste et manutention.  
( ) Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir ( ) exemplaire(s) de «Cent ans d'actualités» au prix de 19,95\$ l'exemplaire, plus 1\$ de frais de poste et manutention.

**Ne d'abonné(e).**  
**IMPORTANT:** Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse Ltée. Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

MASTERCARD No. \_\_\_\_\_  
VISA No. \_\_\_\_\_

À retourner aux:  
Éditions La Presse Ltée, 7, rue Saint-Jacques  
Montréal, Québec H2Y 1K9

NOM. \_\_\_\_\_

ADRESSE. \_\_\_\_\_

VILLE. \_\_\_\_\_

PROVINCE. \_\_\_\_\_

CODE POSTAL. \_\_\_\_\_

TÉL. \_\_\_\_\_

TOTAL ci-joint \_\_\_\_\_

(Plus 1\$ pour frais de poste et manutention)

**DANS LES CENTRES FÉDÉRAUX DE DÉTENTION**

## Les prisonniers n'auront pas droit à une hausse de leur allocation

■ OTTAWA (PC) — Les prisonniers fédéraux n'obtiendront pas de majoration de leur allocation pour les aider à couvrir l'augmentation du coût des effets vendus à la cantine tels que cigarettes par exemple.

C'est ce qu'a fait savoir le Service correctionnel Canada.

L'allocation versée aux prisonniers qui suivent des cours ou qui accomplissent des travaux de bureau ou s'acquittent de travaux ménagers ou encore travaillent à la cuisine demeurera aux mêmes niveaux qu'en 1981, qui varient entre \$3.15 et \$7.55 par jour.

Cette décision a été communiquée par M. Larry Elman, directeur intérimaire de la division de l'emploi des détenus. Selon M. Elman, le programme d'allocation est déjà considéré comme généreux d'après les normes mondiales.

**Aux États-Unis**

A titre d'exemple, les prisonniers fédéraux aux États-Unis reçoivent entre 20 et 76 cents l'heure pour des tâches industrielles et entre 11 cents et 38 cents l'heure pour des emplois non industriels.

Sur une base horaire, les prisonniers cana-

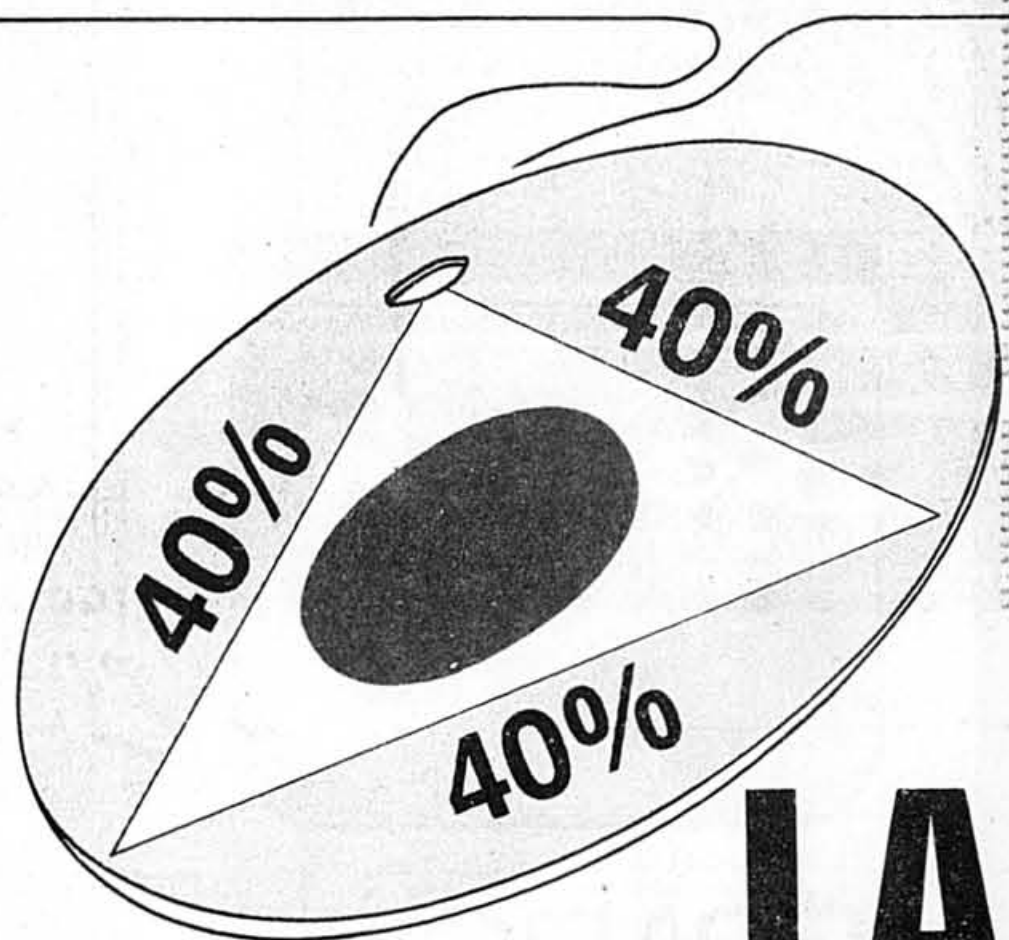
diens gagnent entre 52 et 98 cents, selon M. Elman.

Le Service correctionnel canadien pourvoit gratuitement aux besoins élémentaires des prisonniers tels que nourriture, vêtements, gîte et soins médicaux. Mais les prisonniers désireux d'avoir leur propre téléviseur ou un appareil stéréo doivent payer ces appareils de leurs propres économies. Il en va de même pour des articles vendus à la cantine tels que cigarettes, bonbons, papier à lettre, savons et autres.

**Compte d'épargne**

Les prisonniers doivent également déposer dans un compte d'épargne spécial 25 pour cent de leurs gages de façon à disposer d'un montant minimum le jour où ils seront remis en liberté.

Selon M. Graham Stewart, directeur de la recherche pour la John Howard Society d'Ontario, les prisonniers consacrent environ 80 pour cent de l'argent qu'ils gagnent à l'achat de cigarettes.



# LA VENTE AU POINT VERT CHEZ LDG

Jusqu'au 31 janvier, tous les luminaires  
marqués d'un point vert sont offerts à  
**40% de rabais sur le prix régulier.**

Une occasion qu'il ne faut pas manquer.

## l'éclairage à votre image

LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 JANVIER —  
LES AMPOULES NE SONT PAS INCLUSES



HEURES D'OUVERTURE: lundi, mardi, mercredi: 8h30 à 17h30  
jeudi, vendredi: 8h30 à 21h  
samedi: 8h30 à 17h

2955 Bélanger, entre St-Michel et Iberville 728-9241



# DIMANCHE DANS

la presse

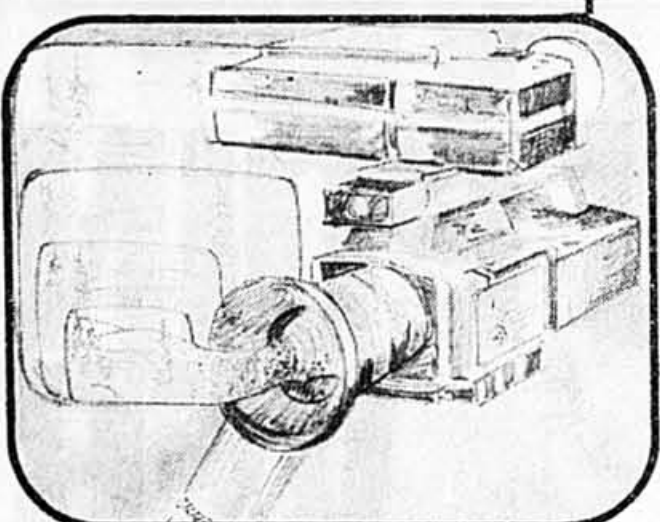


La page du Club des petits débrouillards:

Pour les enfants qui raffolent des expériences «scientifiques».



Francine Grimaldi signe avec humeur une chronique dans les pages consacrées aux arts et spectacles. Echos mondains, nouvelles brèves et commentaires savoureux sont au menu chaque dimanche.



Luc Perreault nous fait découvrir le monde fascinant de la vidéo. Les Clubs et les plus récentes productions occupent une large place dans sa chronique.



Le docteur Gifford Jones tient une populaire chronique sur la médecine dans l'édition du dimanche.

MÊME LE DIMANCHE  
il me faut  
la presse

Osez comparer!

## Les hypothèques de la Banque de Montréal

# 10<sup>3/4</sup>% 1AN

La Banque de Montréal offre toujours une gamme de taux et de termes hypothécaires très compétitifs. Ainsi, nous avons repensé nos hypothèques résidentielles. Elles sont maintenant plus souples grâce à l'hypothèque «10 + 10%»: vous pourrez augmenter vos paiements mensuels de 10 %, une fois par année, à n'importe quel moment. Vous ne débourserez que \$25 pour les frais d'administration. De plus, vous pourrez rembourser jusqu'à 10 % de votre prêt hypothécaire original, une fois par année, n'importe quand et ce, sans pénalité d'intérêt ou frais supplémentaires. Alors, osez comparer et venez découvrir les taux et les termes très compétitifs de la Banque de Montréal.

Pour obtenir plus de détails, téléphonez à l'InfoService de la Banque de Montréal à 877-1285; ailleurs, composez 1-800-361-1854 (sans frais).

**Banque de Montréal**

\*Pour la première hypothèque résidentielle, le taux est calculé à tous les six mois et non à l'avance. Le taux minimum est sujet à changement de temps en temps, sans préavis. La date d'échéance d'une hypothèque de 5 ans tombe cinq ans après le premier jour du mois où le prêt a été approuvé. Vous trouverez tous les détails sur les prêts hypothécaires de la Banque de Montréal à la section de la Banque de Montréal la plus proche. Les frais payables par l'emprunteur comprennent l'évaluation, l'arpentage, l'examen des titres, les frais juridiques et le cas échéant, les frais et les primes d'assurance. Les versements anticipés sont autorisés sous réserve d'un maximum et d'une pénalité. Les mensualités comprennent un versement sur taxes. MC: Marque de commerce de la Banque de Montréal.

LA VOIE EST OUVERTE AU VACCIN

## La structure génétique du virus du SIDA a été totalement décodée

■ PARIS (Reuter) — Une équipe de chercheurs de l'Institut Pasteur, à Paris, a totalement identifié la structure génétique du virus du SIDA, ouvrant ainsi la voie à un vaccin pour lutter contre cette maladie actuellement mortelle à 100 p. cent.

Selon le docteur Simon Wain-Hobson, membre de LIPE, la découverte constitue une étape essentielle dans le contrôle du SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis), et devrait permettre de réaliser des tests plus précis pour le diagnostiquer.

« Nous avons décodé la structure génétique du SIDA », a-t-il dit, « ce qui signifie que nous avons maintenant la trame qui nous permet de faire tout le reste, de la production de tests de diagnostics plus spécifiques à la fabrication éventuelle d'un vaccin ».

Les résultats des recherches françaises, et ceux d'une équipe américaine sur le même thème, doivent être publiés dans la revue américaine de biologie Cell (Cellule) la semaine prochaine.

Depuis 1981, le SIDA a touché plus de 8 000 personnes aux États-Unis, et plus de 500 en Europe. Il n'existe actuellement aucune traitement pour le soigner.

D'après les travaux de l'Institut Pasteur, le SIDA ne proviendrait pas d'un rétrovirus cancé-

rogène, comme le croyaient les chercheurs américains. En 1983, l'Institut Pasteur avait identifié le LAV (lymphadenopathy associated virus), cause apparente du SIDA. Les chercheurs américains avaient découvert un virus similaire, qu'ils avaient baptisé HTLV3 (Human t-cell leukaemia virus type 3).

Le SIDA frappe en priorité les homosexuels, les drogués par intra-veineuses, les hémophiles et les habitants d'Haïti.

La maladie s'est répandue très rapidement depuis son apparition il y a trois ans. Selon le docteur Jean-Claude Gluckman, qui travaille en collaboration avec l'Institut Pasteur, les cas répertoriés ne constituent certainement que la partie immergée de l'iceberg.

« Il y a une période d'incubation de deux à cinq ans », a-t-il indiqué, « le gros problème, c'est qu'en ne comptabilisant que les malades actuellement atteints du SIDA, nous n'avons qu'une représentation des personnes infectées il y a deux à cinq ans ».

Les chercheurs de l'Institut Pasteur ont reconnu que la compétition avec leurs collègues américains avait été un facteur d'émulation dans leurs travaux, pour une question de prestige scientifique comme pour des raisons commerciales.

CARPETTES IRANIENNES NOUÉES MAIN DE QUALITÉ  
TAPIS AFGHANS ET PAKISTANAIS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE  
(CLASSIFICATION ŒUVRES D'ART ET DE VALEUR)

Bureau de transit nord-américain  
de réexportation et d'importation directe  
établi en 1954 — entrepôt en douane de Sa Majesté, direction du port de Londres, Culter Street, London E.C. 2 avec marchés d'exportation latérale établis.

## ENCAN PUBLIC

dans le but d'approvisionner les marchands et commerçants du centre-ville, d'abaisser le niveau des stocks en Amérique du Nord et d'apporter des liquidités pour financer les programmes d'intervention à:

L'Hôtel Chateau de l'aéroport, Aéroport de Mirabel  
SAMEDI 19 JANVIER 1985, À 14 H, EXPOSITION À 13 H  
Persian Carpet Transit Warehouse Ltd., no de permis 600912  
500 Sheppard Ave., East #305, Toronto, Ont. M2N 6H7, (212) 737-0583

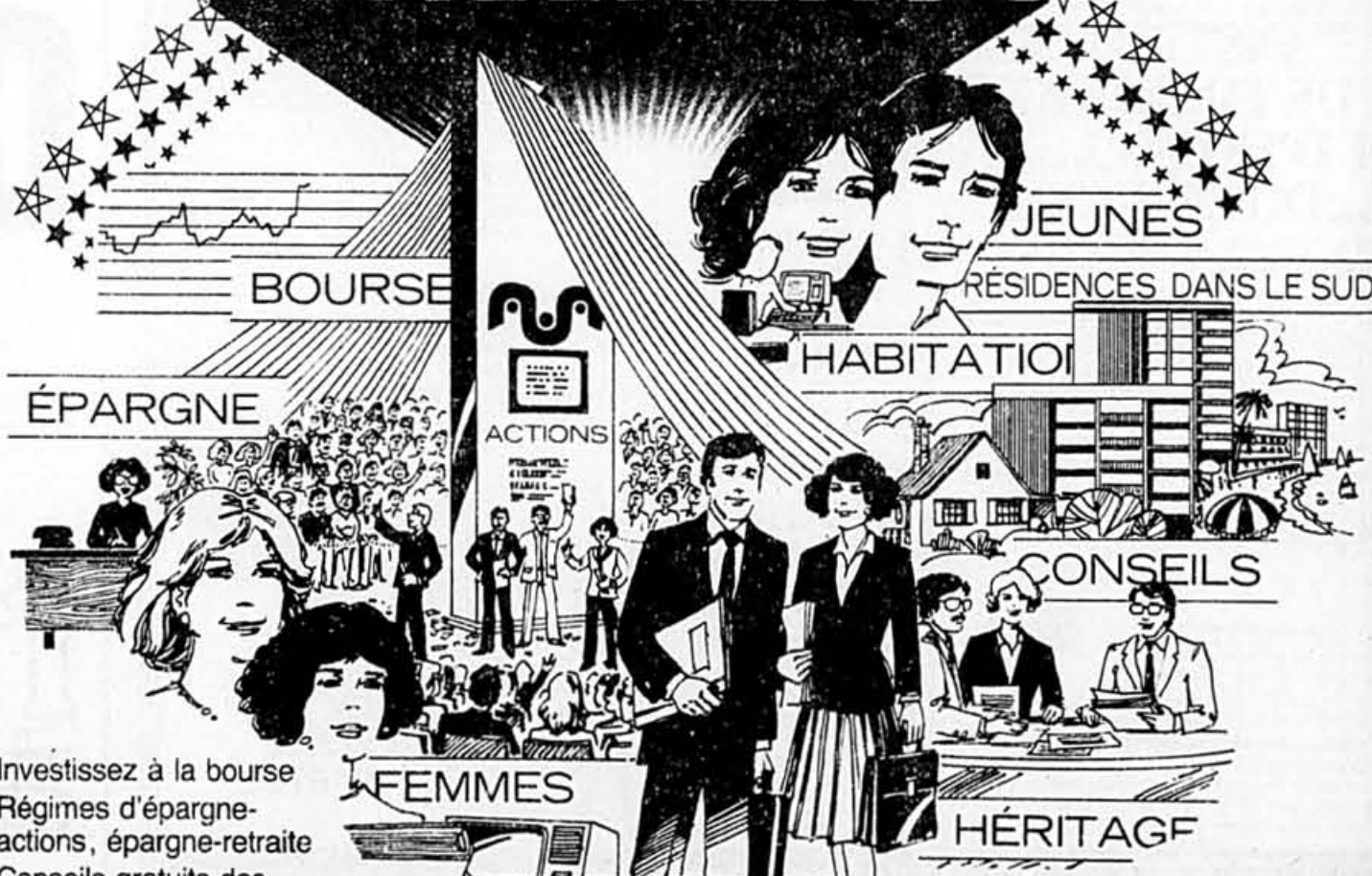
Billets à moitié prix  
dans les Caisses populaires,  
Banque Nationale et  
Banque d'Épargne

NE LAISSEZ PAS VOTRE ARGENT  
DORMIR DANS LES COFFRES DE L'IMPÔT.  
RÉCUPÉREZ-LE!

L'UNIVERSITÉ  
POPULAIRE

CAISSE  
DE DÉPÔT  
ET PLACEMENT  
DU QUÉBEC  
présentent

# \$ALON DE L'ÉPARGNE- PLACEMENTS



- ★ Investissez à la bourse
- ★ Régimes d'épargne-actions, épargne-retraite
- ★ Conseils gratuits des C.A. avocats et notaires
- ★ Négociez votre hypothèque
- ★ Conférences et ateliers

PIERRES PRÉCIEUSES

En collaboration avec

la presse

CKAC 730

N'oubliez pas,

UNE PERSONNE AVERTIE EN VAUT DEUX!

HALL  
OUEST

PLACE BONAVENTURE  
★ du 1<sup>er</sup> au 5 février 1985 ★

Ven  
Sam  
Dim  
Lun  
Mar } midi à 22h  
} 10h à 22h



## LIGNE 7 DU MÉTRO

## Léger dit que Ciaccia est mêlé dans ses chiffres

Le ministre Marcel Léger, député de La Fontaine, rappelle que la future ligne 7 du métro ira à Rivière-des-Prairies, la station Armand-Bombardier y étant prévue. Il dénonce par ailleurs les propos du député John Ciaccia qui réclame une commission parlementaire sur les coûts, déficits et la technologie de la ligne prévue dans l'axe du boulevard Pie IX.

Selon M. Léger, qui rappelle avoir beaucoup travaillé à la prolongation du métro dans l'est, la demande de M. Ciaccia n'est qu'un geste politique. Il y voit même un baroud d'honneur

pour rassurer les résidents de l'ouest pourtant autrement bien pourvus en transports publics que ceux de l'est (trains de banlieue, métro). « Il y a 12 ans que ça « taponne », ce projet dans l'est, ce n'est pas le temps de demander une commission parlementaire. Surtout que le gouvernement paie tout. »

Il estime que le critique libéral du transport est « mêlé dans ses chiffres » et compare deux projets différents. De plus, il assure que si l'on ne met pas tout de suite Bombardier à l'oeuvre pour un métro fer sur fer, les contrats que cette compagnie peut obtenir iraient à Toronto.

## Un sursis est accordé au Bois de Belle-Rivière

Le Bois de Belle-Rivière, à Mirabel, condamné à disparaître en décembre dernier, a bénéficié d'un sursis. Devant les pressions d'organismes d'éducation et du grand public, la Société immobilière du Canada à Mirabel a en effet décidé de laisser se poursuivre les activités d'éducation à la conservation du milieu naturel, qui ont cours au Centre d'interprétation. On espère toutefois que le site sera pris en main par un organisme public qui lui conservera sa mission première d'éducation. Il semble que, déjà, quelques offres ont été faites. En attendant de voir leur sort réglé une fois pour toutes et dans l'espoir qu'un acquéreur éventuel « sauve » le site, les interprètes et autres employés du Bois de Belle-Rivière poursuivent leurs activités de semaine « comme si de rien

n'était » et comptent même reprendre, comme prévu, les activités de fin de semaine dès le 2 mars.

SOLDE ANNUEL

50%

SUR UN GRAND CHOIX DE MARCHANDISE

LUCAS

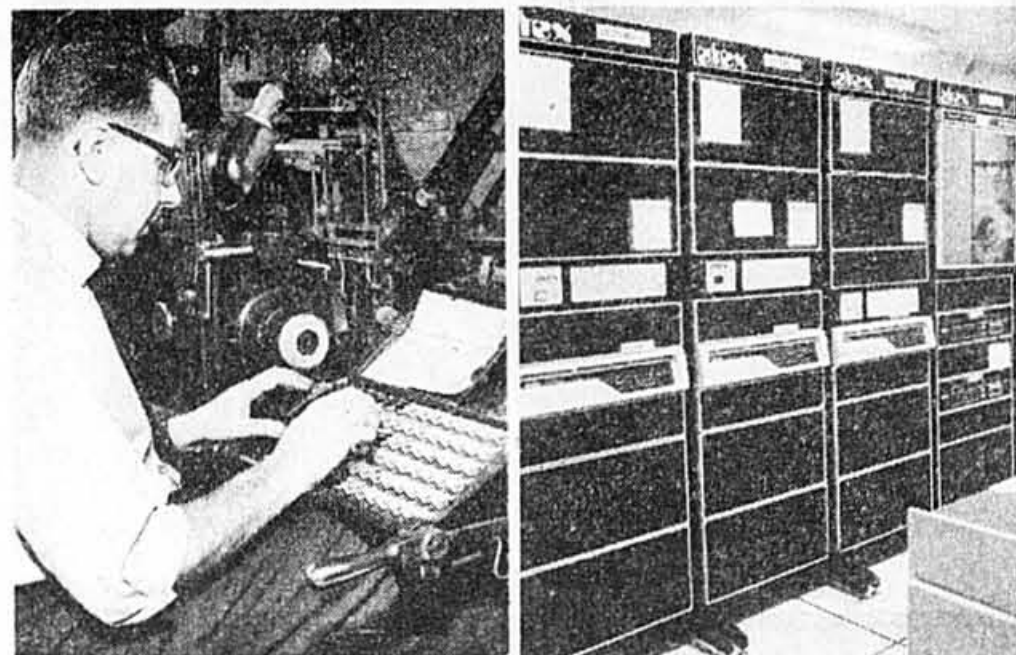
Joailliers-orfèvres  
1476, rue Sherbrooke ouest  
933-3691

UNE EXPOSITION  
À NE PAS MANQUER!

La fabrication du journal d'hier à aujourd'hui  
à l'occasion de la

**SEMAINE DE L'IMPRIMERIE**  
**DERNIÈRE JOURNÉE (11 h - 15 h)**

AU  COMPLEXE  
DES JARDINS



De la linotype à l'ordinateur,  
de l'imprimerie au plomb à la reproduction photographique,  
cette exposition retrace  
les grandes étapes de la fabrication d'un journal.

Une collaboration de

la presse

et The Gazette

Une soirée à  
l'européenne

avec  
**Vacances Esprit**

Sept pays d'Europe vous invitent à goûter les prémices d'un voyage en Europe. Venez danser, boire et manger et participer aux différentes activités le 3 février à l'hôtel Maritime, 1155 rue Guy à Montréal. L'admission est de 10 \$ par personne. Présentez cette annonce à votre agent de voyages pour obtenir une invitation.

Européennement votre Vacances Esprit

GRANDE  
VENTE DE  
FUTONS  
et accessoires

Jusqu'au 31 janvier

• ensembles réduits de \$75 à \$89  
• futons doubles à partir de \$119  
• heures de futon moins 25%  
• coussins et oreillers moins 15 à 50%  
• NOUVEAUX ARRIVÉS: TATAMIS \$95 dh

FUTONIA

220 Laurier Ouest, Montréal 270 8175  
170 Duluth Est, Montréal 843 4739

INSTITUT  
DE TOURISME  
ET D'HÔTELLERIE  
DU QUÉBEC

ANNÉE SCOLAIRE 1985-1986

Inscription avant le 1<sup>er</sup> mars 1985

L'ITHQ offre six (6) programmes de formation professionnelle, sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation du Québec (scolarité gratuite).

Enseignement collégial (durée: 3 ans)

• 214.00 Tourisme  
• 430.01 Techniques de gestion hôtelière  
• 430.02 Techniques de gestion des services alimentaires

Enseignement secondaire - professionnel long (durée: 2 ans)

• Cuisine professionnelle  
• Pâtisserie-boulangerie  
• Service de restaurant

L'institut sanctionne également le programme suivant:

Cours de cuisine québécoise (durée: 1 an)

Conditions d'admission générales

• Résider au Canada

• S'inscrire avant le 1<sup>er</sup> mars 1985

• Se qualifier auprès du Comité de sélection

Conditions d'admission spécifiques:

Enseignement collégial:

• Avoir réussi la 5<sup>e</sup> année du secondaire avec les cours de mathématiques 522 (plus chimie 442 ou 462 pour le programme 430.01)

Enseignement secondaire - professionnel long:

• Avoir réussi la 4<sup>e</sup> année du secondaire général ou professionnel long avec les cours de mathématique 412.

Cuisine québécoise:

• Avoir réussi la 5<sup>e</sup> année du secondaire avec la mention

« Cuisine professionnelle 1 » (avant 1979: mention

« Cuisine professionnelle 2 »).

OU

• Avoir réussi tous les cours de cuisine des programmes

de l'enseignement collégial 430.01 ou 430.02.

Renseignements et demande d'admission

Bureau du registraire

Service des admissions

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

401, rue Rigaud

Montréal, H2L 4P3

Téléphone: (514) 873-4163

Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de

l'information scolaire de votre institution.

Québec

VISITEZ NOTRE

SALON DE LA  
CUISINE 85

PROFITEZ-EN ET ÉCONOMISEZ MAINTENANT

EN  
PRIMEUR

MODÈLE  
85

"JALOUSIE"

25%

EN MOINS

SUR LES MODULES DE LA LISTE  
DE PRIX DU MANUFACTURIER

VOUS VERREZ  
ÉGALEMENT AU SALON  
CUISINE COMPLÈTE EN

- ★ CHÊNE (Plusieurs modèles)
- ★ MÉLAMINE (Plusieurs modèles)
- ★ PIN
- ★ ÉRABLE
- ★ CERISIER

- ★ SOUS-SOL
- ★ SALLE DE BAINS
- ★ EXTENSION
- ★ RÉNOVATION GÉNÉRALE
- ★ ETC. ETC.

LE SALON EST OUVERT  
7 JOURS PAR SEMAINE au  
4058

QUEST  
JEAN-TALON



SUR LE CÔTÉ  
OUEST DE  
L'ÉDIFICE  
CESCO  
3 RUES À L'EST DU MÉTRO NAMUR  
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

NOS HEURES  
D'OUVERTURE

Lun., mar., merc.  
9 h p.m. à 6 h p.m.

Jeu., ven.  
9 h a.m. à 8 h p.m.

Sam. 9 h a.m. à 4 h p.m.  
Dim. 11 h a.m. à 5 h p.m.

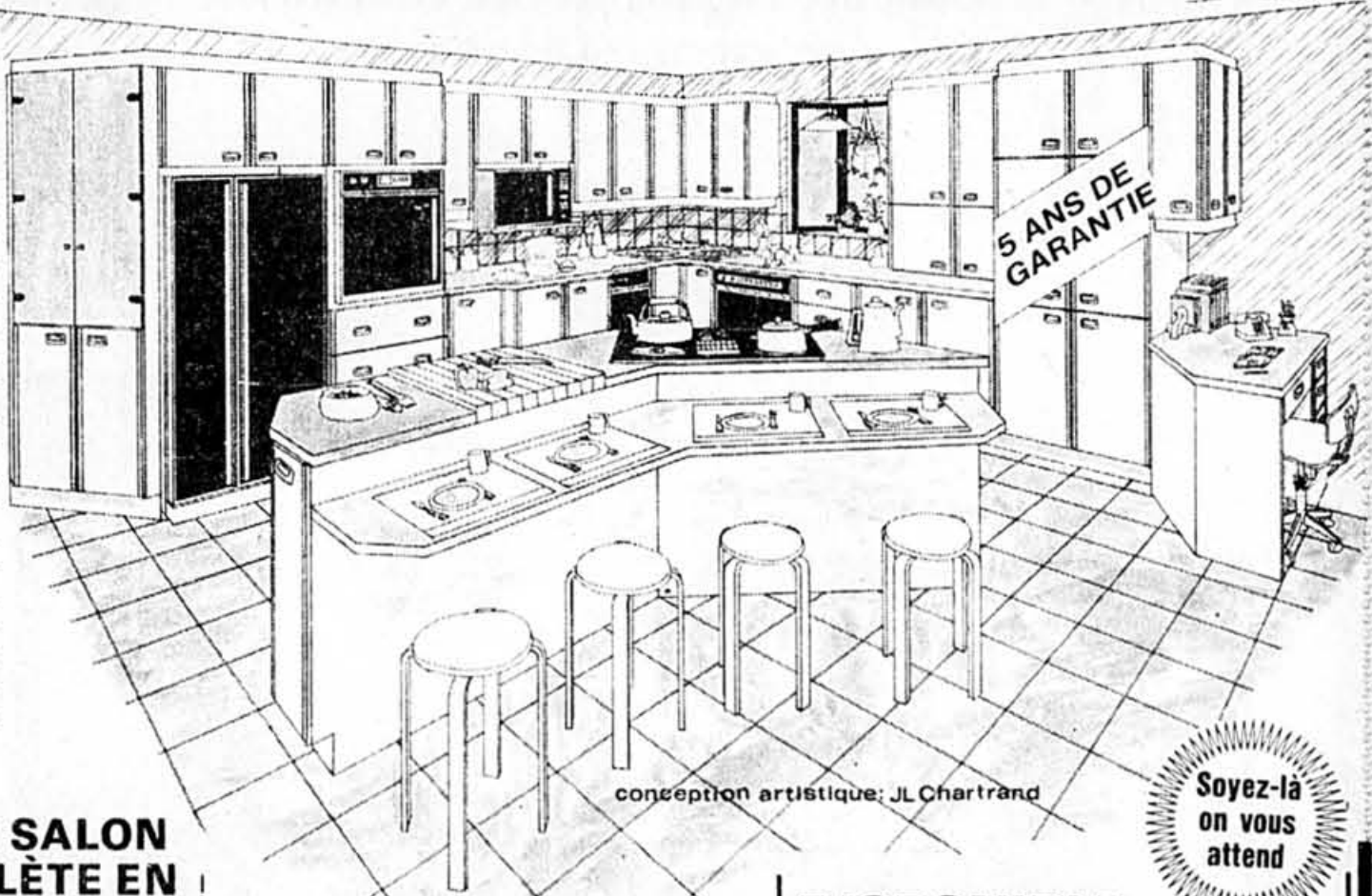
VIVEZ  
MIEUX

ÉCONOMISEZ DU TEMPS, DES EFFORTS  
ET SURTOUT DE L'ARGENT AVEC

SERVICE DE  
RÉNOVATION

**METROPOLITAIN**  
DEPUIS 1958

POUR UNE  
ESTIMATION GRATUITE **482-0600**  
APPELEZ AU SERVICE TÉLÉPHONIQUE NON DISPONIBLE LE DIMANCHE



conception artistique: J.L. Chartrand

Soyez-là  
on vous attend

DISPONIBLE  
SUR PLACE

- Spécialiste en décoration
- Expert en aménagement de cuisine
- Technicien en architecture
- Planificateur
- Conseiller technique
- Dessinateur concepteur
- Estimateur professionnel
- Conseiller financier

PEINTURE  
ET NETTOYAGE

Nous offrons que la première qualité de peinture. Chaque surface en bois est d'abord sablée puis recouverte de 2 couches de peinture. C'est garanti pour une année. Pour rafraîchir la maison, nos experts lavent et sablent vos planchers, nettoient les vitres, murs, meubles et tapis. PROFITEZ-EN.



## Des forces occultes l'auraient poussé à tuer

■ Un individu de 33 ans, Raymond Steele, qui prétend faire partie d'une secte religieuse (Universal Life Church of Canada), est présentement détenu par la police relativement au meurtre d'une jeune femme de 23 ans, Linda Quinn, dont le corps a été découvert jeudi soir dans un coffre de bois, à l'arrière du domicile du suspect, à Godmanchester, près de Huntingdon.

L'homme aurait déclaré aux policiers qu'il avait tué la jeune femme au nom de la secte pour obéir à des forces de l'au-delà.

On a dû faire appel aux policiers du groupe d'intervention de la Sûreté du Québec pour déloger le suspect barricadé dans sa maison. Ce sont des voisins qui ont alerté les policiers après avoir vu l'homme déposer dans la boîte à bois ce qui semblait être un corps. Les policiers de la SQ ont dû abattre le chien du suspect pour procéder à l'arrestation.

D'après les premières constatations, Linda Quinn aurait été battue puis poignardée à plusieurs reprises. L'enquête du coroner sur la mort de la jeune femme se tiendra mercredi prochain à Valleyfield.

## Cigarette mortelle

■ Un homme de 29 ans, M. Claude Sanschagrin, a péri dans l'incendie de sa demeure durant la nuit de vendredi, au 6248 de la rue Alma, dans le Nord de la métropole. Les premières constatations portent à croire qu'il a succombé à l'asphyxie après s'être endormi avec une cigarette.

## Des nouvelles de la CÉCM

### Il y a encore de l'espoir grâce à l'éducation des adultes

Michel a 25 ans. Il a quitté l'école après une 7e année, a réussi finalement à se décrocher un emploi dans une manufacture, emploi qu'il a perdu il y a deux ans. N'ayant plus droit à l'assurance-chômage, Michel est devenu éligible aux prestations du Bien-être social. Récemment, il a décidé de reprendre des études et s'est inscrit à un cours à plein temps, en électricité, au Centre Parthenais du Service de l'éducation des adultes de la CÉCM. En plus d'apprendre un métier en complétant des études secondaires, Michel a vu sa prestation du Bien-être social passer de 150\$ à 300\$ par mois.

Lucie a 22 ans, séparée, deux enfants, pas de métier et vit des prestations du Bien-être social. Elle vient de s'inscrire à des cours à temps partiel au Centre Gédéon-Ouimet du Service de l'éducation des adultes de la CÉCM en vue de compléter ses études secondaires et de se spécialiser, par la suite, en bureautique au Centre Stella-Maris de la CÉCM. Lucie, elle aussi, a vu sa prestation augmenter de 150\$ par mois.

#### Le rattrapage scolaire offert par le Service de l'éducation des adultes de la CÉCM

Voilà deux cas parmi les quelque 5000 qui ont été référés au Service de l'éducation des adultes de la CÉCM par les bureaux de service social de la Ville de Montréal ou les centres de travail Québec, dans le cadre des cours de rattrapage scolaire offerts aux assistés sociaux de moins de 30 ans.

En effet, le Gouvernement du Québec décidait, à l'automne 1984, d'encourager le retour aux études pour les assistés sociaux âgés de 18 à 30 ans, en doublant les prestations d'aide sociale de ces jeunes adultes inscrits à des cours de rattrapage, à raison d'un minimum de 60 heures de travail scolaire par mois.

#### Des cours sur mesure

Les jeunes assistés sociaux, désireux d'entreprendre ou de compléter leurs études de niveau primaire ou secondaire, peuvent le faire à l'un des neuf centres d'éducation des adultes de la CÉCM qui offrent des cours du jour ou du soir.

On peut s'inscrire à ces centres à n'importe quel moment de l'année et ce, 12 mois par année. L'étudiant peut y suivre un cours de rattrapage seulement ou un programme complet d'études primaires et secondaires (formation générale ou professionnelle), à raison de 30 heures par semaine.

L'enseignement offert dans les centres pour adultes est adapté aux besoins et au rythme de chaque étudiant.

#### Où se renseigner?

En s'adressant à un bureau de service social (pour les résidents de Montréal) ou à un centre de travail Québec (pour les résidents des municipalités avoisinantes). Ou encore, en téléphonant à la CÉCM, au numéro 849-4792.

#### Des élèves de la CÉCM participent au Salon de l'automobile

Des élèves et leurs professeurs de l'école des métiers de l'automobile de la CÉCM participent au Salon de l'automobile qui se tient à la Place Bonaventure du 17 au 27 janvier. Ils y présentent et y expliquent les différentes étapes de la réparation d'un bloc-moteur, le fonctionnement d'une transmission automatique, la fabrication de pièces de carrosserie, etc.



**CÉCM**  
La Commission des écoles catholiques de Montréal

## LE MONDE EST PETIT.

Au cours d'une journée typique, un conseiller en voyages de chez Simpson ou la Baie pourra louer une voiture en Floride ou en Australie. Retenir une chambre à Toronto ou à Paris. Émettre un billet pour Rio ou Chibougamau. Réserver une croisière aux Antilles ou aux Galapagos. Confirmer un «deux semaines» à Acapulco ou un circuit individuel en Orient.

Comme vous le voyez, chez nous, le monde est petit. Et c'est pour cela que vous avez droit à du



grand service. Du service à la hauteur d'un réseau qui compte plus de 70 agences au pays. De plus, chez nous, vous pourrez utiliser tout à votre aise vos cartes de crédit: nous acceptons les principales dont les nôtres, bien entendu.

Pour tous vos projets de voyages, passez voir nos conseillers. Ils sauront vous renseigner avec honnêteté et courtoisie comme l'exige la réputation de maisons telles que Simpson et la Baie.

## EXTRÊME-ORIENT

Venez découvrir de fabuleux pays tels que le Japon, Taiwan, la Thaïlande, Singapour, Bali, Hong Kong et Hawaï.

Départs accompagnés en français de Montréal.

Un produit de qualité.

25 JOURS  
**2574<sup>50</sup>** CAD.

AVION  
**2288\$** U.S.  
PRESTATION TERRESTRE

### Voyages la Baie

Les spécialistes en voyages à la Baie.

ROCKLAND 739-2493  
CENTRE-VILLE 281-4777  
LAVAL 687-4570

PLACE VERTU 332-6633  
ST-BRUNO 653-1237  
VERSAILLES 354-8442

LAVAL 687-3870  
FAIRVIEW 497-5280  
CENTRE-VILLE 284-4865

### Voyages Simpson

Nous voyageons pour mieux vous faire voyager.

D'ANJOU 353-4360  
ST-BRUNO 481-2203

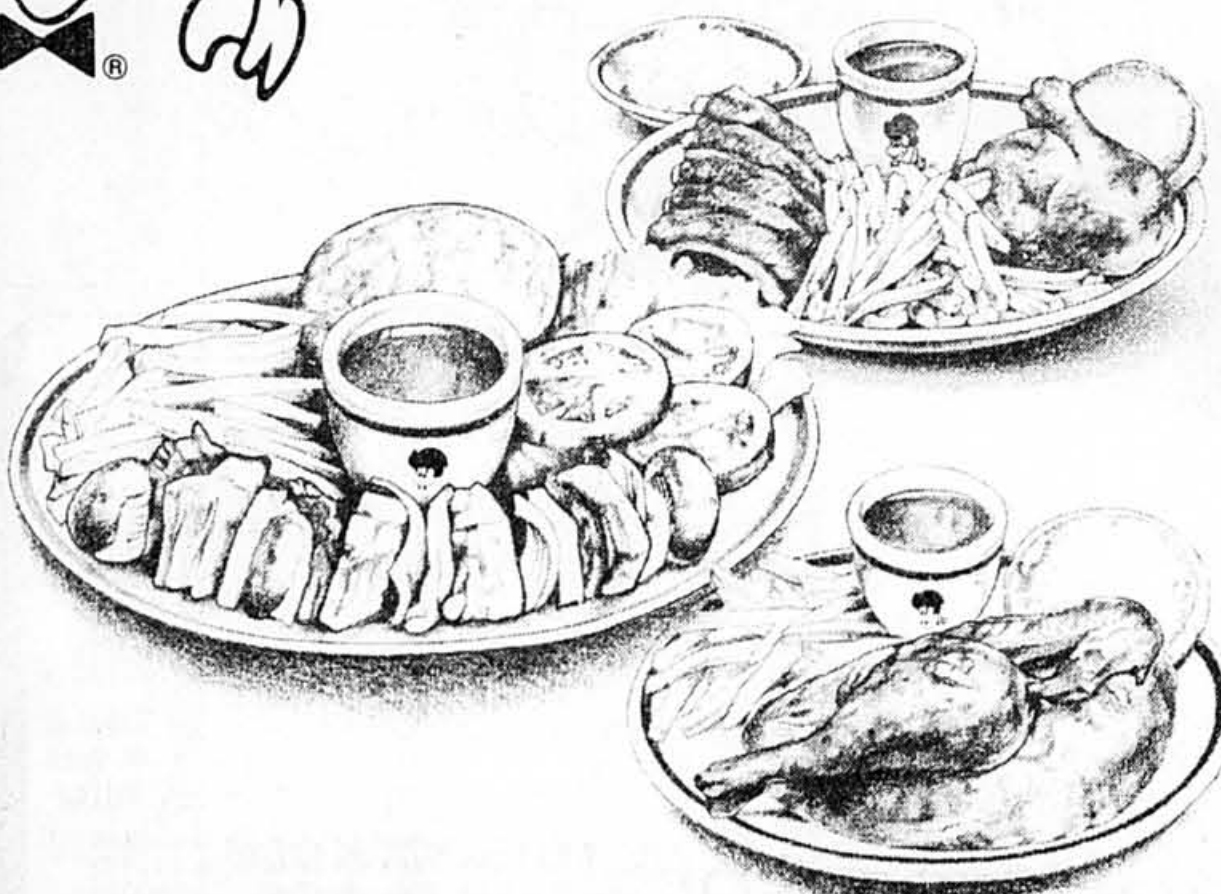


PERMIS DU QUÉBEC

PERMIS DU QUÉBEC



**St-Hubert...**  
une tradition d'excellence!  
De délicieux repas, une atmosphère chaleureuse, un service courtois...  
c'est ça, St-Hubert!



### St-Hubert... d'hier à aujourd'hui!

Depuis plus de 30 ans, la tradition St-Hubert repose essentiellement sur le souci constant de satisfaire sa clientèle.

Qu'il s'agisse du fameux poulet rôti, doré juste à point, des savoureuses côtes levées ou de la délicieuse brochette de poulet, tous les mets sont préparés avec soin... à la St-Hubert!

Loin d'oublier les plus jeunes, St-Hubert offre aux 12 ans et moins un alléchant menu conçu spécialement pour eux à des prix conçus spécialement pour vous!

### St-Hubert... un goût unique!

Où que vous soyez, vous retrouverez avec plaisir, dans toutes les roisseries St-Hubert, un menu identique, des mets savoureux, un goût unique!

Laissez-vous tenter par le goût  
...à la St-Hubert!



Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés — Canada 1984 — Les Roisseries St-Hubert Inc., Laval, P.Q., Canada.

Offrez-vous  
l'authentique  
fondue chinoise  
V-H, le spécialiste  
de la cuisine orientale, vous  
présente son tout nouveau



Pratique et économique.  
Prêt à servir  
en 5 minutes.

Des filets de porc frais ou de bœuf tranchés très minces, quelques légumes croquants, un bon vin rouge... mmm quel régal!

Économisez  
lors de votre prochain achat de **15¢**  
Mélange pour Fondue Chinoise V-H



À la condition: Sur présentation de ce coupon par votre client lors de l'achat du produit spécifié, nous vous rembourserons la valeur nominale du coupon plus 15¢ de frais de manipulation. Toute demande de remboursement pour une autre raison peut constituer une fraude. Des factures faisant preuve d'achat de marchandises (data les 90 jours précédents) pour justifier les coupons présentés doivent être présentées sur demande. Tout manquement pourra, à notre gré, rendre les coupons nuls. Les coupons seront nuls et ne seront pas honorés s'ils sont présentés par l'entreprise d'origine indépendante, courtier, ou autre que les détaillants de nos produits, à moins que nous n'ayons spécifiquement autorisé la présentation des coupons pour fins de remboursement. Lorsque soumis pour remboursement, ce coupon devient notre propriété. Pour obtenir un remboursement, joignez à: ALBERTO BEATINCE INC. C.P. 250 Montréal-Nord H1H 5L2 Date d'expiration: 31 décembre 1985

P-17114